

SECTEUR DES CARBURANTS

Le Conseil de la Concurrence veille et surveille

Ahmed Rahhou, Président du Conseil de la concurrence

LE MONDE QUI VIENT

Taiwan, Ormuz, Bosphore : Trois «volcans» sous haute surveillance

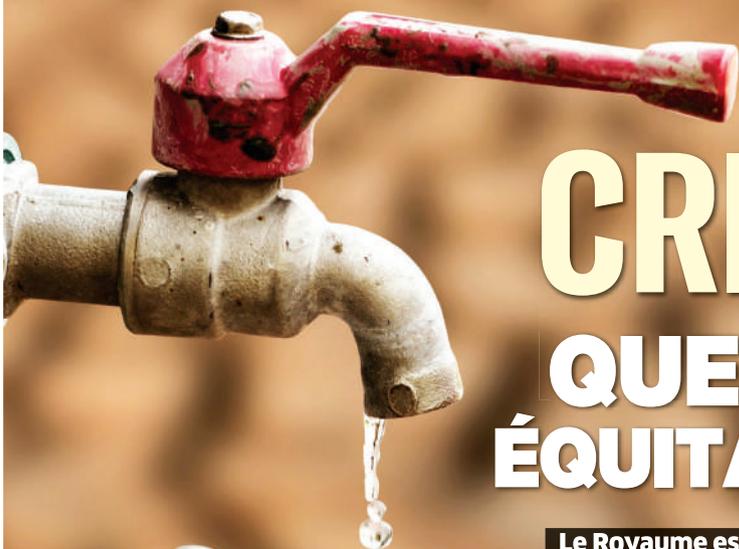
Par Eric Besson

N° 933 • Du 19 au 25 juillet 2024 • 20DH

Challenge.ma

Challenge

L'HEBDO MAROCAIN DES DÉCIDEURS



CRISE DE L'EAU QUELLES SOLUTIONS ÉQUITABLES ET DURABLES ?

Le Royaume est entré dans une pénurie d'eau absolue structurelle au cours de ces dernières années. La situation est due à principalement à deux raisons : l'effet du réchauffement climatique et la surexploitation des eaux souterraines.

Que faire ?

DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL

LA CDG SE PENCHE SUR L'AMÉNAGEMENT DURABLE DES TERRITOIRES ET LEUR ATTRACTIVITÉ

Khalid Safir, Directeur général de la CDG

DACIA JOGGER

L'usine Renault de Tanger lance la production

Mohamed Bachiri, Directeur de Renault Group Maroc

SAHARA

L'économie, arme secrète

LOI ORGANIQUE DES FINANCES

La transparence budgétaire comme objectif permanent

Plus de connexion,
Plus de liberté

Maroc
Telecom



3

Offre spéciale

+50%

4G+

offerte

à partir de

30

Dh

Offre valable pendant les périodes de promotion

Les Éditions de La Gazette

58, avenue des FAR, Tour des Habous
13^{ème} étage, Casablanca 20000, Maroc
Tél. : 0522 54 81 50 à 52
Fax. : 0522 31 80 94
e-mail : contact@challenge.ma

www.challenge.ma

 challenge.maroc

 @challenge_ma

 challenge Maroc Officiel

 Challenge Maroc

 challengemagazine

DIRECTION

Président Directeur Général
Kamal LAHLOU

Directeur de la Publication

Adil LAHLOU. K
alk@challenge.ma

RÉDACTION

Secrétaire Général de la Rédaction
Adama SYLLA
Contact@challenge.ma

RÉDACTEURS

Jamal Berraoui, Najib Salmi, Mohamed Ameskane,
David Jérémie, Abdelhak Maïssour,
Wafaa Mellouk, Ismail Saraoui

Correspondant à Paris

Mohamed Amine

MAQUETTE

New Publicity

PAO

Saâd FAQUIHI
Soufiane CHAFIL

PHOTOS

Taoufik MOUANNIS

RÉVISION

Latifa Ejjaw

RESPONSABLE MEDIA WEB

Saâd WADDI

PUBLICITÉ

LES ÉDITIONS DE LA GAZETTE
58, avenue des FAR, Tour des Habous
14^{ème} étage, Casablanca 20000, Maroc
Tél. : 0522 54 81 53 à 57
Fax : 0522 30 97 07
e-mail : contact@newpublicity.ma

ABONNEMENT ET DIFFUSION

Yassine DINIA
e-mail : y.dinia@newpublicity.ma
Tél. : 0522 54 81 97

Bulletin d'abonnement page 66

IMPRESSION

Les Imprimeries du Matin

DISTRIBUTION

Maroc : Sappress
Dépôt légal : 02/2004
ISSN : 1114-7458



La méthode et l'esprit de la méthode

La dimension sociale est la substance première qui donne vie et réalité à la démocratie. En effet, liberté et justice sociale sont les «deux roues» qui permettent à la démocratie d'avancer dans la bonne direction, lorsque la volonté politique existe réellement. A cet égard, gouvernement et parlement sont les institutions politiques clés dans ce processus où la «valeur ajoutée politique» doit être au rendez-vous. Dans plusieurs chantiers en cours, le Souverain a dû intervenir pour définir des orientations politiques stratégiques. C'est notamment le cas des «dossiers les plus sensibles» tels que la révision du Code de la famille, qui est avant tout un projet sociétal. Il en est de même de la généralisation de la protection sociale qui représente une véritable «révolution silencieuse et profonde». C'est aussi le cas de l'eau, une ressource vitale et indispensable, d'abord pour la vie, et ensuite à tous les secteurs économiques. Sans oublier la diplomatie, domaine de souveraineté par excellence, nécessitant un haut niveau de maturité et de sagesse politique. Le rôle des pouvoirs législatif et exécutif s'apprécie principalement dans la capacité politique et technique de déclinaison des orientations Royales relatives auxdits chantiers stratégiques. Pour l'ensemble de ces chantiers, en amont du processus décisionnel, la «règle d'or», qui ne semble pas avoir été comprise ni assimilée par nos chers gouvernants, réside dans les mécanismes de concertation/participation/implication de tous les acteurs concernés. C'est cette approche qui donne force et légitimité démocratique aux orientations stratégiques, du fait qu'elles sont l'expression collective et fidèle des besoins et des attentes de la société elle-même. Ainsi, le gouvernement et les élus gagneraient énormément en termes de confiance et de légitimité à assimiler l'esprit de cette approche et à l'appliquer aux niveaux national et territorial, dans tous les secteurs, dans le mode de gestion des affaires publiques. Etre constamment à l'écoute du «battement du cœur social», c'est contribuer à l'institutionnalisation permanente de cette approche, barrer la

route aux populismes démagogiques, et en faire une pratique courante pour que la démocratie devienne une réalité quotidienne. En fait, cette réalité à construire existe déjà à l'état embryonnaire. Trois sources principales d'écoute, d'observation, d'analyse, de compréhension de la réalité sociale, de production d'idées, d'élaboration de programmes et de plans d'action (...) peuvent être cités : les commissions ad hoc multidisciplinaires, créées au plus haut niveau de l'Etat et où les principaux acteurs sont invités à s'exprimer, à donner leurs avis sur des thématiques précises ou sur des projets engageant l'ensemble de la société ; les instances indépendantes et à caractère permanent, dotées d'équipes pluridisciplinaires et de haut niveau ; les organismes internationaux disposant d'une grande expertise internationale. A ces trois sources qui ne peuvent qu'enrichir le processus d'élaboration des réformes, et, de manière générale, les politiques publiques, il y a lieu d'ajouter les universités et les grandes écoles, en tant qu'espace de recherche et de production de travaux scientifiques, ainsi que les ONG nationales et internationales, et parfois même de simples individus ayant fait preuve de capacités intellectuelles et critiques innovatrices, à l'instar d'un Mehdi El Manjdra, d'un Aziz Bellal, d'un Paul Pascon (...). Toutes ces sources, officielles et non officielles, sont incontournables dans un processus de réflexion collective, capable de mener vers des décisions plus pertinentes, bien ancrées dans la réalité sociale, mobilisatrices, et donc pouvant aboutir à des actions dynamiques de changement, où les citoyens sont, in fine, les vrais acteurs du devenir social, car y voyant leur propre expression, et une source légitime de cristallisation des questions et des réponses pertinentes par rapport aux attentes de la société, sans prétendre à un unanimité total et mécanique, d'ailleurs toujours impossible. Consacrer concrètement cet «esprit de la méthode démocratique», du sommet de l'Etat jusqu'au simple citoyen actif, c'est contribuer effectivement et irréversiblement à l'émergence de ce Maroc de l'Espoir. ■

M. Amine

SOMMAIRE



> **DOSSIER**

26

CRISE DE L'EAU : QUELLES SOLUTIONS ÉQUITABLES ET DURABLES ?

Le Royaume est entré dans une pénurie d'eau absolue structurelle au cours de ces dernières années. La situation est due à principalement à deux raisons : l'effet du réchauffement climatique et la surexploitation des eaux souterraines. Que faire ?

6 **SCANNER**

14 **ACTUALITÉ**

16 | **PARTI POLITIQUE**
Le PPS dénonce l'indifférence gouvernementale

18 | **SAHARA**
L'économie, arme secrète

20 | **PARLEMENT**
Un petit pas vers la transparence

38 **ENTREPRISES & MARCHÉS**

38 | **DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL**
La CDG se penche sur l'aménagement durable des territoires et leur attractivité

40 | **QUICK COMMERCE**
Un secteur en plein essor au Maroc

42 | **BRÈVES BUSINESS**

44 | **LOI ORGANIQUE DES FINANCES**
La transparence budgétaire comme objectif permanent

46 | **DIGITAL & HIGH-TECH**

48 **AUTOMOBILE**

48 | **DACIA JOGGER**
L'usine Renault de Tanger lance la production

50 | **FORD RANGER RAPTOR**
Un baroudeur hors norme

54 | **COMICOM**
Commercialisation amorcée pour le Mahindra XUV300

55 | **BRÈVES AUTO**

56 **MAGAZINE**

56 | **SPORT**
Des « vérités »

58 | **CULTURE**
Festival International des Musiques Andalouses
Retrouvailles andalouses à Rabat

60 | **BRÈVES CULTURE**

61 | **CULTURE**
Balade à Marrakech : Carnet de voyage

62 | **INTERNATIONAL**
Elections législatives : la gauche emporte une bataille

64 | **TRIBUNE**
L'étoile du Maroc brillera toujours plus fort pour moi



> **LE MONDE QUI VIENT**

Par Eric Besson

TAÏWAN, ORMUZ, BOSPHORE : TROIS «VOLCANS» SOUS HAUTE SURVEILLANCE

Et si le sort du monde se jouait à trois endroits, ceux de Taïwan, d'Ormuz et du Bosphore, trois «zones pivots, essentielles à la stabilité internationale», selon les termes de Thomas Gomart, Historien et Directeur de l'IFRI dans son dernier livre, «L'accélération de l'histoire», éditions Tallandier, 2024.



14

INTERVIEW

Abdesselam Idrissi
Pr. de Droit des affaires



19

SECTEUR DES CARBURANTS

Le Conseil de la Concurrence veille et surveille

» LES ENTREPRISES CITÉES DANS CE NUMÉRO

Kazyon	P. 6	Marsa Maroc	P. 42
BIM	P. 6	Vivo Energy Maroc	P. 43
CDG Private Equity	P. 7	NARSA	P. 43
Trarem Afrique	P. 7	ADM	P. 43
Deloitte	P. 9	Renault Group Maroc	P. 48
M2T	P. 10	Dacia Maroc	P. 48
CDG	P. 38	SCAMA	P. 50
Glovo Maroc	P. 40	Comicom	P. 54
Akdital	P. 42	CFAO Mobility Maroc	P. 55
Les Laboratoires Vilion	P. 42	Renault Commerce Maroc	P. 55



Bousculé par l'égyptien Kazyon, le turc BIM remet les voiles au Maroc

S entant le souffle du concurrent égyptien Kazyon qui a eu un lancement fulgurant au Maroc depuis qu'il y a planté son étendard il y a un peu plus d'un an, le géant turc BIM accélère, à nouveau, son développement dans notre pays. En effet, le hard discounter turc qui avait fait du Maroc le premier marché de sa conquête de l'international en 2009, vient de rompre avec plusieurs trimestres d'affilée d'une croissance interne ramollie en inaugurant 24



nouveaux points de vente au titre du premier trimestre 2024, soit plus que le double des quatre trimestres précédents.

Il faut dire, que depuis le démarrage au Maroc de la marque égyptienne Kazyon de distribution alimentaire a été lancée....par l'ancien staff de BIM Stores Morocco, mené notamment par Mohamed Benmezouara, le groupe coté à la bourse d'Istanbul revoit ses plans de campagne dans notre pays afin de ne pas perdre son

avantage de taille (au sens littéral du terme) face à un outsider aux dents longues. Aussi, avec 711 points de vente arborant, à fin mars 2024, l'enseigne de sa maison mère, BIM Stores Morocco vise désormais la barre d'un milliard d'unités d'ici 2027. Alors qu'à cet horizon, son concurrent égyptien devrait être trois fois plus petit ou 2,5 fois s'il arrive à maintenir sa cadence effrénée de déploiement des douze premiers mois de son existence au Maroc. C'est dire une sacrée bataille de

territoire qui s'annonce au cours des trois prochaines années entre les deux principaux hard discounters au Maroc spécialisés dans la petite distribution (magasins d'une superficie de moins de 300 m²).

Rappelons, qu'après une première décennie au Maroc où sa performance financière n'a pas manqué d'être marquée au rouge vif (avec plus d'un milliard de dirhams de pertes cumulées), BIM Stores Morocco a retrouvé le chemin de la rentabilité en 2022. En 2023, sa rentabilité opérationnelle (en amélioration du reste) a dépassé les 4% pour un chiffre d'affaires de 1,3 milliard de dirhams soit 4% du chiffre d'affaires consolidé du groupe au titre de la même année.

IL A **BOUGÉ**

ABDELFETTAH LAZRAK



Le Conseil d'Administration du Centre marocain de médiation bancaire (CMMB), réuni récemment, a approuvé la nomination de Abdelfettah Lazrak en qualité de Directeur du Centre. Faut-il souligner, que M. Lazrak assumait cette fonction par intérim depuis octobre 2023. Connu sous le nom de «Al wassit al banki», le CMMB, est une institution associative créée par la communauté bancaire sous la supervision de Bank Al-Maghrib, garantissant l'indépendance et l'impartialité du médiateur. Sa mission principale est de régler amiablement les différends entre les banques, les sociétés de financement, les établissements de paiement et les associations de microcrédit, conformément à la loi n° 95-17.

LinkedIn



En collaboration avec @AtlanticCouncil, j'ai eu l'honneur de réunir d'autres diplomates et experts africains pour discuter de « #CriticalMinerals en Afrique, un défi d'investissement ».

Ce sujet stratégique est vital pour l'Afrique et ses partenaires mondiaux. Merci, @AubrevHruby, d'avoir partagé vos idées telles que soulignées dans votre rapport sur ces questions. La voie à suivre passe par davantage de coopération et des programmes de partenariat durables. **Youssef Amrani - Ambassadeur du Maroc aux Etats-Unis**





LA PETITE PHRASE

Le déroulement de l'opération de régularisation spontanée (ORS 2024) est rassurant et appelle à l'optimisme. À valeur d'aujourd'hui, le nombre de déclarations effectuées s'approche de celui enregistré, à la même période, pendant l'opération de régularisation menée en 2020.

Driss Bencheikh, Directeur général par intérim de l'Office des changes, sur mapfinance.ma du vendredi 12 juillet 2024.

CDG Private Equity se désengage de Trarem Afrique

Six ans après y avoir fait son entrée au capital, Cap Mezzanine II SCR décide de se désengager de Trarem Afrique. En effet, le fonds d'investissement géré par CDG Private Equity a mis en vente sa participation minoritaire dans le numéro 2 du marché de l'aménagement et de l'agencement des environnements professionnels. Une telle sortie vient ponctuer un parcours louable du groupe fondé près de sept décennies auparavant et qui a été ponctué par une période post-Covid19 de forte reprise de l'activité, notamment dans le sillage de la forte dynamique hôtelière et du marché de l'immobilier professionnel. Aussi, avec un chiffre d'affaires qui est repassé à nouveau au-dessus de la barre des 100 millions de dirhams et une rentabilité qui a repris de la vigueur, l'actionnaire financier s'attend à réaliser une plus-

value significative.

Il faut dire qu'avec une durée de vie de dix ans qui arrive bientôt à échéance, le fonds Cap Mezzanine II est entré depuis quatre ans en phase de désinvestissement qu'il a initié par une première sortie en 2021 du capital de Technique Science & Santé (T2S), le leader marocain des dispositifs médicaux.

Rappelons que Trarem Afrique qui se spécialise dans le conseil, la conception, la production et l'aménagement d'espaces de travail, avait été racheté depuis 1967 par la famille Bennis auprès de ses fondateurs initiaux. Depuis une dizaine d'années, le groupe qui avait en 2009 fait marche arrière toute pour une introduction en bourse avortée presque à la veille de sonner la cloche, opère également à l'export en Afrique et notamment en Afrique de l'Ouest.



Condoléances

Suite au décès de Dr Leila Meziane, épouse de Othman Benjelloun, Président du groupe Bank of Africa, et Présidente de la Fondation BMCE de l'éducation et de la formation, le Président du Groupe Les Éditions de La Gazette ainsi que les rédactions de Challenge, VH, MFM Radio et Lalla Fatima présentent leurs condoléances les plus attristées à Othman Benjelloun, à la famille, aux proches et aux membres de la Fondation. Toutes nos pensées les accompagnent dans l'épreuve qu'ils traversent et nous prions Dieu le Tout-Puissant de leur accorder patience et réconfort.



Réputée médecin et ardente philanthrope, Dr Leila Meziane Benjelloun, qui s'est éteinte le samedi 13 juillet, a marqué la société marocaine par ses contributions significatives dans les secteurs de la santé et de l'engagement social. Son décès est une grande perte pour le milieu associatif, culturel et éducatif marocain. Puisse Dieu le Tout-Puissant avoir la défunte en Sa sainte miséricorde.

«Nous sommes à Dieu et à Lui nous retournons».

ILS FONT L'ACTU**YOUNES IDRISSE KAITOUNI,**
[Directeur général des Impôts]

La Direction générale des impôts (DGI) qu'il dirige, vient de lancer une version révisée de son plan stratégique 2024-2028, qui présente un bilan détaillé du plan stratégique précédent 2017-2021, la nouvelle planification stratégique et le cadre de gouvernance pour la mise en œuvre de cette nouvelle stratégie. Pour élaborer ce troisième plan stratégique pour la période 2024-2028, la DGI a capitalisé sur les acquis et les enseignements tirés de ces expériences en termes de qualité des transactions digitales, de maîtrise des données, de compétences et de mobilisation des recettes. Selon Younes Idrissi Kaitouni, cité dans le document, le nouveau plan guidera l'action de la DGI vers l'accomplissement de son rôle principal de mobilisation des recettes fiscales nécessaires au financement des politiques publiques et à la contribution à la résilience du pays face aux nombreuses mutations de l'environnement interne et externe. Et de relever que le plan met également l'accent sur la consolidation d'un système de gestion fiscale équitable, garant de la conformité fiscale et offrant un service de qualité, efficace et transparent.

À l'horizon 2028, la DGI vise particulièrement à améliorer l'expérience du contribuable et son autonomie, ainsi qu'à promouvoir la conformité volontaire et l'équité fiscale. Pour ce faire, elle s'appuiera sur un capital humain compétent et engagé, une technologie innovante et un système de gestion transparent, moderne et performant.

**KARIM EL AYNAOUI,** [Président exécutif
du Policy Center for the New South]

Le Policy Center for the New South (PCNS) a célébré, mardi 17 juillet à l'Université Mohammed VI Polytechnique (UM6P) de Rabat, une décennie de recherche et de dialogue, en présence d'un parterre de personnalités politiques, diplomatiques, économiques et universitaires. Cet événement, qui met en lumière l'engagement du PCNS à encourager les idées novatrices, les débats politiques éclairés et la coopération internationale, ne célèbre pas seulement les réalisations passées du PCNS, mais se tourne également vers l'avenir. Créée en 2014, le PCNS est un think tank marocain dont la mission est de contribuer à l'amélioration des politiques publiques, aussi bien économiques que sociales et internationales, qui concernent le Maroc et l'Afrique. Ce Centre défend le concept d'un «nouveau Sud» ouvert, responsable et entreprenant, un Sud qui définit ses propres narratifs, ainsi que les cartes mentales autour des bassins de la Méditerranée et de l'Atlantique Sud, dans le cadre d'un rapport décomplexé avec le reste du monde. Le think tank se propose d'accompagner, par ses travaux, l'élaboration des politiques publiques en Afrique et de donner la parole aux experts du Sud sur les évolutions géopolitiques qui les concernent. Selon Karim El Aynaoui, qui s'exprimait à cette occasion, la création du Policy Center avait pour objectif de doter le Maroc en particulier et l'Afrique de manière générale, d'une institution de grande envergure, permettant d'accompagner les politiques publiques et de se connecter avec les autres Centres et institutions afin d'être en phase avec les mutations que connaît le monde.

**« Tourner la page pour mieux entamer la réforme du système d'éducation »**

Le ministre de l'Éducation nationale, du préscolaire et du sport a donné ses instructions pour l'annulation des prélèvements sur les salaires effectués suite à un arrêt collectif du travail par les enseignants. C'est là, avant tout, l'expression d'une maturité, d'une sagesse et d'une volonté d'aller vers l'avant, pour mieux entamer l'un des premiers chantiers stratégiques du Royaume. Certains pourront y voir un signe de faiblesse. L'avenir des enfants du Maroc vaut tous les sacrifices possibles. L'attitude toujours constructive de Chakib Benmoussa devrait inspirer certains de ses collègues au sein du Gouvernement, pour mieux régler des dossiers tout aussi complexes et non moins importants pour l'avenir de notre pays».



Chakib Benmoussa,
ministre de l'Éducation
nationale, du Préscolaire
et des Sports.



LA PETITE PHRASE

La croissance organique, c'est bien. Le chiffre d'affaires est certes un bon indicateur de progression... Mais aujourd'hui, nous avons un véritable challenge, celui de l'accélération de l'employabilité. J'appelle tous les industriels à relever le défi de doubler les emplois d'ici 2030.

Ryad Mezzour, ministre de l'Industrie et du Commerce, dans l'Économiste du mardi 16 juillet 2024.

Le géant mondial Deloitte monte en puissance au Maroc

Quatre ans après avoir implanté au Maroc une plateforme d'offshoring, le groupe mondial Deloitte passe à la vitesse supérieure après une année de recrutement accéléré de jeunes talents. En effet, Deloitte Nearshore, filiale à 100% de Deloitte France, qui

compte pas moins de trois filiales marocaines dont Deloitte Audit (cabinet inscrit à l'ordre des experts comptables), Deloitte Conseil (filiale dédiée aux clients marocains qu'elle accompagne dans leurs opérations d'ingénierie financières, de fusions-acquisitions ou de mise en place de leurs projets stratégiques), est d'ailleurs en plein développement dans notre pays, notamment depuis qu'il s'intéresse également aux PME et non seulement aux clients corporates.

Quant à Deloitte Nearshore qui mise sur la formation de ses ressources locales, elle ne compte pas s'arrêter en si bon chemin et vise désormais la

barre d'une centaine de collaborateurs à horizon 2027.

Rappelons, que le groupe Deloitte est aujourd'hui le premier des quatre plus importants cabinets de services professionnels au monde (Big Four) avec un chiffre d'affaires mondial de 65 milliards de dollars et 415 000 employés en 2023.



avait été créée en 2010 à Casablanca au service de clients diversifiés ainsi que du réseau international Deloitte en offrant un large panel de services dans les métiers de l'Audit, de l'Expertise Comptable et du Conseil, vient de dépasser le cap de cinquante salariés.

Le groupe fondé à Londres en 1945 par William Welch Deloitte et qui

L'INFOGRAPHIE DE LA SEMAINE

Le dirham s'apprécie de 1,2% face au dollar



LES INTERVENTIONS DE BAM

141,6 MMDH

en moyenne quotidienne



// Le dirham s'est apprécié de 1,2% face au dollar américain et de 0,72% vis-à-vis de l'euro durant la semaine allant du 04 au 10 juillet, selon Bank Al-Maghrib (BAM).

Au 5 juillet 2024, les avoirs officiels de réserve se sont établis à 362,6 milliards de DH, en baisse de 1% d'une semaine à l'autre et en hausse de 6,1% en glissement annuel.

Les interventions de Bank Al-Maghrib se sont établies, en moyenne quotidienne, à 141,6 milliards de DH, réparties entre des avances à 7 jours pour un montant de 57,2 milliards de DH, ainsi que des pensions livrées à plus long terme et des prêts garantis pour des montants respectifs de 53,1 milliards de DH et 31,3 milliards de DH.

Source : Office des Changes

LinkedIn



Élu Secrétaire Général de l'Association des Procureurs d'Afrique lors du 17ème Congrès à Marrakech, le Maroc souhaite renforcer sa position de leader dans le domaine judiciaire africain. Oui à une justice continentale forte ! Khadija Boujanoui - directrice du pôle support et présidente du Comité Parité et Diversité de la chaîne de TV 2M.



M2T retrouve la rentabilité après de longues années de pertes prolongées

Après plusieurs années de pertes ayant fortement dégradé ses fonds propres et nécessité des recapitalisations à répétition de sa maison mère, l'établissement de paiement M2T (Maroc Traitement de Transactions) voit enfin le bout du tunnel. En effet, cette fintech créée en 2001 par son fondateur Mourad Mekouar qui avait revendu ses parts, ainsi que son ex-associé le fonds d'investissement Atlamed, au groupe bancaire BCP, revient de loin et dégage enfin un résultat bénéficiaire de l'ordre de 9,4 millions de dirhams au titre de l'exercice écoulé contre une perte de 7 millions de dirhams un an auparavant et près d'une centaine de millions de dirhams de déficits cumulés pour les quatre exercices antérieurs. Cette sortie de l'ornière est d'autant plus appréciable qu'elle provient d'un net rebond du produit net bancaire qui a dépassé les 86 millions de dirhams (+36% par rapport à 2022) grâce au lancement de nouveaux produits dont celui



issu du partenariat avec la CNSS pour la généralisation de l'assurance maladie au titre duquel M2T permet aux assurés, outre les services d'immatriculation et de collecte des dossiers de soins, de s'acquitter de leurs cotisations aussi bien au niveau du réseau de proximité, qu'à travers divers canaux digitaux : M-Wallet, M-banking et E-banking.

Voilà qui devrait réjouir son actionnaire de référence, le groupe BCP, qui a déboursé au total près de 200 millions de dirhams en acquisitions de parts de M2T et recapitalisations pour la remettre à flot. Avec le redressement en vue, cela augure enfin d'une reprise du provisionnement massif que la maison mère a dû passer sur ses comptes pour cette participation.



LA PETITE PHRASE

Le Maroc, avec son grand potentiel en matière d'énergies solaire et éolienne, joue un rôle de premier plan dans le secteur des énergies renouvelables en Afrique. En 2022, ce secteur employait au moins 21 000 personnes dans la région, le Maroc concentrant la majorité des emplois (59%). Le pays est devenu le troisième producteur d'énergie éolienne et photovoltaïque du continent, derrière l'Afrique du Sud et l'Égypte.

Arthur Minsat, Chef de l'unité Afrique, Moyen-Orient et Europe du Centre de développement de l'OCDE, dans l'Économiste du mardi 16 juillet 2024.



Les senteurs chaudes de Marrakech
mariées à la douceur de l'Italie.

By
BOTANIKA
MARRAKECH

SAVE THE DATE

Dim **7** au Sam **20**
Juillet

8^{ème} Conférence africaine sur la physique et ses applications

L'École africaine de physique a évolué pour devenir bien plus qu'une école. Elle organise depuis quelques années, des conférences scientifiques. La 8^{ème} Conférence africaine sur la physique et ses applications aura ainsi lieu du 7 au 20 juillet, à l'Université Cadi Ayyad de Marrakech. Le programme scientifique comprend des exposés invités et des contributions, des sessions de posters et des discussions dans les domaines suivants : physique spatiale, astrophysique et cosmologie, physique nucléaire et des particules Physique médicale et radiophysique, physique condensée et des matériaux Biophysique, physique appliquée et industrielle, physique théorique et computationnelle...

Lieu : Université Cadi Ayyad de Marrakech
Contact : 0524 437 741

Jeudi **1^{er}**
Août

Conférence mondiale sur le sol, l'eau, l'énergie et l'air

Eurasia Web organise le 1^{er} août 2024 à Fès une conférence mondiale sur les sols, l'eau, l'énergie et l'air. Selon



les organisateurs, l'événement offre une plateforme aux professionnels impliqués dans le domaine pour échanger des connaissances sur des sujets liés aux sols, à l'eau, l'énergie et de l'air.

Lieu : Fès
Contact : info@eurasiaweb.com

Mer **11** au Ven **13**
Septembre

4^{ème} édition du Salon EMEC EXPO

Du 11 au 13 septembre 2024, la Foire Internationale de Casablanca (OFEC) sera le lieu phare de cet événement incontournable conçu pour rassembler les innovateurs, les entrepreneurs, les leaders d'opinion et les professionnels du secteur. EMEC EXPO dans sa 4^{ème} édition, présentera une combinaison dynamique d'exposition, de conférences et de sessions de networking. Pendant 3 jours, les participants auront l'occasion de se nourrir des idées lors de conférences animées par des experts renommés, d'explorer des solutions innovantes lors de l'exposition et de tisser des liens avec les principaux acteurs du secteur. L'événement comprendra également, un espace dédié aux startups innovantes et proposera diverses compétitions pour honorer et mettre en lumière les réussites exceptionnelles.

Lieu : Foire Internationale de Casablanca
Contact : 0679 57 67 18



Mar **10** au Jeu **12**
Septembre

Le Salon du Végétal, une immersion dans le monde du Végétal

Éco contributeur pour la planète, positif pour les villes et les campagnes, nourricier et source de bien-être pour l'homme : le végétal est essentiel et s'expose. En effet, le Salon du Végétal qui réunit l'ensemble de



la communauté végétale, se tiendra du 10 au 12 septembre 2024 au Parc Expo d'Agadir. L'événement regroupera les producteurs et revendeurs de végétaux, les obtenteurs, semenciers et producteurs de jeunes plants, les fournisseurs d'intrants, les substrats et matériels au service de la vente et l'aménagement du végétal...

Lieu : Parc Expo d'Agadir
Contact (France) : 02 41 93 40 41

Mardi **1^{er}** au Jeudi **3** Octobre

Le Salon international de l'agriculture, des technologies alimentaires et des aliments

Le rendez-vous tant attendu des professionnels de l'agriculture, des technologies alimentaires et des aliments, le Morocco FoodExpo se déroulera en parallèle avec la Morocco Siema Expo, une exposition internationale pour l'alimentation, l'emballage et les machines. Organisé par Elan Expo, l'événement s'établit comme la principale plateforme de commerce et de communication pour l'industrie dans la région. Le salon a un lien étroit avec le pays hôte, car il sert de porte d'entrée au marché africain, permettant aux exposants de pénétrer les marchés divers et dynamiques de la région. Le Morocco FoodExpo se concentre sur une variété de sujets principaux. Ainsi, la large gamme de produits et de services exposés inclut la transformation des aliments, les machines d'emballage, la technologie des boissons, divers types et états d'aliments, les technologies agricoles, les produits de gastronomie, et bien plus encore.

Lieu : CICEC - Casablanca • Contact : 0661 48 79 83



Jeu 14 au Dim 17 Novembre

3^{ème} édition du Moroccan Automotive Technologies

Le GIPAM (Groupement Interprofessionnel de l'Automobile au Maroc) organise la 3^{ème} édition du Salon Moroccan Automotive Technologies, le rendez-vous des intervenants directs et indirects de l'écosystème de la pièce de rechange au Maroc. Placé sous le thème «mutation et révolution de l'écosystème de la réparation et maintenance automobile», cet événement mettra en avant les avancées techniques et technologiques les plus récentes dans le domaine de la pièce de rechange automobile, y compris la fabrication additive, des pièces intelligentes, voire de la connectivité des véhicules. Des conférences, ateliers et démonstrations pratiques seront aussi proposés.



Lieu : Casablanca (OFEC) • Contact : 06 63 86 87 65

Mar 19 au Jeu 21 Novembre

China Trade Week

China Trade Week Morocco va se tenir du 19 au 21 Novembre 2024. Cet événement spécialisé dans les échanges commerciaux entre les entreprises chinoises et marocaines rassemble des acheteurs et des professionnels venant de plusieurs industries de Chine. Il offre l'opportunité pour tout dirigeant d'entreprise, acheteur professionnel, grossiste ou organisation d'import / export recherchant de nouvelles sources pour leurs produits et services.



*Lieu : Office des Changes Casablanca
Contact : 0699 74 59 61*

depuis 1989

PLUMAG
LE RAYONNAGE SUR MESURE

35 ANS D'EXPERTISE

VOTRE RAYONNAGE SUR MESURE

0522 33 63 95/96
www.plumag.com in plumag

RAYONNAGE PAR ACCUMULATION MADE IN MOROCCO

NF EN 15512
NORME EUROPEENNE EUROPEAN NORM

L'INTERVIEW

« Les réactions de la population à la loi organique de la grève au Maroc révèlent une sensibilité et un débat public intense »

Les premières discussions autour de la loi organique sur la grève ont eu lieu ce mardi 16 juillet. Le gouvernement a ainsi respecté les termes de l'accord du dialogue social d'avril 2024, relatifs au démarrage de l'examen de ce texte au Parlement en juillet. La consigne du Chef du gouvernement est on ne peut plus claire : il invite les partenaires sociaux et économiques à avancer dans le dossier pour aboutir à un équilibre. Quel compromis entre le gouvernement, les syndicats et le patronat ? Eclairages. PROPOS RECUEILLIS PAR **WAFAA MELLOUK**

Challenge : Quels sont les principaux points de désaccord entre le gouvernement, les syndicats et le patronat concernant la réforme du droit de grève ?

Abdesselam Idrissi : Les discussions sur la loi organique de la grève au Maroc sont marquées par plusieurs points de désaccord entre le gouvernement, les syndicats et le patronat, rendant difficile l'atteinte d'un compromis.

Le projet de loi retirait des conditions strictes pour la déclaration d'une grève, incluant l'obligation de fournir une liste des grévistes avec leur numéro de carte d'identité nationale (CIN), la nécessité de recueillir 70 % de signatures des travailleurs concernés, ainsi qu'un préavis de grève. Les syndicats estiment que ces exigences sont excessives et contraires aux conventions internationales sur le droit de grève, car elles compliquent considérablement l'organisation et la mise en œuvre d'une grève. Une autre source de désaccord réside dans la possibilité pour les autorités d'interdire une grève pour des raisons de sécurité et d'ordre public. Les syndicats contestent cette disposition, arguant qu'elle pourrait être utilisée de manière arbitraire pour limiter la liberté de grève, un droit fondamental reconnu par la Constitution marocaine et les conventions internationales du travail.

Le projet de loi prévoyait des sanctions sévères pour les grévistes, y compris des peines d'emprisonnement. Les syndicats considèrent ces sanctions disproportionnées et estiment qu'elles visent



à dissuader les travailleurs d'exercer leur droit de grève. Ils plaident pour des mesures plus équilibrées qui respectent les droits des travailleurs tout en maintenant l'ordre public.

Les syndicats s'opposent également au principe de «pas de salaire pendant la grève», qu'ils perçoivent comme une double pénalisation. En plus de perdre leur salaire, les grévistes subiraient une pression financière accrue, ce qui pourrait limiter leur capacité à exercer leur droit de grève de manière effective et équitable.

Ces discussions peinent à aboutir en raison des positions divergentes des parties prenantes et de la sensibilité politique du sujet. Le gouvernement cherche à encadrer plus strictement le droit de grève pour assurer la continuité des services publics et la stabilité économique, tandis que les syndicats veulent préserver un droit de grève fort et peu restrictif, garantissant aux

SON PARCOURS

Idrissi Abdesselam est Professeur chercheur à l'université Med V Rabat, Expert et Président de la Cour internationale de médiation et d'arbitrage IRCMAR à Rabat.

SON ACTU

Ce mardi 16 Juillet au Parlement, s'est tenue la première réunion en commission au sujet du projet de loi organique sur le droit de grève. Une réforme qui peine depuis des années à voir le bout du tunnel.

travailleurs la possibilité de défendre leurs intérêts de manière efficace.

Les compromis sont difficiles à atteindre en raison des intérêts conflictuels et de l'importance du droit de grève dans le paysage social et politique marocain. Il est essentiel que le dialogue se poursuive dans un esprit de respect mutuel et de recherche de solutions équilibrées pour garantir les droits des travailleurs tout en assurant l'ordre et la sécurité publics.

Quels sont les enjeux majeurs pour chacune des parties prenantes dans ces pourparlers sur la réforme du droit de grève ?

A.I. : Les enjeux majeurs de la loi organique de la grève au Maroc varient selon les parties prenantes concernées, à savoir le gouvernement, les syndicats et le patronat. Chacune de ces parties a des intérêts spéci-

fiques et des objectifs à atteindre dans le cadre de cette réforme législative.

Pour le gouvernement, l'un des principaux enjeux est la modernisation du cadre légal en conformité avec les dispositions de la Constitution de 2011. La mise en place d'une loi organique de la grève vise à apporter une clarification et une régulation plus stricte de l'exercice du droit de grève, tout en respectant les principes constitutionnels.

En outre, le gouvernement cherche à réduire l'impact économique des grèves. Les mouvements sociaux peuvent avoir des conséquences néfastes sur l'économie nationale, en perturbant la production et en entraînant des pertes financières considérables.

Par conséquent, il est essentiel de trouver un équilibre entre les intérêts des employeurs et ceux des employés, afin de maintenir un climat social serein et propice au développement économique. Les syndicats, pour leur part, ont pour enjeu majeur la préservation d'un droit de grève fort, considéré comme un outil de négociation indispensable. Le droit de grève permet aux travailleurs de faire valoir leurs revendications et de défendre leurs intérêts face aux employeurs. Les syndicats sont donc particulièrement vigilants à ce que la loi organique n'entraîne pas une criminalisation des grèves, qui pourrait restreindre leur capacité d'action et affaiblir leur pouvoir de négociation. De plus, ils cherchent à protéger les travailleurs contre d'éventuelles représailles de la part des employeurs, afin de garantir que l'exercice du droit de grève ne mette pas en péril leur emploi ou leurs conditions de travail.

Pour le patronat, les enjeux sont également significatifs. Réduire l'incertitude économique liée aux grèves est une priorité pour les employeurs, car les mouvements de grève peuvent provoquer des interruptions de la production, des retards dans les livraisons et des pertes financières.

Un cadre légal plus prévisible pour la gestion des conflits sociaux permettrait aux entreprises de mieux anticiper et gérer ces situations, en limitant les impacts négatifs sur leurs activités.

En outre, le patronat souhaite limiter les pertes économiques dues aux grèves en instaurant des mécanismes de dialogue social plus efficaces, permettant de résoudre les conflits avant qu'ils n'entraînent des arrêts de travail.

En somme, la loi organique de la grève au Maroc doit répondre aux attentes de ces

différentes parties prenantes, en trouvant un équilibre entre les droits des travailleurs, les besoins des employeurs et les exigences du développement économique national.

Quelles ont été les réactions de la population et des travailleurs face à ces discussions sur la réforme du droit de grève ?

A.I. : Les réactions de la population à la loi organique de la grève au Maroc révèlent une sensibilité et un débat public intense. Les travailleurs et les syndicats se montrent particulièrement mobilisés contre les aspects restrictifs de ce projet de loi. Ils expriment des préoccupations quant à la limitation de leurs droits de grève, considérant ces restrictions comme une atteinte à leur liberté d'expression et de protestation. Les grèves étant souvent un moyen essentiel pour les travailleurs de revendiquer de meilleures conditions de travail et de salaire, toute tentative de restreindre ce droit est perçue comme une menace directe à leurs intérêts et à leur pouvoir de négociation.

Par ailleurs, la société civile, notamment les associations de défense des droits humains, joue un rôle crucial dans ce contexte. Ces organisations se mobilisent pour sensibiliser l'opinion publique sur les enjeux liés aux droits des travailleurs et aux normes internationales du travail. Elles cherchent à garantir que les lois nationales respectent les conventions internationales ratifiées par le Maroc, notamment celles de l'Organisation Internationale du Travail (OIT). Leur action vise à influencer les décisions politiques en faveur d'une législation plus équilibrée et respectueuse des droits fondamentaux des travailleurs.

La population marocaine, à travers ses différentes composantes, montre une vigilance et une détermination notables face à la loi organique de la grève. Le débat qui en découle témoigne de l'importance accordée à la protection des droits des travailleurs et à la préservation de leurs acquis sociaux.

Quelles pourraient être les conséquences potentielles si aucun compromis n'est trouvé ?

A.I. : Si aucun compromis n'est trouvé sur la loi organique de la grève, plusieurs conséquences potentielles pourraient surgir.

Tout d'abord, un vide juridique persistant pourrait se révéler préjudiciable pour toutes les parties concernées. Ce vide juridique engendrerait une incertitude qui pourrait exacerber les tensions sociales

entre les travailleurs, les employeurs, et les autorités, rendant plus difficile la gestion des conflits du travail.

En outre, cette situation pourrait avoir un impact négatif sur l'attractivité économique du Maroc pour les investisseurs étrangers. En effet, l'absence de régulation claire sur le droit de grève pourrait être perçue comme un facteur d'instabilité qui dissuaderait les investissements étrangers, essentiels pour le développement économique du pays. De plus, cette instabilité pourrait entraîner une poursuite des pertes économiques, avec des estimations évaluant ces pertes à environ 0,5% du PIB annuel, ce qui pourrait nuire gravement à l'économie nationale.

Pour éviter ces risques et trouver des solutions efficaces, plusieurs alternatives peuvent être envisagées. Une approche graduelle pourrait être adoptée, consistant à établir une loi-cadre fixant les principes généraux en matière de grève, suivie de décrets d'application négociés secteur par secteur. Cette démarche permettrait d'introduire des changements de manière progressive et concertée, en tenant compte des spécificités de chaque secteur tout en établissant une base juridique solide.

Le renforcement du dialogue social constitue également une solution prometteuse. La création d'une instance permanente de dialogue tripartite, incluant le gouvernement, les syndicats, et le patronat, permettrait de négocier en continu les ajustements nécessaires à la loi. Ce dialogue régulier favoriserait la coopération entre les parties prenantes et aiderait à trouver des solutions équilibrées et acceptables pour tous.

Enfin, le benchmarking international représente une autre piste à explorer. En s'inspirant des meilleures pratiques adoptées par d'autres pays qui ont réussi à concilier le droit de grève avec la stabilité économique, le Maroc pourrait adapter ces modèles à son propre contexte. Cette approche offrirait des perspectives nouvelles et des solutions éprouvées pour mieux réguler le droit de grève tout en préservant les intérêts économiques et sociaux du pays.

En conclusion, la réforme du droit de grève au Maroc est un sujet complexe nécessitant un équilibre délicat entre la protection des droits des travailleurs, les intérêts économiques et le respect des engagements internationaux du pays. Pour parvenir à une solution acceptable et durable, un dialogue ouvert et constructif entre toutes les parties prenantes est non seulement souhaitable, mais essentiel. ■

Parti politique

Le PPS dénonce l'indifférence gouvernementale

Aux niveaux national et international, le PPS développe sa présence militante en soutenant les luttes sociales et en dénonçant les crimes de l'armée sioniste. Les Etudiants en médecine et en pharmacie multiplient leurs actions de protestation pour faire entendre leur voix actuellement inaudible auprès du gouvernement. Celui-ci fait aussi preuve d'une indifférence quasi-totale face à la détérioration continue du pouvoir d'achat de la majorité de la population. Au niveau international, le processus génocidaire mené par l'extrême droite sioniste ne s'est pas arrêté. PAR M. AMINE



Dans son communiqué du 9 juillet, le PPS tire à nouveau la sonnette d'alarme pour dénoncer le comportement irresponsable du gouvernement face à l'extrême gravité de la situation que connaissent actuellement les facultés de médecine et de pharmacie, en grève depuis plusieurs mois, face à la surdité et à la cécité gouvernementales. En fait, à travers ce conflit social durable

auquel le gouvernement a tourné le dos, c'est l'ensemble du chantier stratégique et national de la réforme du système de santé, en lien étroit avec la généralisation de la protection sociale, qui est sérieusement menacé. Tous les efforts menés au cours des dernières années pour rattraper le retard dans le domaine de la santé et de la protection sociale risquent d'être anéantis à cause d'un entêtement gouvernemental

Mohamed Nabil Benabdallah, secrétaire général du Parti du progrès et du socialisme (PPS).

pour le moins incompréhensible. Car à quoi peuvent servir des hôpitaux, des infrastructures sanitaires, des équipements, du matériel médical ultra sophistiqué (...), en l'absence de médecins et de professionnels qualifiés, et surtout épris de valeurs humanistes. Le gouvernement est-il en train de contribuer à l'émergence d'un «système de santé sans âme»? Le refus de dialogue de la part du pouvoir exécutif suscite un sentiment de « hogra », pas seulement chez les étudiants en médecine et en pharmacie. Cette attitude négative s'est aussi étendue à l'institution parlementaire où le gouvernement a systématiquement refusé de répondre aux questions et d'expliquer les raisons de cette impasse. Il s'agit en fait d'une absence de volonté politique réelle de contribuer à la sortie de cette crise, tout en excluant systématiquement l'opposition parlementaire qui essaie tout simplement de jouer son rôle constitutionnel et de canaliser la colère de la rue. Face à cette attitude irresponsable du gouvernement, le bureau politique du PPS exprime son appui à l'opposition parlementaire qui a été

contrainte de quitter la dernière session parlementaire tenue à la Chambre des représentants, en guise de protestation contre la pratique gouvernementale anticonstitutionnelle. La gravité extrême de cette situation impose au gouvernement d'assumer son entière responsabilité en trouvant des solutions urgentes et équitables à ce problème vital aussi bien pour les étudiants concernés que pour l'ensemble de la nation, ou bien de tirer les leçons de son échec politique et de prendre les décisions qui s'imposent (1). Par ailleurs, cette attitude négative du gouvernement ne concerne pas seulement les étudiants en médecine et en pharmacie en grève. Elle s'étend aussi à l'ensemble de la société où les conditions de vie de la majorité de la population, en particulier les couches populaires défavorisées, n'ont pas cessé de se dégrader, face à la hausse

continue des prix des produits de base et à la continuité du processus de privatisation des services publics fondamentaux. Le taux de chômage continue de croître, en lien avec la faillite des petites et moyennes entreprises.

tégiques de l'Etat, l'abandon de l'agriculture vivrière au profit du grand capital agricole. Au niveau international, tout en réitérant sa solidarité totale au peuple Palestinien martyr, le PPS dénonce et condamne ferme-

Tous les efforts menés au cours des dernières années pour rattraper le retard dans le domaine de la santé et de la protection sociale risquent d'être anéantis à cause d'un entêtement gouvernemental pour le moins incompréhensible. Car à quoi peuvent servir des hôpitaux, des infrastructures sanitaires, des équipements, du matériel médical ultra sophistiqué (...), en l'absence de médecins et de professionnels qualifiés, et surtout épris de valeurs humanistes.

C'est aussi le cas du monde rural où la hausse des températures et la sécheresse aggravent les conséquences d'une politique agricole défavorable aux petits et aux moyens agriculteurs. Le ministre de l'Agriculture a d'ailleurs déclaré explicitement, à contrecourant des options sociales stra-

ment le processus génocidaire mené depuis plusieurs mois par l'extrême droite sioniste. ■

(1) Le gouvernement a finalement fait un premier pas en adoptant, le 11 juillet, plusieurs décrets relatifs au secteur public de la santé, et concernant en particulier les hausses de salaires décidées dans le cadre du dialogue social, depuis le mois de janvier de cette année.

depuis 1989

PLUMAG
LE RAYONNAGE SUR MESURE

35 ANS
D'EXPERTISE

VOTRE
RAYONNAGE
SUR MESURE

0522 33 63 95/96
www.plumag.com in plumag

NORME EUROPEENNE
EN 15512
EUROPEAN NORMA

RAYONNAGE LOURD MADE IN MOROCCO

Sahara **L'économie, arme secrète**

Le feu vert donné par le Souverain à l'essor économique du Sahara a musclé les opportunités d'investissements dans la région. Les Canadiens emboîtent désormais le pas aux Américains pour se positionner dans la région. PAR **ABDELAZIZ BOUABID**

Au-delà de la ruée des investisseurs du golfe dans la région du Sahara, on avait pris l'habitude d'une réserve de façade des Canadiens. Désormais, cette « timidité » annoncée d'Ottawa est en train de fondre comme neige avec les multiples initiatives des acteurs économiques canadiens à investir au Sahara Marocain. Dernier opérateur

en date, Metalex Ventures, une junior canadienne, déjà présente dans l'exploitation de l'or et le lithium près de la frontière mauritanienne, vient de manifester son intention d'étendre ses activités d'exploration au Sahara et à cet effet, Metalex a lancé une joint-venture avec l'Ohnym pour explorer une zone de 4 021 km² au sud de Dakhla, une région qui dispose d'un sous-sol potentiellement riche (or, lithium, uranium, argent et cuivre) mais très peu explorée.

Les Canadiens qui sont déjà bien présents dans le royaume, notamment dans le secteur de l'aéronautique où Bombardier qui avait quitté le pays en 2020 et cédé l'activité de l'usine de Nouaceur à l'Américain Spirit AeroSystems, est en train de s'activer pour revenir au Maroc et être partie prenante de la fabrication d'un avion 100 % marocain prévue pour 2030 et annoncée en février 2024 par Ryad Mezzour, ne cachent plus leur souhait d'être présents sur tout le territoire Marocain.

En réalité, Ottawa, qui autorise désormais les acteurs économiques



Laâyoune.

canadiens à investir au Sahara ne fait qu'emboîter le pas aux Américains qui avaient lancé il y a quelques mois de cela une initiative pour la création de projets au Sahara marocain. En avril dernier, l'ambassade des États-Unis au Maroc, avait relayé la décision du Département d'État de soutenir des projets visant « à favoriser une croissance économique inclusive à Dakhla et Laâyoune ».

« Les candidats éligibles incluent les organisations américaines ou étrangères ; les organisations à but non lucratif ; les organisations à but lucratif ; établissements privés d'enseignement supérieur ; organisations internationales publiques ; et/ou petites entreprises ayant une fonction et une expérience régionale dans les domaines de l'éducation et du développement humain dans la région MENA », avait expliqué le département d'État. Fortement intéressés par les opportunités de l'annonce fin 2023 par S.M. le Roi Mohammed VI de développer la façade atlantique, les acteurs économiques internationaux se bousculent désormais autour des projets localisés dans le Sahara.

Cela va de la construction du port de Dakhla-Atlantique aux usines de dessalement, en passant par la production d'hydrogène vert, ou encore l'autoroute électrique Dakhla-Casablanca.

Et si le dossier du Sahara allait connaître son dénouement par le biais de l'économie ? C'est enfin, l'option économique qui aura posé les bases du renouveau de la région. De fait, la liste est

longue des projets ou des impulsions lancées à l'époque par le royaume et qui aujourd'hui encore, structurent l'économie du Sahara. Déploiement de projets programmés par le gouvernement visant à encourager une dynamique économique et sociale réelle dans ces régions ainsi que la création des opportunités d'emploi, modernisation de l'agriculture locale, redressement de l'industrie piscicole, coup d'envoi des grands travaux comme le port de Dakhla Atlantique.

De quoi suggérer l'idée que cette vision séduisante remet en perspective les succès dus à des choix stratégiques du royaume. Si, le coup de pouce providentiel des États-Unis censé rendre possible le décollage économique de la région, les Canadiens ou les Français qui s'apprentent à injecter dans l'économie sahraouie des milliards dans le cadre des relations bilatérales apportent quant à eux, une bouffée d'oxygène décisive pour faire sauter les derniers goulots d'étranglement qui bridaient la régularisation définitive d'un conflit artificiel désormais anachronique. ■

Secteur des carburants **Le Conseil de la Concurrence veille et surveille**

Le Conseil de la Concurrence (CC) a publié son deuxième rapport sur les marges commerciales brutes des distributeurs de carburants pour le premier trimestre 2024. PAR M. AMINE



Ahmed Rahhou, Président du Conseil de la concurrence.

Dans un objectif de renforcement de la transparence, et dans le cadre de ses prérogatives, et suite à l'accord conclu avec le secteur de la distribution des hydrocarbures, secteur pendant longtemps pointé du doigt pour sa grande opacité, le CC vient de publier son deuxième rapport sur les engagements pris par neuf sociétés de distribution de gasoil et d'essence.

C'est là une démarche de transparence qui devrait mettre en lumière et contribuer à la compétitivité du marché. A l'instar du premier rapport, l'examen du CC a permis de révéler que les variations des cotations internationales n'ont pas toujours été immédiatement répercutées sur les prix de vente au niveau national.

Au cours du premier trimestre 2024, les ventes de gasoil et d'essence des sociétés concernées par le reporting ont atteint presque 1,7 milliard de litres, marquant une augmentation de 4,6% par rapport à la même période de l'année 2023.

Les fluctuations des coûts d'achat ont aussi montré une hausse marginale pour le gasoil, tandis que les prix de cession ont connu une baisse, reflétant une absorption partielle des hausses de coûts par les distributeurs.

Ainsi, au cours du premier trimestre 2024, les ventes de gasoil et d'essence des sociétés concernées par le reporting ont atteint presque 1,7 milliard de litres, marquant une augmentation de 4,6% par rapport à la

même période de l'année 2023. En termes de valeur, le chiffre d'affaires a atteint 18,98 MMDH, soit une hausse de près de 1% par rapport au premier trimestre 2023.

A noter que le gasoil a dominé les ventes avec une part de 86% en volume et 85% en valeur. Les stations-service ont représenté presque 70% du volume total des ventes, alors que le segment B to B, englobant les clients professionnels, a représenté 30% des ventes en gasoil et en essence. Dans le rapport du CC, il est explicitement souligné que les neuf sociétés de distribution visées « n'ont pas entièrement répercuté les hausses des coûts d'achat sur les prix de cession, entraînant une diminution des marges brutes. Le premier trimestre 2024 a surtout été caractérisé par une augmentation des importations de gasoil et d'essence.

En effet, les marges brutes moyennes pour le gasoil ont varié de 1,24 DH/l à 1,69 DH/l. Celles de l'essence, de 1,76 DH/l à 2,26 DH/l. La tendance générale s'est traduite par une baisse des marges brutes, à partir de février 2024, en raison de la hausse des coûts d'achat non répercutée sur les prix de vente, précise le CC.

Ce rapport a l'avantage d'assurer une veille et de mettre en évidence la nécessité de surveiller de près les pratiques des distributeurs en vue de garantir un marché plus transparent, équitable et compétitif et d'éviter le retour des «anciennes habitudes». ■



Parlement **Un petit pas vers la transparence**

Le processus de réforme du règlement intérieur de la Chambre des représentants, bien qu'ayant pris du temps, a abouti à la modification de 27 articles dont 13 sont relatifs à la charte d'éthique. PAR **M. AMINE**

La transparence avance difficilement mais sûrement. Car, malgré les mauvaises habitudes et les résistances, cette évolution est incontournable dans la construction d'un Etat de droit et dans la restauration de la confiance des citoyens dans leurs institutions. Sur un total de 395 députés de la 1ère Chambre, à peine 119 étaient présents pour voter le nouveau règlement intérieur de cette institution qui est pourtant au cœur du processus d'élabo-

ration des lois du Royaume. Et sur ces 119 députés, 117 ont voté favorablement les amendements et 2 se sont abstenus. Il faut se rappeler le principal déclencheur de cette réforme qui a été le message Royal adressé au Parlement, le 17 janvier de cette année. Certains parlementaires égarés ont cru que leur titre leur donnait droit à se servir et à s'enrichir au détriment de la collectivité, tout en piétinant les lois et les valeurs morales, parfois les plus élémentaires. L'odeur

nauséabonde de ces «politiciens » est devenue tellement forte et insupportable qu'il fallait réagir de toute urgence. C'est que, âgée de 60 ans, l'institution parlementaire devrait entamer la voie de la sagesse pour éviter celle de la sénilité. Au cœur de ce processus de réforme entamé, figure la priorité de l'éthique. «*Moraliser la vie parlementaire en instaurant un code d'éthique contraignant pour l'institution législative dans les deux Chambres* ». Ces mots contenus dans le message Royal

ont fortement résonné dans les couloirs du Parlement, mais aussi à travers les médias, dans les rues et dans les foyers. Une commission a donc été créée et le processus de réforme a été entamé pour aboutir à la modification de 27 articles dont 13 dédiés à la charte d'éthique. Ainsi, il est d'abord question de créer une commission permanente composée de quatre membres dont deux issus de l'opposition. Cette commission sera chargée de veiller à l'application et au respect de ladite charte, avec pour principale mission d'examiner les éventuelles infractions et de conseiller le bureau de l'assemblée. C'est en fait un nouveau cadre plus transparent pour l'action parlementaire. Les modifications adoptées instaurent des mécanismes concrets pour

Sur un total de 395 députés de la 1^{ère} Chambre, à peine 119 étaient présents pour voter le nouveau règlement intérieur de cette institution qui est pourtant au cœur du processus d'élaboration des lois du Royaume.

garantir le respect de l'éthique parlementaire. Chaque député devra attester avoir pris connaissance du règlement intérieur et de la charte d'éthique. Des sanctions sont prévues allant graduellement du rappel à l'ordre jusqu'à l'exclusion des travaux de l'assemblée. Les cadeaux éventuellement reçus par les parlementaires devront dorénavant être déclarés au bureau de la Chambre des représentants et déposés au musée du Parlement. L'objectif est de contribuer à l'émergence d'une nouvelle culture politique. En fait, c'est l'application effec-

tive de ces principes qui pourrait contribuer à des changements réels et impacter positivement la perception des citoyens vis-à-vis de leurs représentants. Société civile et médias pourront et devront jouer leur rôle. C'est aussi un premier pas, aussi timide soit-il. En attendant l'adoption de nouvelles dispositions légales, notamment en matière de conflit d'intérêts et d'enrichissement illicite, véritable indicateur permettant de mieux apprécier la volonté politique en matière de transparence dans la gestion des affaires publiques. ■

MARDI 30 JUILLET 2024

**SAVE
THE
DATE!**

**CHALLENGE PUBLIE SON
HORS-SÉRIE EXCEPTIONNEL**

**LES 25 ANS DE RÈGNE DE
S.M. LE ROI MOHAMMED VI**

**PRÈS DE 200 PAGES
EN MOTS ET EN IMAGES**

Challenge

**HORS-SÉRIE D'EXCEPTION • À LIRE ET À CONSERVER !
EN KIOSQUE - ÉDITION LIMITÉE !**



Taiwan, Ormuz, Bosphore **Trois «volcans» sous haute surveillance**

Et si le sort du monde se jouait à trois endroits, ceux de Taïwan, d'Ormuz et du Bosphore, trois «zones pivots, essentielles à la stabilité internationale», selon les termes de Thomas Gomart, Historien et Directeur de l'IFRI dans son dernier livre, «L'accélération de l'histoire», éditions Tallandier, 2024.

Dans un «monde hors de contrôle», ces trois principaux «nœuds stratégiques» sont surveillés en permanence par les grandes puissances. Elles savent le caractère vital pour le commerce international de la libre-circulation dans ces détroits, le risque qu'engendrerait toute atteinte à ces trois flux principaux, «les puces électroniques avec Taïwan, le pétrole à travers Ormuz et le blé via le Bosphore».

Ce sont donc trois volcans endormis, dont le réveil pourrait embraser la planète.

Comme la plupart des experts en géopolitique, Thomas Gomart dresse un contrat simple. Nous vivons une «accélération de l'histoire» provoquée par la multiplication des conflits ou des risques de conflits, par l'affirmation de «l'ambition géostratégique de la Chine, qui est désormais la seule puissance avec les Etats-Unis capable de proposer une approche globale», l'émergence ou le renforcement de puissances régionales. Ces puissances régionales et leurs organisations représentatives (par exemple, celle dite des BRICS : Brésil, Russie, Inde, Chine auxquels se sont joints l'Afrique du Sud en 2011 et l'Argentine, l'Arabie Saoudite, les Emirats-Arabs-Unis, l'Égypte, l'Éthiopie, et l'Iran

en 2024) et ce «Sud global» comme on les nomme parfois, sont à l'origine de «la transformation de l'émergence économique en revendication politique avec pour enjeu un nouveau partage du pouvoir». Autrement dit, le «Sud global» cherche à remettre en cause un ordre mondial occidental tel qu'issu de la seconde guerre mondiale et dominé par les Etats-Unis, singulièrement dans les années qui ont suivi la dislocation de l'URSS en 1991. En 2024, le monde n'est plus dominé par une seule puissance, il est devenu «multipolaire» ; il n'y a plus de «gendarme mondial», d'où le sentiment d'un monde «hors de contrôle» où le Conseil de sécurité de l'ONU se révèle incapable d'assurer sa mission première, celle de prévenir les

conflits et de contribuer à leur résolution. Les alliances ou les «blocs» n'interdisent plus aux puissances émergentes de veiller à l'autonomie de leurs politiques étrangères et la défense pragmatique de leurs intérêts comme le montrent, par exemple, l'Inde, la Turquie ou l'Arabie Saoudite. Tout suggère que la rivalité USA-Chine va dominer les relations internationales du siècle en cours.

Le déclin occidental est-il pour autant inéluctable ? Les signes sont parfois contradictoires. Le déclin relatif de l'Union Européenne paraît acté par l'auteur du fait de «la diminution» de son «poids économique (16% du PIB mondial en 2022)» et de son «influence politique». Mais Thomas Gomart souligne, a contrario, «la capacité des Etats-Unis à conserver leur place unique sur la scène internationale», grâce à leur puissance économique : «en 1980, ils représentaient 25% du PIB mondial ; encore 25% quinze ans plus tard au pic de leur moment unipolaire ; toujours 25% en 2023» et à «leur maîtrise technologique



et globale des nœuds par lesquels transitent les principaux flux financiers et d'information».

La fin de ce premier quart de siècle est marquée par le réarmement général, la part croissante des budgets consacrés aux équipements militaires dits «conventionnels» et à un «nouvel âge nucléaire». Les guerres en Ukraine et entre Israël et le Hamas font craindre une extension de ces conflits, voire un embrasement général. Mais selon beaucoup d'experts, c'est de Taïwan que pourrait surgir un conflit majeur impliquant les deux plus grandes puissances, les Etats-Unis et la Chine. Car le détroit dit de Taïwan est doublement stratégique ; sur le plan militaire comme pour le commerce mondial. Aussi, «toute dégradation de la situation dans le détroit, qu'elle qu'en soit l'origine, aura des conséquences directes sur le fonctionnement du système international». Le Président chinois, Xi Jinping, a fait de la «réunification» avec Taïwan, par adhésion, ou s'il le faut, par la force, un objectif majeur de politique intérieure. Une date butoir est publiquement fixée : 2049, pour les 100 ans de la création de la République Populaire de Chine. Mais les connaisseurs du régime chinois, qui constatent la multiplication des exercices militaires à proximité de l'île et notent la détermination des discours officiels sur ce sujet, pensent que la Chine pourrait décider de passer à l'offensive avant la fin de la décennie. L'enjeu est immense : «une prise de Taïwan donnerait un avantage décisif à la Chine en matière navale», permettant notamment



à sa très puissante armada et à ses sous-marins nucléaires de se mouvoir beaucoup plus aisément tout en interdisant, à terme, la navigation dans le détroit aux navires étrangers. L'auteur prête ainsi au régime chinois la volonté de «transformer la mer de Chine

puces de Taïwan, au premier rang desquels la Chine, les Etats-Unis et l'Union Européenne. Tous s'efforcent de réduire cette dépendance et d'investir dans les semi-conducteurs. Mais cela prendra du temps. Et pourrait, selon certains, inciter la Chine à

Selon beaucoup d'experts, c'est de Taïwan que pourrait surgir un conflit majeur impliquant les deux plus grandes puissances, les Etats-Unis et la Chine. Car le détroit dit de Taïwan est doublement stratégique ; sur le plan militaire comme pour le commerce mondial.

en lac chinois». Autre enjeu majeur : celui des semi-conducteurs. De ce point de vue, «une crise aigüe dans le détroit aurait un effet systémique sur l'économie mondiale». En effet, «l'entreprise taïwanaise TSMC (Taiwan Semiconductor Manufacturing Company) représente à elle seule 53% du marché mondial de la fonderie de semi-conducteurs». Et «avec un peu plus de 70% de la production mondiale, Taïwan et la Corée du Sud dominant largement la fabrication de semi-conducteurs dans le monde». Tous les grands pays dépendent des

reporter toute action belliqueuse, Taïwan étant pour l'heure protégée par une sorte de «bouclier de silicon». Quant aux Etats-Unis, comme l'écrit l'auteur, impossible de dire ce qu'ils feraient ou ne feraient pas en cas d'attaque chinoise. Pour l'heure, ils maintiennent, sur cette question, une forme «d'ambiguïté stratégique», aident Taïwan à s'équiper militairement, renforcent leurs alliances avec le Japon et la Corée du Sud, tissent leur toile dans l'Indo-Pacifique. Le volcan taïwanais entrera-t-il en éruption ? Dans son ●●●

dernier livre avant sa mort, «Leadership», l'ancien Secrétaire d'Etat américain Henry Kissinger considérait «inévitabile» la rivalité stratégique entre les USA et la Chine, mais espérait que les deux plus grandes puissances du siècle sauraient apprendre à y associer une «pratique de la coexistence»...

Après les puces, le pétrole. «Plus de 2.500 pétroliers transitent chaque année par le détroit d'Ormuz, long de 185 kilomètres». Un détroit que bordent l'Iran au nord, les Emirats-Arabs-Unis et Oman au sud. Comme le note Thierry Gomart, «cette route du pétrole demeure essentielle au fonctionnement normal des économies européennes, mais aussi indienne, chinoise ou japonaise». Et, évidemment, «elle conditionne le développement des pays du Moyen-Orient», et notamment des deux puissances régionales à l'affirmation croissante que sont l'Arabie Saoudite et les Emirats. Ainsi, «le détroit d'Ormuz concentre les intérêts énergétiques des pays producteurs et des pays importateurs» et «tout incident dans cette zone, toujours sous haute surveillance, a des répercussions sur l'économie mondiale». La rivalité entre les Etats-Unis (obligés de se réengager au Moyen-Orient du fait de la guerre en cours à Gaza) et la Chine (qui a notamment contribué à la normalisation des relations entre l'Arabie Saoudite et l'Iran) n'est pas absente dans le secteur. Mais, touche d'optimisme, l'auteur rappelle que «la Chine et les Etats-Unis ont un intérêt partagé à trouver un équilibre dans le Golfe Arabo-Persique dont la stabilité conditionne la fluidité du commerce international».

Ainsi, sur le plan naval, la Ve flotte américaine, omniprésente, contribue de fait à la sécurité d'approvisionnement énergétique de la Chine, de l'Inde ou de l'Union Européenne.

Le blé, enfin. Qui transite essentiellement par le détroit du Bosphore, que l'auteur qualifie de «détroit nourricier». Son caractère stratégique et son impact pour l'alimentation mondiale ont été abondamment soulignés dans les mois qui ont suivi l'invasion de l'Ukraine par la Russie en février 2022. Parce que, rappelle l'auteur, «la Mer Noire est devenue la plaque tournante des marchés céréaliers» dans la mesure où la Russie et

nelles sur une longueur de 78 km. C'est la seule voie d'accès à la Méditerranée, et donc aux autres mers, pour la Bulgarie, la Roumanie, l'Ukraine, la Géorgie et le sud-ouest de la Russie. Plus de 35.000 navires civils y transitent chaque année». La convention de Montreux, qui date de 1936, attribue à la Turquie le contrôle du détroit et la charge de veiller à sa libre circulation. En temps de guerre, elle peut interdire le détroit aux navires militaires, prérogative dont elle a usé dès le déclenchement de la guerre d'Ukraine. L'auteur a choisi de se focaliser sur ces trois détroits. Il aurait pu, sans doute, en ajouter quelques-uns, eux aussi «névralgiques». Mais il

L'auteur rappelle que «la Chine et les Etats-Unis ont un intérêt partagé à trouver un équilibre dans le Golfe Arabo-Persique dont la stabilité conditionne la fluidité du commerce international». Ainsi, sur le plan naval, la Ve flotte américaine, omniprésente, contribue de fait à la sécurité d'approvisionnement énergétique de la Chine, de l'Inde ou de l'Union Européenne.

l'Ukraine représentaient 30% des exportations mondiales de blé. Le blocus naval imposé par la Russie pour empêcher les exportations de céréales de l'Ukraine et, ainsi, l'affaiblir, a provoqué pénuries alimentaires et flambée des prix. Et a permis à la Turquie et son Président Erdogan de jouer un rôle diplomatique majeur en négociant à plusieurs reprises avec les Russes la reprise d'exportations ukrainiennes via des corridors sécurisés en Mer Noire. Sur le Bosphore, la géographie dit tout. «Long de 30 km, le détroit du Bosphore relie la Mer Noire à la Mer de Marmara, qui rejoint la mer Egée par le détroit des Darda-

a doublement raison lorsqu'il affirme que ces trois «zones pivots» sont essentielles à la stabilité du monde. Et lorsqu'il s'inquiète des conséquences dramatiques d'une potentielle perte de contrôle collective de ces artères vitales. ■

(*) Né au Maroc, Eric Besson est un ancien Ministre français. Il fut notamment ministre de l'Industrie, de l'Energie et de l'Economie numérique sous la Présidence de Sarkozy. Coordonnateur d'un rapport «France 2025» paru en 2009, il se passionne pour la prospective et les grands enjeux de l'avenir. Eric Besson a aussi exercé de nombreuses responsabilités dans le secteur privé. Il préside aujourd'hui la filiale marocaine d'un groupe de services suisse. Il écrit cette chronique dans Challenge à titre personnel.

 mfmradio.ma

 RADIOMFM.Officiel

 MFM RADIO

 radiomfmofficiel

 @mfm_officiel

DIMANCHE 9H00-12H00



DÉCRYPTAGE...

LA 1ÈRE ÉMISSION RADIO QUI SE POSITIONNE
AU CŒUR DU DÉBAT PUBLIC DURANT 180 MINUTES
DE DISCUSSION SUR DES SUJETS BRÛLANTS,
POUR COMPRENDRE ET EXPLIQUER CETTE
ACTUALITÉ, CE PHÉNOMÈNE DE SOCIÉTÉ.

UN VRAI DÉBAT D'IDÉES AUTOUR D'ENJEUX D'ÉPOQUE
ET D'INTÉRÊT GÉNÉRAL SANS LANGUE DE BOIS.



 Scannez le code QR
pour visualiser les vidéos
des émissions.

MFM
RADIO

QUE DES ONDES POSITIVES !

Casablanca 106 - Rabat 100.5 - Marrakech 97.7 - Fès 106.9 - Tanger 104.7 - Agadir 96.5 - Oujda 101 - Laayoune 107.1

CRISE DE L'EAU

L'URGENCE DE SOLUTIONS STRUCTURELLES ET DURABLES



Sans eau, aucune vie n'est possible. L'eau est le premier élément révélateur de ce rapport évolutif, matériellement et historiquement nécessaire entre l'être humain et la nature. L'eau révèle aussi la complexité des rapports sociaux. Sous l'effet du réchauffement climatique et de la surexploitation des eaux souterraines, l'eau connaît une raréfaction continue et chronique. Cette situation qui ne cesse de s'aggraver au Maroc, fait appel à des solutions urgentes et structurelles. Outre le traitement des eaux usées et leur recyclage pour des usages spécifiques, ainsi que le dessalement de l'eau de mer, option nécessaire et incontournable bien que coûteuse, un nouveau mode de gouvernance des ressources hydriques s'impose. PAR M. AMINE



Sans eau, pas de vie, sous une forme quelconque. Cette vérité si évidente et si élémentaire doit être intégrée dans tous les comportements et dans toutes les activités humaines. Elle met en évidence le premier rapport entre les êtres humains et la nature. Les principaux facteurs de la crise actuelle de l'eau n'ont pas de frontières. Le concept de changement climatique résume ces facteurs. Néanmoins, l'impact est différent d'une région à une autre dans

le monde. Certaines régions sont plus touchées que d'autres, tout en étant souvent moins responsables, en termes de dégagement de gaz à effet de serre. Ainsi, l'Afrique du Nord figure comme région où le stress hydrique est extrêmement fort (de 4 à 5). A l'opposé, des pays, comme le Brésil ou la Colombie, connaissent un stress hydrique léger (de 0 à 0,99), ou encore le Canada et la Russie, avec un stress hydrique léger à modéré (de 1 à 1,99). La situation est très préoccupante au Maroc. Dans son dernier rapport intitulé « Quel avenir de l'eau au Maroc ? », l'Institut Royal des Etudes Stratégiques (IRES) met en évidence l'urgence d'une nouvelle politique publique de l'eau, après avoir décrit la gravité de la situation hydrique au niveau national et les principales causes. L'objectif de la rencontre organisée, le 17 mars 2022, par cet institut qui a réuni une équipe multi-

disciplinaire d'experts de haut niveau, est de «faire ressortir dans le cadre d'un exercice d'intelligence collective, des idées et des propositions innovantes, destinées à préserver le capital hydrique national et à rénover la gestion de l'eau». Plus qu'une situation de stress hydrique, le Maroc est passé au cours des deux dernières décennies à une situation de «rareté hydrique», allant jusqu'à menacer l'accès des populations en eau potable. En effet, aujourd'hui, l'approvisionnement moyen par habitant et par an en eau douce est à peu près de 650 m3 contre 1000 m3, au début des années 2000. En 1960, la moyenne était de 2500 m3. A cela s'ajoute la baisse de la qualité des eaux avec des risques sanitaires. Face à cette situation, la question de l'eau présente incontestablement le caractère d'une extrême urgence et fait appel à des solutions où s'articulent étroitement et nécessairement le local et le global, sur la base d'une vision stratégique combinant des politiques

publiques nationales et territoriales avec une coopération internationale plus efficace, en termes d'actions concrètes et de résultats effectifs.

Cause principale du stress hydrique : le changement climatique

A travers la crise de l'eau, se révèle la réalité de l'économie-monde, où règne une forte interdépendance entre les Etats. Durant les 19ème et 20ème siècles, une partie du monde, surtout l'Europe et le nord de l'Amérique, a connu une transformation industrielle qui s'est souvent réalisée au détriment de la nature. Cette transformation s'est accélérée durant les dernières décennies à travers la généralisation dans le monde d'un modèle économique (mondialisation) nécessitant le recours croissant à des ressources énergétiques et

minières non renouvelables. Le Maroc se situe en zone semi aride. Les périodes de sécheresse intense sont de plus en plus fréquentes, avec une baisse et une irrégularité des précipitations de pluie et de neige. D'où un ralentissement du renouvellement

de l'eau disponible et donc une aggravation continue de la « vulnérabilité hydrique ». En 2020, le potentiel des ressources en eau naturelle a été estimé à 22 MM de m3 par an, dont 18 MM de m3 de réserves en eaux superficielles et 4 MM de m3 en eaux souterraines. La répartition de cette eau est territorialement inégale. Plus de 50% de ces eaux sont concentrées dans les régions du nord et du centre. Les eaux superficielles, soit 18 MM de m3 sont constituées principalement par les eaux retenues dans les barrages. La variation annuelle du potentiel hydrique national est très forte, soit 5 à 50 MM de m3, en fonction des aléas climatiques. A fin février 2024, le taux de remplissage des barrages a ●●●

LE CHIFFRE

25%

A fin février 2024, le taux de remplissage des barrages a été inférieur à 25%, contre 51%, en février 2021.

été inférieur à 25%, contre 51%, en février 2021. Par ailleurs, la pénurie des eaux superficielles/de surface a été aggravée par la surexploitation des nappes phréatiques/eaux souterraines. Les nappes phréatiques répertoriées sont au nombre de 130 dont 32 sont des nappes profondes, et 98 des nappes superficielles. Les systèmes aquifères couvrent une superficie totale de près de 80 000 km², soit à peu près 10% du territoire. La surexploitation des eaux est mesurée à travers la baisse du taux de renouvellement et la baisse continue du niveau piézométrique (niveau de profondeur des eaux souterraines, par rapport à une norme).

Les eaux souterraines fournissent de l'eau douce à plus de 90% de la population rurale, irriguent près de 40% de la superficie agricole totale et contribuent à plus de 50% à la « valeur économique » de l'ensemble des superficies agricoles irriguées. C'est dire l'importance stratégique de l'eau dans l'économie nationale. Si la cause principale de la raréfaction des eaux est de nature exogène, il n'en demeure pas moins que les politiques publiques nationales mises en œuvre, en particulier dans le domaine agricole, ont contribué à une aggravation de la situation des ressources hydriques. C'est le constat principal du rapport cité de l'équipe multidisciplinaire qui a travaillé avec l'IRES.

Agriculture : un secteur fortement tributaire de l'eau

Sur 16,28 MM de m³ d'eau consommée, 89,26% sont destinées à l'irrigation, et 10,74% à l'approvisionnement en eau domestique, touristique et industrielle (Rapport IRES, juin 2024). Parmi les autres facteurs non négligeables expliquant la croissance de la consommation d'eau, sont cités l'accroissement démographique, l'évolution des modes de vie plus exigeants en consommation d'eau, et l'amélioration du niveau de vie des populations. En plus de l'aspect quantitatif, la qualité de l'eau aussi connaît

Crise de l'eau : les vraies causes et les vraies solutions

La baisse des précipitations des pluies et des neiges a une cause principalement exogène et globale. L'origine de cette baisse réside dans le réchauffement climatique, concept résumant un phénomène planétaire et pour lequel les solutions ne peuvent être que globales. A ce niveau, après l'Accord de Paris, adopté lors de la COP 21, en 1996, la coopération internationale en matière de lutte contre le réchauffement climatique n'a pas cessé de tituber. Les récents conflits armés et les crises géopolitiques dans le monde ont presque mis en second plan les menaces inhérentes au réchauffement climatique. Les signaux d'alerte n'ont pas cessé de

se multiplier en termes de hausse de la chaleur, des incendies, de fonte des glaces, des inondations et autres catastrophes dites naturelles mais qui sont, en fait, de moins en moins naturelles.

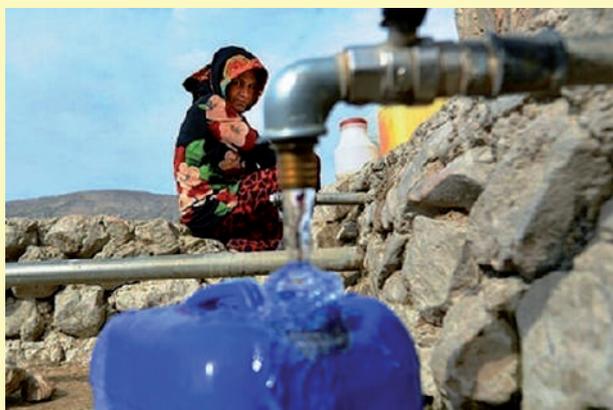
A côté de cette dimension globale, les facteurs locaux ou endogènes ne doivent pas être négligés. Dans une région comme celle de l'Afrique du Nord, connue pour son aridité, l'eau a toujours été rare. Le contexte mondial du réchauffement climatique a aggravé cette situation de rareté des ressources hydriques. Au Maroc, le secteur agricole consomme, à lui seul, presque 90% des eaux de surface et des eaux souterraines. De toute évidence, c'est sur ce sec-

une dégradation continue, due principalement à l'extension des cultures irriguées souvent destinées à l'export et à l'infiltration des engrais chimiques

et des pesticides. La pollution croissante des eaux s'est ainsi traduite par la disparition de 60% à 80% des superficies des zones humides (lacs et

Les politiques des barrages, les infrastructures hydro-agricoles, les politiques publiques volontaristes de généralisation de l'accès à l'eau potable (...) sont à capitaliser. Ces acquis ont permis aujourd'hui d'approvisionner en eau potable 100% de la population urbaine et presque 98% de la population rurale, avec l'irrigation de plus de 2 millions d'hectares.





teur que devraient être concentrés les efforts en matière d'économie d'eau. C'est notamment le cas des « cultures aquavores », c'est-à-dire qui consomment beaucoup d'eau, et dont le coût de revient n'intègre pas le coût réel de l'eau et les coûts liés à la dégradation des écosystèmes naturels. D'où l'urgence d'un

travail scientifique et technique de recensement des types de cultures et autres activités agricoles actuellement inadaptées aux capacités hydriques réelles dont dispose le Maroc. Toute la question réside dans l'équation suivante : la consommation annuelle d'eau d'irrigation agricole doit être inférieure aux réserves d'eau de surface et d'eau souterraine, compte tenu du taux de renouvellement de ces réserves, lequel taux a tendance à baisser sous l'effet du réchauffement climatique. Sachant que $C = C1 + C2$ = consommation annuelle d'eau ; $C1$ = consommation annuelle d'eau d'irrigation agricole ; $C2$ = consommation annuelle d'eau à usage autre qu'agricole ; R = réserves d'eaux de surface et d'eaux

souterraines ; Tr = taux de renouvellement (précipitation des pluies et des neiges). Cette équation peut être représentée comme suit :

$$C1 + C2 < R \times Tr, \text{ avec } C1 = C \times 90\%$$

A côté de ce chantier stratégique d'adaptation des politiques agricoles aux ressources hydriques disponibles et au changement climatique, il est possible de développer les autres solutions que sont le traitement des eaux usées et le dessalement de l'eau de mer ou des eaux saumâtres. Sans pour autant négliger l'axe relatif à une sensibilisation/éducation collective de la population, en vue d'adhérer et d'adopter des comportements et des pratiques civiques et responsables en matière de consommation d'eau. L'implication est donc nécessairement à la fois individuelle et collective.

bassins), selon l'Institut national de la recherche agronomique (INRA), et ce malgré la signature de la Convention RAMSAR, destinée à la protection des écosystèmes naturels. A cela s'ajoute l'extension des cultures en haute altitude, ce qui provoque une baisse des eaux, voire un assèchement des sources d'eau dans les bassins versants. Ainsi, autrefois perçu comme un « château d'eau », le Moyen Atlas ne l'est plus, suite à une surexploitation des écosystèmes et des lacs naturels qui jouent un rôle fondamental dans la recharge des aquifères.

Un modèle de gestion de l'eau à rénover totalement

La gestion actuellement inadaptée du « capital hydrique » fait appel à des solutions pratiques urgentes. Il ne s'agit pas de « réinventer la roue ». Il existe des acquis importants en matière de gestion hydrique qui méritent d'être consolidés. Les politiques des barrages, les infrastructures hydro-agricoles, les politiques publiques volontaristes de généralisation de l'accès à l'eau potable

(...) sont à capitaliser. Ces acquis ont permis aujourd'hui d'approvisionner en eau potable 100% de la population urbaine et presque 98% de la population rurale, avec l'irrigation de plus de 2 millions d'hectares. Ce modèle de gestion a cependant atteint ses limites. C'est un modèle qui privilégie l'offre, en puisant dans des ressources de plus en plus limitées. Un grand fossé s'est creusé entre l'offre et la demande et a poussé vers la surexploitation des eaux souterraines dont les réserves ont été constituées pendant des décennies, voire des siècles. Pour l'ensemble du Maroc, les niveaux des aquifères présentent aujourd'hui des valeurs alarmantes. D'autant plus qu'il s'agit d'un processus irréversible d'épuisement. A cela s'ajoutent l'insuffisance dans la coordination entre les divers intervenants dans le secteur de l'eau et l'absence d'un système d'information performant pour la collecte des données, le suivi et l'évaluation de l'offre et de la demande en eau. D'où une planification de l'eau affaiblie, compte tenu du caractère insuffisant,

erroné ou biaisé des informations disponibles.

L'eau, future première richesse mondiale et enjeu de gouvernance

Constamment, les discours Royaux mettent l'eau au centre des enjeux des politiques publiques. C'est dire la dimension stratégique de cette ressource indispensable à la vie et à tous les secteurs marchands et non marchands. En 1981, année qui rappelle l'une des plus longues et des plus dures sécheresses qu'a connues le Maroc, a été créé le Conseil supérieur de l'eau et du climat (CSEC). Néanmoins, ce Conseil ne s'est pas réuni, depuis 2001. En 2015, a été créé le Conseil national de l'environnement (CNE) et placé sous l'autorité du Chef de gouvernement. Ont aussi été prévues des structures régionales pour représenter localement ce Conseil. Ces structures attendent d'être réellement opérationnelles et dynamiques. De même, au niveau territorial, existent des conseils et agences des bassins dont le rôle principal est de ●●●

veiller à l'application de la réglementation dans le domaine de l'eau. Là aussi, ces derniers souffrent d'un manque de moyens financiers et de ressources humaines qualifiées. Sur le plan législatif, a été adoptée, en 1995 la loi 10-95 relative à l'eau. C'est aussi le cas, 20 ans plus tard, avec la loi 36-15, dont l'application effective demeure loin des attentes.

La « vision hydrique » de la Banque Mondiale

Pour la Banque Mondiale (BM), les principaux enjeux portent sur le « modèle productif ». Cette vision est développée par cette institution financière internationale notamment dans le rapport de 2019, avec pour titre « Qualité inconnue : la

crise invisible de l'eau ». Pour cette institution, « le manque de l'eau réduit la croissance économique d'un tiers ». La rareté hydrique peut engendrer une augmentation des coûts de production et un risque élevé de baisse de la compétitivité économique globale. L'eau représente au moins 50% de la valeur réelle de la production agricole, tout en étant un intrant essentiel dans les autres secteurs économiques. D'où la nécessité et l'urgence de repenser le modèle hydrique actuel avec un réexamen prioritaire des politiques publiques agricoles (Green Generation, prolongement du Plan Maroc Vert). D'après la BM, « plusieurs segments du système productif seraient contre-productifs du fait de leurs impacts négatifs sur la ressource hydrique et

sur l'environnement, de manière générale, comparés à leur contribution au PIB ». Mieux, la BM ajoute : « cela s'applique également à l'extension des zones irriguées et/ou à celles de l'agriculture d'export, favorisée par de fortes subventions, alors qu'elles génèrent des coûts cachés élevés, liés à la dépense en eau et aux pollutions hydriques dont elles sont en grande partie responsables ». C'est là un constat bien différent des rapports antérieurs de la BM qui ont « applaudi » au PMV. Dans cette optique, et pour éviter toute polémique stérile, l'IRES propose « l'établissement d'une balance commerciale hydrique globale des activités productives et des imports-exports », laquelle serait utile pour mieux orienter les stratégies sectorielles, en prenant en compte les coûts associés aux exter-

Dessalement de l'eau de mer : une alternative incontournable

A peine 30% de l'eau douce totale est potable, soit 0,75% du volume total de l'eau sur Terre, dont presque 70% sous forme de ressources inaccessibles sous forme de glaciers et de calottes glaciaires, presque 30% sous forme d'eau souterraine et 0,27% sous forme d'eau de surface (Gleik et al, 2012). Alors que l'eau salée représente près de 97,5% du volume total d'eau sur Terre et est accessible à presque tous les pays disposant d'un littoral. Ce qui fait aujourd'hui du dessalement de l'eau de mer une option stratégique pour sécuriser l'approvisionnement en eau, surtout dans les pays en situation de stress hydrique. Actuellement, la capacité mondiale de dessalement est de plus de 100 millions de m³ par jour, provenant de plus



de 16 000 usines réparties dans 175 pays. Les pays du Moyen Orient et de l'Afrique du Nord (MENA) détiennent presque la moitié de cette capacité mondiale. Les technologies de dessalement les plus utilisées sont l'osmose inverse (RO), le flash multi-étapes (MSF), la distillation multi-effets (MED), l'électrolyse (ED) et les technologies hybrides, avec respectivement une part de 63%, 23%, 8%, 3% et 3%.

La situation climatique actuelle au Maroc due principalement au

réchauffement global et à la variabilité temporelle et spatiale des précipitations, a négativement impacté l'ensemble des secteurs, en particulier la production d'eau potable et de l'eau d'irrigation agricole. Pour pallier les problèmes dus à la pénurie d'eau, la mobilisation des ressources en eaux non

conventionnelles, notamment l'eau de mer dessalée, est une option qui s'impose, d'autant plus que le Maroc dispose d'un littoral maritime de plus de 3 500 km, avec un poids corporel de l'ordre de 500 millions de m³ (Hssaisoune et al. 2020). Aujourd'hui, les procédés les plus utilisés sont ceux qui présentent le moins de coûts aussi bien économiques qu'environnementaux. C'est notamment le cas de l'osmose inverse mais aussi de la nanotechnologie, de la distillation par mem-

nalités, notamment ceux liés à l'épuisement des ressources hydriques. Cependant, rien n'est fatal. Les contraintes hydriques peuvent aussi constituer une opportunité pour le développement de la recherche scientifique et l'invention de nouvelles technologies mieux adaptées et plus appropriées.

La crise de l'eau peut être une opportunité

En effet, les situations de crise incitent souvent à une nouvelle dynamique innovatrice (et aussi de survie) pour pouvoir y faire face à travers des solutions durables. Ainsi, déjà a été entamée une modernisation des systèmes de production et de distribution de l'eau. Il est surtout question de rationaliser l'eau destinée

La question de l'eau devrait être placée au cœur du développement durable. Le changement climatique, phénomène mondial, explique la croissance de la pénurie hydrique qui elle-même est un facteur d'accélération de la détérioration des écosystèmes naturels.

à la production agricole, animale et végétale, d'améliorer l'efficacité des canalisations, de traiter les eaux usées, de mieux gérer les déchets, surtout liquides, de dépolluer les nappes phréatiques, de dessaler l'eau de mer et l'eau saumâtre, et d'assurer une bonne gestion des bassins versants. Le rapport de l'IRES cite certaines expériences internationales telles que celles du Canada et de Singapour, pouvant inspirer les politiques publiques de l'eau au Maroc. Ces expériences ont

permis de développer de nouvelles pratiques de gestion de l'eau grâce à de nouvelles technologies. Elles «montrent l'importance de repenser la question de l'eau au Maroc et d'en faire un levier de développement industriel, scientifique et technologique». Il est même possible de faire du secteur de l'eau un «nouveau métier mondial du Maroc». Face à la crise de l'eau, «le contexte de rareté hydrique a d'ailleurs incité à accélérer la création de «cleantechs» dans les zones industrielles, le lancement de projets de

brane ou de l'électrolyse. Le Plan national de l'eau a prévu la construction d'usines de dessalement d'eau de mer pour produire près de 515 millions de m3 par an, en 2030. L'ONEE a déjà réalisé plusieurs projets de dessalement, principalement dans les provinces du Sud pour des raisons d'aridité intense du climat et de rareté des ressources en eaux conventionnelles. Ainsi, l'ONEE approvisionne une dizaine de localités en eau potable issue du dessalement (SW) ou de la déminéralisation (BW), pour une capacité de 100 000 m3 par jour. Le plus grand projet de dessalement se trouve dans la ville côtière d'Agadir (Douira SWRO). L'eau dessalée produite serait dédiée conjointement à l'approvisionnement en eau potable et à l'irrigation agricole. Ce projet a bénéficié d'un budget de plus de 3 MMDH, avec une capacité de traitement d'environ 75 millions de m3 d'eau dessalée par an, et une capacité journalière maximale de 450 000 m3 par jour. Le financement est à la fois public et privé, dans le cadre du « partenariat public privé

» (PPP). Cependant, le « hic » réside dans le fait qu'il s'agit d'une agriculture d'exportation bénéficiant de l'eau dessalée dont le coût est subventionné à 50% par l'argent public (déclaration de Nizar Baraka au Parlement, en réponse à une question lors d'une session à la Chambre des représentants). Le Groupe OCP, depuis 2008, s'est engagé, dans sa vision stratégique, à la construction de stations de dessalement et de traitement des eaux usées, en vue d'assurer son autonomie hydrique totale (Voir encadré ci-contre). Par ailleurs, la grande usine de Casablanca prévoit d'atteindre une capacité de dessalement de 250 millions de m3 par an, en 2030. Presque toutes les usines de dessale-

ment utilisent des systèmes d'osmose inverse (RO).

Source : Revue bibliographique et études de cas sur le dessalement d'eau de mer et son impact sur le milieu marin. Institut national de recherche halieutique (INRH).

> Technologies de dessalement

Type de procédé technique	Méthode
Membranaire	Osmose inverse (RO)
	Nano filtration (NF)
	Osmose (FO) Electrolyse
Thermique	Electrodéionisation (EDI)
	Electrolyse inverse (EDR)
	Distillation multi-effets (MED)
	Dessalement multiples flash (MSF)
Hybride	Compression de vapeur (VP)
	Distillation par membrane (MD)

> Type d'eau et de salinité

Type d'eau d'alimentation	Salinité (mg/litre)
Eau douce (PW)	< 500
Eau de rivière (RW)	500 à 3 000
Eau saumâtre (BW)	3 000 à 20 000
Eau salée (SW)	20 000 à 50 000
Saumure (BR)	> 50 000

Impacts environnementaux du dessalement

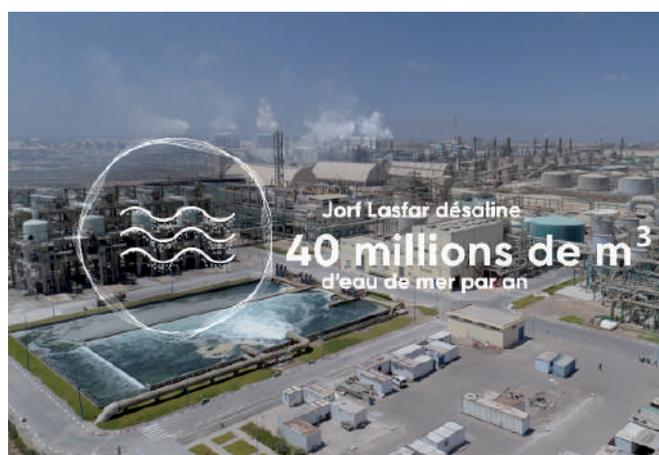
Si le dessalement de l'eau de mer permet de disposer de volumes supplémentaires d'eau douce pour faire face à la raréfaction hydrique et à la croissance de la demande en eau, il y a lieu cependant de tenir compte de certains impacts environnementaux défavorables. D'où les défis environnementaux nouveaux, inhérents au dessalement de l'eau de mer, qui s'imposent. Le prélèvement d'eau de mer à dessaler entraîne notamment la collision d'organismes marins. En effet, les organismes vivants, présents dans l'eau d'alimentation, succombent au cours des différentes étapes du processus de dessalement. D'où la nécessité de solutions techniques permettant d'éviter ou tout au moins d'atténuer les impacts négatifs (par positionnement des points de captage d'eau loin des zones biologiquement productives,

par prélèvement d'eau en profondeur, ou par petites installations recourant à des puits marins/côtières souterrains...). Les impacts négatifs résultent aussi du rejet des saumures. S'ajoute à cela le risque d'accroissement de la salinité en milieu marin. Le traitement de ces impacts nécessite certainement une recherche scientifique et une amélioration continue des technologies appliquées et donc des coûts immédiats supplémentaires mais inévitables et incontournables afin de préserver la biodiversité maritime. Il sera question de produire une eau certes indispensable, néanmoins sans détruire des sources de vie et des écosystèmes naturels, pour pouvoir assurer une durabilité des ressources naturelles dans leur globalité, tout en permettant aux humains de satisfaire leurs besoins vitaux.

dessalement de l'eau de mer et de récupération des eaux usées...». Mieux, la crise de l'eau présente l'opportunité d'une complémentarité triangulaire entre le secteur de l'eau, l'agriculture et l'industrie, favorisant ainsi un rapport organique entre villes et campagnes. Au-delà des aspects techniques, se posent aussi des enjeux d'équité économique, sociale et territoriale, voire environnementale. 50% des eaux superficielles et souterraines se concentrent au nord et au centre du Maroc. La pénurie durable en eau ne peut qu'aggraver les disparités spatiales actuelles et favoriser de nouveaux flux d'exode rural. En fait, la question de l'eau devrait être placée au cœur du développement durable. Le changement climatique, phénomène mondial, explique la croissance de la pénurie hydrique qui elle-même est un facteur d'accélération de la détérioration des écosystèmes naturels. Ce qui devrait entraîner, inéluctablement, un accroissement de la sous-alimentation et de la malnutrition, l'apparition de nouvelles maladies, l'accentuation de la précarité économique des populations et la réduction des ressources agricoles

GRUPE OCP : UN ENGAGEMENT ENVIRONNEMENTAL DÉCISIF

Produire pour nourrir sans détruire. Telle est la devise du Groupe OCP. En effet, dans une démarche responsable et volontariste, le géant mondial des phosphates a lancé, dès 2008, son premier «Programme Eau», avec un objectif d'abandon total de l'utilisation des ressources en eaux conventionnelles dans l'ensemble de ses processus industriels, avant 2020. Dix ans plus tard, en 2018, un autre programme, plus ambitieux, « Economie circulaire durable », a été élaboré selon une approche intégrée, où le Groupe OCP vise à couvrir 100% de ses besoins en eau, en recourant exclusivement aux ressources en eaux non conventionnelles. Ainsi, le complexe Jorf Lasfar est actuellement approvisionné par la plus grande usine de dessalement SWRO du Maroc, avec une capacité annuelle de 25 millions de m³ par an. Cette capacité a été ensuite portée à 40 millions de m³ par an. A Laâyoune aussi, a été construite une station d'une capacité de 7,5 millions de m³ par an, s'ajoutant à une station de 1,2 million de m³ par an. C'est dire



que le modèle OCP est une réussite pouvant inspirer de nombreuses institutions et entreprises publiques ou privées, en matière de gestion responsable et durable des ressources hydriques.

(...). Pire, l'amplification de la rareté de l'eau peut retarder, voire constituer un obstacle à la réalisation des objectifs de développement durable, à l'horizon 2030.

La sécurité et la souveraineté hydrique sont des objectifs stratégiques

L'IRES, dans son dernier rapport sur l'eau, préconise une refonte globale de la gouvernance de l'eau. Toutefois, il n'est pas question de « faire table rase ». Parmi les propositions suggérées, il est d'abord question de capitaliser sur les acquis en matière de gouvernance de l'eau et d'innover dans la gestion du « capital hydrique ». Ainsi, sur le plan institutionnel, il y a lieu de redynamiser les institutions stratégiques existantes et en lien avec l'eau, voire de les fusionner, en vue de simplifier et de rendre plus efficace l'action publique. Le cadre législatif et réglementaire est à actualiser à la lumière de la situation actuelle de rareté de l'eau. De nouveaux modèles de production et de consommation d'eau sont à concevoir, en distinguant l'eau verte destinée à l'agriculture, l'eau grise à usage industriel et l'eau bleue destinée à un usage domestique (principalement l'eau potable). Ce qui doit faciliter la mise en place d'une « comptabilité de l'eau ». Le traitement des eaux usées devrait être généralisé à l'ensemble du territoire. La dimension relative à l'eau doit être intégrée et prise en compte dans tout projet d'investissement.

S'agissant de la sécurité et de la souveraineté hydriques, il est question de : donner la priorité au niveau de l'affectation des eaux irriguées aux cultures concourant à la souveraineté alimentaire et à celles vivrières ; promouvoir le développement des cultures pluviales ; concevoir un « plan national de l'agroforesterie » pour diversifier les cultures agricoles et assurer la sécurité alimentaire du pays, notamment dans les zones pluviales ; disposer d'une carte d'aptitudes et de vocation agricole, ainsi que d'une évaluation

de l'usage de l'eau pour les différentes spéculations agricoles ; créer un conservatoire des terres agricoles ; promouvoir le stockage virtuel de l'eau sous forme de cultures ; et conduire des études d'impacts préalables à l'autorisation de projets agricoles fortement consommateurs en eau.

De même, la recherche scientifique sur l'eau, au niveau national, est une priorité stratégique. Il en est de même des formations spécialisées dans la gestion de l'eau pour doter les structures existantes ou à créer, actuellement déficitaires en ressources humaines. La crise

actuelle de l'eau, comme indiqué, peut et doit devenir une opportunité pour l'émergence de nouveaux métiers d'avenir. Mieux, l'IRES va jusqu'à proposer de faire de la question de l'eau, bien public par excellence, voire « bien commun de l'humanité », une « cause nationale citoyenne et inclusive ». C'est là un message profond que devraient bien saisir certains responsables politiques qui continuent à gérer les affaires publiques, en gardant le « nez sur le guidon », emprisonnés dans le « court terme », tout en se dirigeant vers l'impasse. ■

L'eau dans le monde : quelques indicateurs clés



Si le volume de la Terre est estimé à 1 083 320 000 000 km³, l'eau recouvre 71% de la surface du globe, mais les océans ne représentent qu'une « fine pellicule ». Le volume de toute l'eau de la Terre représente 1 386 000 000 km³. Le volume d'eau douce liquide serait de 10 633 450 km³, et l'eau douce des rivières et des lacs atteindrait un volume de 93 113 km³. Les océans et les mers contiennent 96,5% de toute l'eau terrestre.

L'eau douce est inégalement répartie dans le monde. Ainsi, 9 pays disposent de près de 60% des ressources naturelles mondiales. Il s'agit de la Russie où le lac Baïkal, situé dans le sud de la Sibérie, qui représente le plus grand réservoir naturel d'eau

douce liquide du monde, avec 23 000 milliards de mètres cubes d'eau. C'est aussi le cas du Canada et des États Unis d'Amérique qui se partagent d'immenses réservoirs d'eau sous forme de lacs et de fleuves, du Brésil, de la Colombie et du Pérou, de la Chine, l'Inde et l'Indonésie.

1/3 de la population mondiale ne dispose pas d'eau potable. La consommation d'eau potable par habitant varie fortement dans le monde. Si en Amérique du Nord, la consommation moyenne par habitant et par jour est de 250 litres, elle est de moins de 150 litres en Europe et de moins de 10 litres en Afrique subsaharienne.

Source : Courrier International, Hors-série, Septembre-octobre 2020.

IMANE MESSAOUDI-MATTEI // Géographe, Agronome et chercheuse à l'Institut des Sciences de l'Environnement (Université de Genève) et au Geneva Water Hub (Suisse)

«La crise de l'eau est avant tout une crise de gouvernance»

Dr. Imane Messaoudi-Mattei est géographe et agronome. Elle est chercheuse à l'Institut des Sciences de l'Environnement (Université de Genève, Suisse) et au Geneva Water Hub (Suisse). Ancrées dans les sciences sociales, ses recherches explorent les questions d'accès, d'utilisation et de gestion des ressources hydriques dans différents contextes régionaux et transfrontaliers. Elle s'intéresse principalement aux dynamiques autour des pratiques d'irrigation, à la durabilité des ressources hydriques et des espaces ruraux, aux interdépendances entre espaces ruraux et urbains, et plus généralement à l'analyse des politiques agricoles et environnementales dans les pays semi-arides en général, et au Maroc en particulier. PROPOS RECUEILLIS PAR M. AMINE

Challenge : La situation de l'eau au Maroc ne cesse pas de s'aggraver. Quels sont d'après vous les principaux indicateurs d'alerte de cette situation ?

Imane Messaoudi-Mattei : La crise de l'eau au Maroc ne se limite plus aux espaces ruraux. Elle est désormais globale et s'étend aussi aux zones urbaines et péri-urbaines, menace la disponibilité en eau potable pour une grande partie de la population, et a d'importantes répercussions sur nombre d'autres secteurs d'activités. Les six dernières années ont été marquées par de sévères épisodes de sécheresses consécutives, ayant touché l'intégralité du territoire marocain. Les niveaux des précipitations sont restés extrêmement faibles et nombre de recherches montrent qu'ils seraient amenés à l'être davantage à l'avenir en raison des effets du dérèglement climatique. Par ailleurs, il est utile de rappeler que les 152 barrages du pays enregistraient des taux de remplissage historiquement bas ne dépassant pas 23,2% en début d'année. En ce qui concerne la disponibilité en eaux souterraines, d'après les chiffres officiels, les nappes seraient surexploi-



tées à hauteur de 1,11MMm3/an. Les coupures d'eau potable ne cessent de se démultiplier dans plusieurs villes du royaume, et les résultats des campagnes agricoles sont désastreuses, impactant, par conséquent, l'économie marocaine toute entière. Mais au-delà de ces chiffres qui permettent de mesurer aujourd'hui la gravité de la situation et l'urgence d'agir « autrement », c'est sur le terrain, au contact des populations que l'on peut réellement apprécier et comprendre les répercussions de la

raréfaction des ressources hydriques sur la plus grande partie de la population du pays.

Challenge : Pour faire face à cette crise, des décisions ont été prises par les autorités publiques et sont en cours de mise en œuvre. Ces solutions officielles sont-elles pertinentes et suffisantes pour garantir la durabilité des ressources hydriques au Maroc ?

I.MM. : Il est vrai que plusieurs projets

ont récemment vu le jour pour pallier le manque d'eau dans les grandes villes du pays -on pourrait citer l'exemple très controversé de l'autoroute de l'eau pour alimenter, grâce à l'« excédent » du bassin de Sebou, les villes de Rabat et de Casablanca-, et plusieurs autres ont été annoncés par M. Nizar Baraka aux commandes du Ministère de l'Équipement et de l'Eau, à l'occasion de la présentation du budget pour l'année 2024. L'objectif annoncé était notamment celui de la « sécurisation » de l'accès à de « nouvelles » ressources hydriques, que ce soit pour des usages domestiques, industriels ou agricoles. Ces projets s'articulent principalement autour de la construction de nouveaux barrages (plus d'une vingtaine - ce qui peut être étonnant lorsque l'on a en tête les taux de remplissage des barrages de ces dernières années -) et de stations de dessalement (6 étant en cours de réalisation, 16 autres à l'étude). Ils s'inscrivent dans des discours de « rationalité », de « résilience », de « durabilité », d'« innovation », d'« autonomisation », de « responsabilisation » des usagers (notamment des agriculteurs), tout en insistant sur le fait que ces discours pourraient aller de pair avec ceux d'une « modernisation » et d'un « développement » dont le Maroc aurait besoin.

Le choix de ces solutions est très parlant, même alarmant pour les chercheurs en sciences sociales qui travaillent sur les questions de durabilité et de résilience. La durabilité se retrouve associée exclusivement à des logiques gestionnaires. On pourrait même avancer qu'aujourd'hui, la rareté de l'eau au Maroc a été constituée comme un problème public afin de justifier de nouvelles politiques d'intervention en matière d'offres sans qu'il n'y ait réellement d'espaces de discussions ou de concertations entre les usagers autour de tels choix d'aménagement. Nous nous retrouvons finalement dans la continuité des modèles productivistes, à l'origine même de la crise hydraulique actuelle, de la dégradation de la qualité des

ressources, et de l'accroissement des inégalités économiques et sociales. Des modèles de développement qui ne sont point remis en question et in fine des choix politiques qui se limitent à la valorisation de solutions technologiques afin de mobiliser éternellement de « nouvelles » ressources, sans une volonté d'aller vers des alternatives plus inclusives, axées d'abord sur les besoins et la demande des usagers, plus durables parce qu'elles seraient d'abord éminemment sociales.

Challenge : Quelles sont justement ces autres alternatives possibles et quelles « bonnes pratiques internationales » observées pourraient inspirer et enrichir la politique de l'eau au Maroc, en particulier en matière de gestion des ressources destinées à l'irrigation ?

I.MM. : Il faudrait être prudent lorsque l'on souhaite procéder à des comparaisons internationales et à des travaux de benchmark. S'il peut être utile de s'inspirer de certaines

à évaluer la demande en eau afin de satisfaire ces besoins. Cette évaluation ne pourrait, par ailleurs, être rigoureuse que si elle permet à tous les groupes d'acteurs concernés de se réunir et d'échanger autour d'une table. Sans l'initiation d'un tel débat public et d'un tel dialogue entre les groupes des usagers, des producteurs, des chercheurs (y compris ceux en sciences sociales longtemps considérés comme « trop embêtants »), des décideurs, on ne fera que perpétuer des solutions à court terme qui, pour beaucoup, ont déjà montré leurs limites. Rappelons, par exemple, comment la pratique du goutte-à-goutte a longtemps été vantée pour ses mérites d'économie d'eau alors qu'en réalité, celle-ci a contribué à élargir les superficies irriguées et à surexploiter, dans plusieurs régions du Maroc, les nappes phréatiques et les nappes profondes, avec l'appui des subventions publiques.

La crise de la rareté de l'eau est avant tout une crise de gouvernance, et une

« Plus que jamais, l'urgence actuelle devrait faire ressortir de vraies alternatives écologiques, plus inclusives, au cœur desquelles nous verrions naître une justice sociale et environnementale au Maroc ».

expériences réussies, il est encore plus judicieux de partir des réalités locales, bien complexes, afin de co-produire avec les groupes d'acteurs concernés des solutions qui soient adaptées, et qui s'inscriraient dans la durée. Si l'on se concentre sur les pratiques d'irrigation, et plus généralement sur l'utilisation et la gestion de l'eau dans les espaces ruraux marocains, avant de lister les bonnes pratiques à développer et à adopter, il paraît fondamental de commencer par initier un dialogue sur l'avenir de l'agriculture au Maroc. Qu'est-ce que nous voulons produire ? Pour qui ? Pourquoi ? Quels sont aujourd'hui les besoins alimentaires des marocaines et des marocains ? Et à partir de là, commencer

liste de pratiques cherchant à « responsabiliser » certains usagers, qui seraient plus « coupables » ou plus « ignorants » que d'autres, est loin d'être suffisant. Si par exemple nous nous inspirons de pratiques de gestion communautaires considérées aujourd'hui comme étant trop « traditionnelles », nous pourrions voir que celles-ci pourraient inspirer des modèles de gestion plus récents des ressources, et vice versa. Plus que jamais, l'urgence actuelle devrait faire ressortir de vraies alternatives écologiques, plus inclusives, au cœur desquelles nous verrions naître une justice sociale et environnementale au Maroc. Et nous avons toutes les ressources nécessaires pour aller dans ce sens au Maroc. ■

VH magazine
Version Homme
N°103 / NOVEMBRE 2011 20 DH

Entretien exclusif
LENNY KRAVITZ
Rock star mystique

id Prix Moulay El Hassan :
ourses, l'ambiance, les people...
oc Classic :
uspense et de l'action
o : un siècle de courses
o Expo : tendance luxe
s & Cars, Steve McQueen...

**DES HOMMES &
DES MÉCANIQUES**

VH magazine
Version Homme
N°103 / NOVEMBRE 2011 20 DH

OPINIONS
ENQUÊTES
CULTURE
STYLE
PLAISIRS
SPORT

ALLIANCES
Inspiré par vous

RACHID ANDALOUSSI
« CASABLANCA,
MON COMBAT »

1920-1970
L'âge d'or de
Casablanca

80 Pages
LA VIE DANS L'ANCIENNE MÉDINA, QUAND CASA C'ÉTAIT L'AMÉRIQUE. LES PISCINES, LA RÉSTANCE, LES CINÉMAS, LE QUARTIER EUROPÉEN, LES CABARETS...

VH magazine
Version Homme
N°103 / NOVEMBRE 2011 20 DH

NUMÉRO COLLECTIF
60 PHOTOS
JAMAIS PUBLIÉES

50 ans
DE MAROC
VUS PAR
LIFE

VH magazine
Version Homme
N°107 / MARS 2012 20 DH

OPINIONS
ENQUÊTES
CULTURE
STYLE
PLAISIRS
SPORT

**LA BOXE &
SES MYTHES**

» CERDAN, ACHIK, RAHILOU:
PORTRAITS DES CHAMPIONS
MAROCAINS

» LES LÉGENDES DU RING

» LES GRANDS COMBATS
DU XXE SIÈCLE

Mohamed Ali
«THE GREATEST»

LE GP DE MARRAKECH
SOUTENU PAR SA MAJESTÉ

Maroc Classic
DÉPART
IMMINENT

Zegna
UNE HISTOIRE
DE TISSU

Montres
TONNERRE
MÉCANIQUE

Culture
VOYAGE EN EUROPE
ORIENTALE

VH magazine
Version Homme
N°107 / MARS 2012 20 DH

EDITION
SPÉCIALE
10
ANS DE REGNE

VH magazine
Version Homme
N°107 / MARS 2012 20 DH

Société | Art de Vivre | Business | Tendances

Hassan II
Un Roi
gentleman

» GCM : le premier
gentlemen's club
marocain

» Gentlemen du Maroc
et d'ailleurs

» L'art de vivre du
parfait gentleman

» Chap : le revival du
dandysme

Série mode
ANAS EL BAZ
STREET DANDY

Entretien : Sophie Msiza
LA PREMIERE DAME
D'AFRIQUE DU SUD

Art : ANDRÉ
RETOUR
BIEN-ÂGÉ

VH magazine
Version Homme
N°115 / DÉCEMBRE 2012 20 DH

Société | Art de Vivre | Business | Tendances | Culture

Marcel Khalifa

SPECIAL SAHARA
5 JOURS
DANS LE

SOCIÉTÉ
L'ISLAMISATION
DU MAROC

RADIO
LE PHÉNOMÈNE
CASA FM

CINÉMA
L'EXODE DES
JUIFS

DOLCE VITA
DUBAI : LA VIE
DE PACHA

VH magazine
Version Hassan
N°115 / DÉCEMBRE 2012 20 DH

OPINIONS
ENQUÊTES
CULTURE
STYLE
PLAISIRS
SPORT

LA PREMIÈRE
D'AFRIQUE
DU SUD

RIRE 100% GARANTI
**HASSAN
EL FAD**
FAIT SON CIRQUE

+
SKETCHS EXCLUSIFS

NON IMPOSE

HOMME
Premier magazine de l'homme marocain

Mouda
Une révolution est

HUMOUR : JUSTE POUR RIRE / HASSAN EL FAD - SAÏD NACIRI / MO
LOUIS VUITTON CLASSIC 2003 / YOUSRA - UNE DIVA ARABE / SUZOU
CAFÉ : GRAINES DARÔMES / 5 TRUUS POUR MEJJA WIRE / PLUIE DE S



**THE GOOD LIFE MAGAZINE
SINCE 2002**



Vous êtes à la recherche
d'anciens numéros de
VH magazine ?



CONTACTEZ NOTRE SERVICE ABONNEMENT
Yassine Dinia Tél : 0522 54 81 97 - Fax : 0522 30 97 07
e-mail : y.dinia@newpublicity.ma



vh.ma



VH Magazine



@VH_Magazine



VH TV Officiel



vh.magazine

Développement territorial **La CDG se penche sur l'aménagement durable des territoires et leur attractivité**

La Caisse de dépôt et de gestion (CDG) a organisé, le 12 juillet à Rabat, une conférence sur «L'aménagement durable des territoires et attractivité» avec la participation des représentants de plusieurs départements gouvernementaux et des acteurs clés du développement territorial. Cette conférence a été l'occasion pour les experts nationaux et internationaux de partager leur retour d'expérience et leurs perspectives sur les défis et les opportunités liés à l'aménagement durable des territoires. PAR **A.MAISOUR**

Dans son allocution introductive Youssef Hosni, Secrétaire général du ministère de l'Aménagement du territoire, de l'urbanisme, de l'habitat et de la politique de la ville, a souligné que «L'évolution des indicateurs de la croissance démographique au Maroc a connu un mouvement important d'urbanisation accélérée et qui, selon les prévisions du HCP, va atteindre 73 % à l'horizon 2050. Cette urbanisation se caractérise par l'apparition de nouveaux centres urbains et l'élargissement des périmètres urbains existants et le foisonnement des espaces métropolitains qui connaissent un dynamisme urbain accéléré, accentuant les disparités territoriales entre les zones urbaines et les zones rurales»... Il a aussi parlé des villes qui sont considérées comme une locomotive de la croissance et de la production des richesses. Elles contribuent à raison de 75 % du PIB et 70 % des investissements et abritent 43 % de la population active du pays. Il a appelé aussi à ce qu'une politique territoriale innovante doit s'imposer pour rectifier les déséquilibres engendrés par les inégalités spatiales et promouvoir un développement territorial durable, compétitif et équilibré.

Pour Rachid El Abdi, Président de la région Rabat Salé-Kénitra, «L'attrac-



Khalid Safir, Directeur général de la CDG.

tivité des territoires est le principal enjeu du développement. Cette attractivité se mesure à travers la capacité d'un espace donné à offrir de bonnes conditions de vie à ses habitants et à créer de la richesse». Il a aussi tenu à saluer l'Institut Groupe CDG pour le choix du thème de la conférence qui, selon ses termes, «constitue une occasion à nous tous de débattre de la question, à savoir dans quelle mesure la conjonction entre l'aménagement du territoire et le développement durable peut-elle améliorer la qualité de vie des citoyens et qui nous interpelle pour renforcer notre détermination à faire encore plus, à aller de

l'avant pour l'émergence des territoires attractifs et un développement durable qui bénéficiera aux générations présentes et futures ».

De son côté, le Directeur général de la CDG, Khalid Safir, a tenu d'abord à rappeler le message de S.M. Le Roi Mohammed VI aux participants au colloque national sur l'aménagement du territoire à Rabat le 6 janvier 2000 : «Cette nouvelle conception que nous préconisons vise à placer l'aménagement du territoire au cœur de la stratégie de développement, sous-entendue par une vision qui ne se borne pas à réaménager l'espace et à le mettre à niveau dans le

cadre d'une économie mondiale intégrée, mais bien plus à optimiser tous les aspects de la vie économique et sociale de notre pays», dixit le message Royal. M.SAFIR a rappelé aussi les différents chantiers structurants relatifs à l'aménagement des territoires, lancés par le Royaume depuis ce message, notamment, la régionalisation avancée, la promulgation des lois organiques relatives aux collectivités territoriales et l'adoption de la Charte nationale de la déconcentration administrative. Il a précisé que ces initiatives ont conduit à un changement qualitatif dans la gouvernance territoriale, l'ouverture économique et le développement durable, essentiels pour le progrès économique du Maroc. Il a indiqué aussi que «Pour relever les défis, il est essentiel de privilégier la cohérence et de développer une vision territoriale partagée. Cela implique une articulation efficace entre les politiques publiques nationales et locales, ainsi qu'une convergence des efforts des acteurs publics et privés... C'est dans ce contexte, que le Groupe CDG a renouvelé ses ambitions en faveur des territoires, inscrites dans son plan stratégique «CAP-2030», à travers la mise en œuvre d'une plateforme territoires et relations Institutionnelles permettant la mobilisation de l'ensemble des entités du Groupe pour le développement de projets dans le cadre d'une démarche gagnant-gagnant au bénéfice des territoires ».

Dans son intervention, Mme Claire Charbit, Cheffe de l'Unité attractivité régionale de l'OCDE, a rappelé la succession des crises qu'a connue le monde ces dernières années notamment les conflits géopolitiques, la crise sanitaire, l'inflation majeure, le changement climatique et la révolution technologique avec la digitalisation... Tous ces bouleversements et crises n'ont pas eu les mêmes impacts dans les différents territoires du fait que «les métropoles s'en sortent globalement mieux». Sur un autre registre, après la période euphorique de la globalisation des chaînes de valeur mondiales sans soucis de l'impact écologique, il y a aujourd'hui, selon Mme Charbit «une prise de conscience, après le Covid, caracté-

CDG Développement, un acteur incontournable de l'aménagement territorial durable

Dans le cadre de sa nouvelle stratégie «CAP-2030», le groupe CDG s'est fixé comme objectif la mobilisation de l'ensemble de ses instruments financiers et opérationnels pour catalyser et accompagner le développement national des territoires. L'exécution de cette stratégie a été confiée à CDG Développement qui a toujours mobilisé l'ensemble de ses expertises métiers pour l'accompagnement des grands chantiers de développement national.

Pour rappel, CDG Développement, est une filiale à 100% du Groupe CDG, qui a été créée en 2004 pour incarner la stratégie du groupe dans les activités de développement territorial. Elle propose, grâce à ses outils de développement novateurs, des offres d'abord transverses et des outils de développement novateurs et générateurs de progrès à travers, notamment, la réalisation de nombreux projets structurants et

emblématiques pour le pays. Dans l'accompagnement des territoires et des politiques publiques, la CDG Développement gère un portefeuille diversifié d'actifs et d'investissement qui permettent de générer des rendements durables avec un impact significatif sur les villes et des territoires. Elle est structurée en pôles métiers et elle intervient en tant qu'opérateur et investisseur de long terme et elle accompagne les politiques publiques en relation avec les domaines d'intervention et en conciliant les exigences de rentabilité et de services d'intérêt général.

CDG Développement gère 7 lignes de métiers, 40 filiales et participations et elle emploie 1300 collaborateurs. Elle dispose d'un total bilan de 47 MM DH, des fonds propres consolidés de 22 MM DH, un chiffre d'affaires consolidé de 5 MM DH et un investissement sur les trois dernières années d'environ 10 MM DH.

térisée par une volonté de relocaliser des segments essentiels de production, de faire attention à l'environnement et de garantir une souveraineté. Ces questions-là ont profondément modifié les choses vers une globalisation par bloc : un bloc des amis des États-Unis, un bloc des amis de la Chine etc. Et entre ces blocs, certains pays, dits «pays connecteurs», essaient de dresser des liens entre ces blocs. C'est l'exemple du Mexique entre l'Amérique latine et l'Amérique du Nord, États-Unis et Canada compris, avec une sorte de volonté des entrepreneurs américains qui sont incités de plus en plus à produire juste à côté, dans le cadre d'une relocalisation de proximité. Autre «pays connecteur», le Maroc est lui aussi dans une position très forte pour rapatrier ici à proximité de l'Europe en lien avec l'Afrique, un certain nombre d'investissements qui de toute façon, ne viendraient pas forcément se localiser en Europe. Cependant, ces investissements sont aussi soumis à

des facteurs d'attractivité». Elle a ajouté que les leviers d'attractivité ne doivent pas cibler uniquement les investisseurs internationaux, mais il faut faire venir aussi les visiteurs et les talents. Et au-delà des facteurs incitatifs financiers, il y a les facteurs d'attractivité durables d'un territoire qui sont, à côté de l'environnement, l'attractivité économique, le PIB qu'on produit, la disponibilité d'un foncier non vulnérable au risque environnemental, la capacité à innover, la qualité du marché du travail, les activités culturelles et les infrastructures touristiques.

En conclusion cette rencontre a permis, dans le cadre de la contribution du groupe CDG dans l'accompagnement du chantier de la régionalisation avancée, «de rappeler l'importance de la coopération et de la co-construction de projets communs avec les acteurs locaux pour le développement de l'attractivité et la durabilité des territoires». ■

Quick Commerce **Un secteur en plein essor au Maroc**

Le Maroc assiste à une révolution dans le domaine du e-commerce avec l'émergence du Quick Commerce, une nouvelle composante visant à satisfaire les exigences croissantes des consommateurs en matière de rapidité et d'efficacité dans l'exécution de leurs commandes. Cette tendance révèle une évolution marquante des habitudes de consommation au Maroc, mettant en lumière la nécessité pour les entreprises de s'adapter à ces nouvelles exigences. PAR WAFAA MELLOUK



Le développement du Quick Commerce au Maroc s'inscrit dans un contexte où les consommateurs recherchent des solutions rapides et pratiques pour répondre à leurs besoins quotidiens. En effet, avec le rythme de vie effréné des citoyens marocains, la demande pour des services de livraison ultra-rapides est en constante augmentation. Les consommateurs souhaitent désormais pouvoir commander et recevoir leurs produits en un temps record, sans compromis sur la qualité ou la variété des produits proposés.

Younes Benkhadra, Directeur du département Quick Commerce chez Glovo Maroc explique que «

le Quick-Commerce est une nouvelle tendance au sein du e-commerce, qui permet aux consommateurs d'accéder à un nombre important de biens & produits dans l'heure qui suit le passage de la commande - là où le e-commerce traditionnel propose en général une livraison en minimum 48h. Aujourd'hui, nous remarquons que la livraison de repas devient progressivement une partie d'un ensemble beaucoup plus diversifié de services de livraison, tout comme ce que les livres représentaient pour Amazon à ses débuts. L'essor de l'économie numérique, l'évolution des modes de vie urbains, et l'amélioration constante de l'expérience client contribuent à façonner la proposition de valeur du Quick-

Commerce au Maroc ».

Pour l'expert, « ces services sont aussi poussés par des changements socio-économiques et une population marocaine jeune et connectée, avec une forte appétence pour les nouvelles technologies mais aussi avec une confiance plus importante envers les moyens de paiement en ligne, qui représentent plus de 56% des transactions passées sur notre plateforme. La Covid a bien évidemment accéléré cette tendance, même si elle était déjà bien en place dans d'autres régions du monde, notamment les États-Unis ou dans certains pays en Asie ».

En effet, cette évolution des attentes des consommateurs a poussé de nombreuses entreprises du e-commerce au Maroc à repenser leur modèle d'affaires et à investir dans des solutions innovantes pour proposer des services de Quick Commerce.

De même, les enseignes traditionnelles du commerce de détail ressentent également la pression de s'adapter à cette tendance du Quick Commerce pour rester compétitives sur le marché. De nombreuses grandes surfaces et magasins de proximité ont ainsi développé leurs propres services de livraison rapide pour répondre à la demande croissante des consommateurs en quête de praticité et de rapidité.

Younes Benkhadra explique à cet effet, que « le Quick Commerce révolutionne le paysage de la vente au détail en ligne au Maroc en plaçant la rapi-

dité, la commodité et l'abordabilité au centre des attentes des consommateurs. Aujourd'hui, on compte plus de 6500 partenaires dont plus de 4000 sont des restaurateurs et 1500 sont commerçants et acteurs du retail au Maroc, intégrés dans le segment du Quick-Commerce. Ce segment connaît la croissance la plus dynamique chez Glovo, avec une augmentation notable d'année en année».

«Nous avons su identifier et exploiter les aspirations des consommateurs en nous appuyant sur trois piliers stratégiques. Premièrement, le «Fast Convenience» qui répond aux besoins immédiats des consommateurs, qu'il s'agisse de nourriture, de produits d'épicerie ou d'autres nécessités quotidiennes. Nos initiatives telles que «Glovo Market», notre chaîne de supermarchés dédiée exclusivement à la livraison, illustrent parfaitement cette approche avec un temps de livraison moyen de 18 minutes. De plus, notre Marketplace révolutionne le shopping en ligne en servant d'intermédiaire entre les supermarchés, les épiceries locales et leurs clients. Enfin, notre troisième pilier, le «Fast Retail», permet à Glovo d'offrir une gamme étendue de produits essentiels, des articles de beauté aux gadgets électroniques, en passant par les produits pour animaux et les jouets pour enfants, transformant ainsi l'expérience utilisateur en un véritable centre commercial à portée de main», explique-t-il.

Par ailleurs, le développement du Quick Commerce au Maroc a également un impact positif sur l'économie locale en favorisant la création d'emplois dans le secteur de la logistique et de la livraison. Ces nouveaux services de livraison ultra-rapides nécessitent une main-d'œuvre importante pour assurer une exécution efficace des commandes et une satisfaction client optimale.

Cependant, le déploiement du Quick Commerce au Maroc n'est pas sans son lot de défis. La gestion

de la logistique et de la livraison en temps réel représente un défi majeur pour les entreprises du e-commerce, qui doivent faire face à des contraintes liées à la congestion urbaine, aux conditions de circulation et à la disponibilité des produits en temps réel.

Malgré ces défis, le Quick Commerce continue de gagner en popularité au Maroc, en s'imposant comme une solution incontournable pour les consommateurs à la recherche d'une expérience d'achat pratique et efficace.

Une réalité confirmée par le Directeur du département Quick Commerce chez Glovo qui explique pour sa part, que «le Quick Commerce représente une opportunité majeure pour le secteur du commerce au Maroc, en particulier pour les TPME locales qui constituent 96% de nos partenaires, surtout dans un contexte où le secteur du retail marocain fait face à d'importantes difficultés. Cette tendance permet aux petits et moyens commerçants de gagner en visibilité et d'atteindre une clientèle plus étendue sans avoir à investir dans une infrastructure logistique et

de communication onéreuse».

«Contrairement au e-commerce traditionnel qui repose sur le stockage des produits en entrepôt, notre modèle de Quick-Commerce permet aux commerçants de vendre les produits disponibles dans leurs magasins physiques directement via l'application. Cette méthode contribue non seulement à dynamiser les économies locales des villes où l'application est active, mais crée également un terrain de jeu équilibré pour tous les acteurs du secteur», précise-t-il.

Grâce à des plateformes comme Glovo, qui offrent des solutions clé en main, les commerçants peuvent facilement s'intégrer au volet digital. Cette intégration ne nécessite aucun investissement capital ni développement de canaux de vente spécifiques, facilitant ainsi leur transition numérique. Cette évolution accélère leur capacité à tirer parti de la révolution numérique en cours, en leur permettant de proposer une livraison le jour même et de concurrencer les grandes chaînes qui disposent de leurs propres réseaux de distribution. ■

AVIS D'EXPERT

Younes Benkhadra, Directeur du département Quick-Commerce chez Glovo Maroc

«Aujourd'hui, le Quick Commerce répond clairement aux attentes croissantes des consommateurs marocains en leur offrant une solution rapide, fiable et pratique pour accéder aux produits de leur choix. Ceci est une évolution qui s'accompagne avec une plus grande exigence de la part des consommateurs, notamment vis-à-vis de la qualité du service et du choix des produits disponibles. Les consommateurs recherchent également des prix compétitifs, similaires à ceux pratiqués en magasin, afin de bénéficier du meilleur rapport qualité-prix possible, et privilégient des interfaces fluides et intuitives, un processus de commande simple et une livraison fiable. Chez Glovo, notre position de leader sur le marché nous impose un engagement significatif pour satisfaire toutes ces attentes. Cela inclut des investissements substantiels pour adapter notre technologie, fluidifier les opérations et pour attirer les utilisateurs vers ce segment spécifique tout en leur offrant une expérience client exceptionnelle et optimale.



Akdital clôture avec succès son augmentation de capital de 1 milliard de DH

L'opération de l'augmentation de capital d'Akdital, d'un montant de 1 milliard de DH a connu un vif succès auprès des investisseurs.

L'opération s'est traduite par l'émission de 1.492.537 actions nouvelles à un prix de souscription unitaire de 670 dirhams, a indiqué le Top management d'Akdital, lors d'une conférence de presse organisée le 17 juillet. «*Nous sommes ravis du succès de cette augmentation de capital et nous remercions les investisseurs pour leur confiance*», a souligné le Président-Directeur Général d'Akdital, Rochdi Talib, affirmant que cette opération constitue une étape importante dans la stratégie de l'entreprise et va lui permettre de poursuivre sa mission.

À l'issue de la période de souscription, qui s'est achevée le 9 juillet 2024, l'opération a été souscrite 29 fois, témoignant de la confiance des investisseurs dans le potentiel de croissance d'Akdital et dans la solidité de son modèle économique. Le nombre total de souscripteurs s'est élevé à 16.623, incluant des investisseurs de 43 nationalités différentes, souligne la même source. Quant aux fonds levés, ils seront principalement alloués à l'expansion du réseau d'établissements de santé d'Akdital à travers le Maroc.

Cosmétique Les Laboratoires Vilion visent à se hisser au rang des plus grands noms

Le Maroc vise à devenir le Centre Névréalgique de la Cosmétique en Afrique, tirant parti de ses ressources naturelles abondantes et de sa main-d'œuvre qualifiée. Grâce à sa position géographique stratégique et à ses infrastructures industrielles avancées, le pays offre un environnement idéal pour le développement et la promotion de l'industrie cosmétique à l'échelle régionale et internationale.

Les Laboratoires Vilion, en s'appuyant sur ses atouts, visent à se hisser au rang des plus grands noms de la cosmétique. Cette ambition ne se limite pas à répondre à la demande croissante du marché national, mais vise également à étendre son influence sur le marché régional et international, consolidant ainsi sa réputation en tant que plaque tournante de l'industrie cosmétique sur le continent. Les Labora-



toires Vilion, installés à Beni Mellal, se distinguent dans l'industrie cosmétique marocaine avec leurs installations ultramodernes, une capacité de production annuelle significative, et plusieurs dizaines de millions d'unités de produits cosmétiques, se positionnent comme un opérateur sérieux dans l'industrie de la cosmétique. En intégrant des technologies de pointe, en misant sur le label «Made in Morocco» et en s'engageant sur des normes de qualité strictes, ils aspirent à rivaliser avec les géants internationaux tout en contribuant à l'essor économique du Maroc et au prestige mondial du secteur cosmétique marocain. «*Notre détermination envers l'excellence nous a permis d'être distingués dans des délais records, à l'échelle internationale par le Bureau Veritas, en obtenant la certification ISO 22716. Ce standard international pour les bonnes pratiques de fabrication des produits cosmétiques témoigne de notre engagement envers des normes de qualité élevées à tous les niveaux de notre production*», a déclaré Nawfel Bennis, Vice-Président et Directeur Général Adjoint des Laboratoires Vilion.

LA PETITE PHRASE

«*L'artisanat marocain n'est pas seulement un pilier économique, c'est une partie importante de notre identité. Nos efforts collectifs portent leurs fruits, comme en témoignent les chiffres. Mais notre ambition ne s'arrête pas là*». **Fatim-Zahra Ammor, ministre du Tourisme, de l'Artisanat et de l'Économie Sociale et Solidaire, sur mapfinance.ma du mercredi 17 juillet 2024.**



Marsa Maroc sélectionné pour gérer des Terminaux du Port de Cotonou

La filiale du Groupe Tanger Med a été désignée attributaire pour la gestion déléguée des Terminaux 1 et 5 du Port de Cotonou au Bénin, concédés à la société Bénin Manutentions S.A, au terme d'une procédure de sélection internationale.

Dans le cadre de ce partenariat, Bénin Manutentions S.A, sera accompagnée par Marsa Maroc pour le démarrage et la prise en charge des opérations des deux Terminaux, indique un communiqué de Marsa Maroc.

Marsa Maroc s'appuiera sur son expertise et ses relations avec les principales compagnies maritimes internationales afin de positionner Bénin Manutentions S.A comme un opérateur performant qui contribue au développement des corridors logistiques dans la région, souligne le communiqué. Ainsi, l'entreprise veillera à la mise en exploitation des Terminaux dans les délais et conformément aux standards internationaux, à la mise en œuvre de plusieurs chantiers de modernisation, et ce en conformité avec la vision du Gouvernement béninois, ajoute la même source. Lors de ce partenariat, Marsa Maroc et Bénin Manutentions S.A joindront leurs forces pour créer de la valeur économique pour l'ensemble de l'écosystème portuaire béninois, relève le communiqué.

115.000 comptes bancaires en devises

Selon Bank Al Maghrib, à fin décembre 2023, la Centrale des comptes bancaires a enregistré 36,3 millions de comptes ouverts, en hausse de 7,2% par rapport à 2022. 63% du total est constitué de comptes chèques (23 millions) et 30% de comptes sur carnets (10,9 millions). Aussi, 114.917 des comptes sont libellés en devises étrangères (0,3%), dont 80% en Euro. En termes d'ouvertures, 3,3 millions nouveaux comptes ont été ouverts au cours de l'année 2023, en hausse de 8,6% par rapport à l'année dernière.

Bientôt des groupements sanitaires territoriaux

Le Conseil de gouvernement a adopté, jeudi 11 juillet, le projet de décret n° 2.23.1054 portant application de certaines dispositions de la loi n° 08.22 relative à la création des groupements sanitaires territoriaux, présenté par le ministre de la Santé et de la Protection sociale, Khalid Ait Taleb. En vertu de ce texte, un nouveau mode de gouvernance du système de santé a été adopté, basé sur la dimension régionale et sur la proximité vis-à-vis des citoyennes et citoyens, selon des objectifs précis et une vision stratégique à long terme, à travers la création de groupements sanitaires territoriaux, en tant qu'institutions publiques chargées d'appliquer la politique de l'Etat en matière de santé au niveau régional. Ce projet de décret comprend aussi des dispositions visant à transférer la tutelle des groupements sanitaires territoriaux à l'autorité gouvernementale en charge de la santé.

Investissements étrangers au Maroc : Le département d'Etat américain se prononce

Le département d'Etat américain a publié mercredi son rapport annuel sur le climat d'investissement dans le monde, dans lequel il met en exergue les atouts et les ambitions du Maroc en tant que pays qui «encourage et facilite activement» les investissements étrangers et tend à s'imposer comme «hub régional d'affaires» et «porte d'entrée» vers le continent africain. «Le Maroc encourage et facilite activement les investissements étrangers, en particulier dans les secteurs tournés vers l'export comme l'industrie manufacturière, à la faveur de politiques macroéconomiques positives, la libéralisation des échanges, des incitations à l'investissement et des réformes structurelles», souligne la diplomatie américaine dans son rapport. Grâce à son positionnement au confluent de l'Europe, de l'Afrique subsaharienne et du Moyen-Orient, le Maroc «cherche à se transformer en un pôle commercial et industriel régional en tirant parti de sa situation géographique stratégique, de sa stabilité politique et de ses infrastructures de classe mondiale», ajoute la même source. Il s'agit aussi de se positionner en tant que base régionale de fabrication et d'exportation pour les entreprises internationales.

Selon la diplomatie américaine, le Maroc «met en œuvre des stratégies visant à stimuler l'emploi, à attirer les investissements étrangers et à accroître les performances et la production», en

mettant le cap sur les énergies renouvelables, l'automobile, l'aéronautique, le textile, les produits pharmaceutiques, l'offshoring et l'agro-industrie, comme étant des industries clés. Dans le cadre de cette dynamique réformatrice, le rapport cite l'adoption en décembre 2022 de la nouvelle Charte de l'investissement qui «élargit considérablement les incitations aux investissements étrangers». Evoquant les nouveaux secteurs porteurs, le document relève que le Maroc «continue d'engager des investissements majeurs en matière des énergies renouvelables et il est en bonne voie pour atteindre son objectif» visant à atteindre une part d'énergies renouvelables de 52% dans le mix énergétique national d'ici 2030.

Mettant en avant les opportunités d'investissement vert qui comprennent les réseaux intelligents, l'hydrogène vert, le stockage d'énergie et les énergies renouvelables, le département d'Etat relève également que le Nouveau modèle de développement, qui se veut un plan global de réforme économique, souligne l'ambition du Royaume d'augmenter la part des énergies renouvelables dans la consommation totale d'énergie de 19,5% en 2021 à 40% d'ici 2035. Dans ce sens, le rapport rappelle que le Maroc a enregistré plus de 10 milliards de dollars d'investissements pour construire une chaîne intégrée de fabrication de batteries et de véhicules électriques de même qu'il allouait un million d'hectares à la production d'hydrogène vert.

Vivo Energy Maroc : une campagne de prévention pour sensibiliser les automobilistes

En préparation de la saison de pic de trafic routier, Vivo Energy Maroc vient de lancer sa campagne de sensibilisation à la sécurité routière «Vigilance, Roulez Prudence». Cette initiative, organisée en partenariat avec l'Agence Nationale de la Sécurité Routière (NARSA) et La Société Nationale des Autoroutes du Maroc (ADM), s'est tenu du 12 au 14 juillet dans plusieurs stations-service Shell du réseau autoroutier de Vivo Energy Maroc. Inscrit dans le cadre du mouvement citoyen #CodeWahed, l'opération prévoit diverses actions de sensibilisation à la sécurité routière à travers un programme interactif et ludique. Une campagne qui a coïncidé avec la période estivale particulièrement connue pour son pic de trafic autoroutier à l'occasion des départs en vacances d'été et de l'arrivée des Marocains résidents à l'étranger. Elle a eu pour principal objectif de sensibiliser les conducteurs et passagers aux dangers de la route. Au menu de cette édition, des actions de sensibilisation et d'édu-



cation conduites par des animateurs formés par Vivo Energy Maroc et la NARSA ont été déployées dans sept stations-service du réseau autoroutier national. L'opération a permis à l'opérateur pétrolier d'effectuer la distribution de kits contenant un guide de la sécurité routière destinés aux enfants et aux parents, un kit de coloriage ainsi que d'autres articles de sensibilisation.

Loi organique des finances

La transparence budgétaire comme objectif permanent

Huit ans après la mise en œuvre de la Loi organique des finances (LOF), adoptée en 2015, une nouvelle réforme est proposée par le gouvernement. Dans cette nouvelle réforme projetée, la transparence budgétaire demeure le principal défi. PAR M. AMINE

Permettre aux citoyens de connaître comment les impôts sont collectés et dépensés par l'Etat, les institutions qui en dépendent, et les collectivités territoriales (CT). C'est l'un des principaux défis de tout Etat démocratique. C'est aussi le socle du civisme fiscal. Ce droit d'accès à l'information (DAI) a d'ailleurs été consacré dans la Constitution de 2011 (Article 27). A cet égard, dans le domaine de l'information budgétaire, la nouvelle LOF, adoptée en 2015, et entrée en vigueur en 2016, peut être considérée comme étant l'une des premières déclinaisons du DAI. Depuis 2016, 8 lois de finances (LF) et une LF rectificative (LFR) ont été adoptées, auxquelles ont été joints l'ensemble des documents prévus par l'article 48 de la LOF (Voir encadré ci-contre). 5 projets de lois de règlement des LF ont été approuvés, accompagnés de l'ensemble des documents prévus par l'article 66 de la LOF, c'est-à-dire : 1) le compte général de l'Etat, appuyé du bilan et des autres états financiers, ainsi que d'une évaluation des engagements hors bilan ; 2) d'une annexe relative aux crédits supplémentaires ouverts, accompagnée de tous les justificatifs nécessaires, le cas échéant ; 3) du rapport annuel de performance élaboré par le ministère chargé des finances. Ce rapport constitue la synthèse et la consolidation des rapports de performance élaborés par les départements ministériels et les institutions qui en dépendent ; 4) du rapport sur les ressources affectées aux collectivités territoriales (CT) ; 5) et du rapport d'audit de performance. Ainsi la nouvelle philosophie budgétaire



impose à l'Etat, l'adoption d'une nouvelle méthodologie de gestion des finances publiques, basée sur l'élaboration de programmes à partir d'une vision stratégique bien définie, déclinés en objectifs, en projets, en actions, en résultats à atteindre et en indicateurs de suivi et d'évaluation. Ce qui permet d'établir des mécanismes de reddition des comptes et de donner un vrai sens à la responsabilité publique, au sens technique mais surtout au sens politique.

Dans la réalité, si ces documents sont élaborés par le gouvernement (ministère de l'Economie et des finances), et remis au Parlement, certes accessibles au public, un effort reste à faire en matière de vulgarisation et de communication, notamment dans les médias publics. Le « budget citoyen » est certes un premier pas dans ce sens, mais insuffisant, notamment de par son contenu limité et sélectif. Ainsi, la mise en œuvre effective de l'article 27 de la Constitution, relatif au DAI,

dans le domaine budgétaire, demeure un objectif faiblement atteint. Par ailleurs, le rapport sur l'exécution de la LF et la déclaration générale de conformité entre les comptes individuels des comptables et le compte général du Royaume sont communiqués par la Cour des Comptes au Parlement, avec copies transmises au gouvernement.

De même, si l'application de la LOF a permis techniquement de moderniser la gestion des finances publiques de l'Etat, il n'en est pas de même des institutions qui en dépendent et surtout des CT où les risques de gabegie demeurent élevés. Les réalisations positives peuvent être soulignées à travers trois volets : 1) la maîtrise de l'équilibre budgétaire, grâce notamment à la limitation des dépenses du personnel, l'intégration des cotisations sociales de l'Etat-employeur dans les dépenses du personnel (coût global du personnel), et la création d'une nouvelle rubrique budgétaire incluant les dégrè-

vements et les restitutions de nature fiscale ; 2) le renforcement de la discipline budgétaire, à travers la maîtrise des dépenses d'investissements et du progrès dans leur réalisation et la rationalisation dans la création et la gestion des établissements de l'Etat gérés de manière autonome, ainsi que les Comptes spéciaux du Trésor (CST) ; 3) le renforcement de la programmation budgétaire, ainsi que l'établissement d'une comptabilité générale, à compter de 2018, et la certification des comptes de l'Etat par la Cour des Comptes.

Le mode de gestion basé auparavant sur les moyens a été formellement remplacé par une gestion basée sur les résultats, pour intégrer les principes d'efficacité et de performance budgétaire. Ce qui a théoriquement permis de mettre en place des mécanismes d'évaluation et de reddition des comptes. Ainsi, dans la LF-2024, il est question de 577 projets, sur la base de 129 programmes, contre 1055 lignes budgétaires et 258 rubriques, en 2013. Pour l'année 2024, 383 objectifs ont été définis, avec 786 indicateurs d'évaluation permettant d'assurer le suivi et d'apprécier la performance des politiques publiques. Pourquoi aujourd'hui une nouvelle réforme de la LOF ? Au cours des huit dernières années, la pratique budgétaire a révélé des limites et des contraintes, notamment dans des situations exceptionnelles de crise telles que celle de la pandémie due au Covid. D'où la nécessité d'introduire des changements en vue d'améliorer la réactivité du pouvoir exécutif face à des situations urgentes et, de manière générale, le mode de gouver-

nance des FP. Le projet de réforme vise en particulier une extension du champ d'application de la LOF aux établissements publics à caractère non commercial, la consolidation de la durabilité des FP, et le renforcement du rôle du Parlement dans le processus de préparation et d'adoption des LF. A travers l'extension du champ d'application de la LOF, le projet s'inspire des bonnes pratiques internationales, en vue d'étendre le contrôle parlementaire préalable à certains établissements publics et de généraliser la pratique de la reddition des comptes. A cet égard, il y a lieu de souligner que 200 établissements publics à caractère non commercial sont concernés par ce changement. C'est aussi le cas de 20 autres personnes morales de droit public. L'extension est envisagée de manière graduelle pour permettre aux entités concernées d'intégrer progressivement les nouvelles règles financières et budgétaires, basées sur les principes d'efficacité et de performance. Les acquis des huit dernières années d'application de la LOF sont ainsi appelés à être capitalisés et enrichis. Cette extension, qui s'inscrit d'ailleurs dans le grand chantier de la réforme des Etablissements et entreprise publics (EEP), va certainement permettre à l'Etat de mieux rationaliser les dépenses publiques tout en poursuivant l'amélioration de la qualité des services publics. L'extension de la règle d'or en matière d'endettement, consacrée dans la LOF, va aussi permettre aux EP non commerciaux d'être mieux gérés et encadrés.

Le projet de réforme prévoit aussi d'amender l'article 20 de la LOF, en introduisant des exceptions permettant

de déroger à la règle de non dépassement de la somme des dépenses d'investissement et de remboursement du principal de la dette par le produit des emprunts, au titre de l'année budgétaire. Il s'agit là d'un assouplissement d'un mécanisme fondamental visant à préserver l'équilibre des finances publiques. De même, ledit projet de réforme prévoit une réduction des délais de l'examen et du vote de la Loi de finances rectificatives (LFR), de 15 jours à 5 jours, soit 3 jours pour la Chambre des représentants, une journée pour la Chambre des conseillers et 1 journée pour la 2ème lecture par la Chambre des représentants. A noter que ce changement ne peut être perçu que comme une restriction du pouvoir législatif, en matière d'adoption des LF, bien qu'il s'agisse de contextes exceptionnels exigeant une réactivité plus forte du pouvoir exécutif. Cette restriction semble cependant compensée par un renforcement du pouvoir législatif dans le contrôle a posteriori à travers l'examen et l'adoption des Lois de règlement de la LF (LRLF). En effet, le projet prévoit la remise des LRLF, au plus tard, au mois de décembre de l'année qui suit la LF concernée, pour s'orienter graduellement vers un délai plus court (au plus tard fin juin de l'année qui suit). En plus de la révision des délais de dépôt des LRLF au Parlement, le projet de réforme prévoit aussi une nouvelle liste de documents annexes à joindre aux LRLF, tels que le compte général de l'Etat appuyé par le compte des résultats. Ce qui doit permettre au pouvoir législatif de disposer d'informations budgétaires et financières plus détaillées et plus pertinentes en matière d'exercice du contrôle.■

Liste des documents devant accompagner les projets de lois de finances (article 48 de la LOF)

1. Note de présentation de la LF comportant des données concernant les investissements du budget général ainsi que les impacts financiers et économiques des dispositions fiscales et douanières proposées ;
2. Rapport économique et financier ;
3. Rapport sur les établissements et les entreprises publics ;

4. Rapport sur les services de l'Etat gérés de manière autonome ;
5. Rapport sur les Comptes spéciaux du Trésor ;
6. Rapport sur les dépenses fiscales ;
7. Rapport sur la dette publique ;
8. Rapport sur le budget axé sur les résultats tenant compte de l'aspect genre ;

9. Rapport sur les ressources humaines ;
10. Rapport sur la compensation ;
11. Note sur les dépenses relatives aux charges communes ;
12. Rapport sur le foncier public mobilisé pour l'investissement ;
13. Note sur la répartition régionale de l'investissement.

DIGITAL & HIGH-TECH

Tamwilcom et la FM6SS promouvent les startups de la Health tech

Tamwilcom et la Fondation Mohammed VI des Sciences et de la Santé (FM6SS) viennent de signer à Casablanca, un mémorandum d'entente visant à renforcer leurs synergies pour soutenir les startups et les projets innovants dans le domaine de la Health tech. Signé par le directeur général de Tamwilcom, Hicham Zanati Serghini, et le directeur délégué de la FM6SS, Pr. Youns Bijiou, ce partenariat marque l'engagement commun des deux institutions en faveur de l'émergence d'un écosystème innovant, dynamique et prospère du secteur de la santé au Maroc, indiquent les deux parties dans un communiqué conjoint. A travers ce partenariat, Tamwilcom s'engage à mobiliser son réseau de partenaires dans le cadre du Fonds Innov Invest (FII) afin de soutenir efficacement les projets innovants



provenant de la Fondation ou de son écosystème. Les deux institutions organiseront et animeront conjointement des actions de sensibilisation et de communication pour informer les porteurs de projets sur les diverses possibilités de financement disponibles. Ces initiatives ont pour objectif de renforcer les capacités des entrepreneurs et de les guider dans leur parcours de développement. Pour sa part, la FM6SS mettra à disposition des startups de la Health tech ayant bénéficié des interventions du Fonds Innov Invest les infrastructures, l'expertise et les facilités nécessaires pour mener à bien leurs projets et maximiser ainsi leurs chances de réussite dans le développement de solutions innovantes et efficaces.

L'ENTREPRISE

Une société franco-marocaine lance une IA capable de générer des logiciels complexes

Shreds.AI, société franco-marocaine, vient d'annoncer le lancement officiel de sa version BETA et d'une campagne de financement de série A. «Shreds.AI, la première IA au monde capable de générer des logiciels complexes à partir de simples descriptions, dévoile sa version BETA», indique un communiqué. Cette avancée technologique «révolutionnaire», déjà testée dans de grands groupes français, accélère le time-to-market des logiciels de plus de 80%, réduit les coûts et prolonge la durée de vie des logiciels de plus de 60%

grâce à la maintenance automatique, fait savoir le communiqué. Et de poursuivre que Shreds.AI propose des innovations majeures qui la distinguent sur le marché mondial, notamment l'automatisation complète du développement logiciel. «Shreds.AI révolutionne le développement logiciel en générant automatiquement l'intégralité des logiciels, de l'architecture au code, augmentant significativement la productivité et réduisant les coûts et délais», explique le fondateur et CEO de Shreds.AI, Soufiane Amar. Des entreprises telles que Stellantis et RTE ont testé Shreds.AI avec succès.

La BAD lance à Rabat la nouvelle solution numérique «RASME»

La Banque Africaine de Développement (BAD) a lancé, lundi 15 juillet à Rabat, la nouvelle solution numérique «RASME» qui permet de collecter des données précises et fiables en temps réel pour suivre l'avancement des projets dans des formats numériques. En passe d'être généralisée à l'ensemble des pays africains, RASME (Appraisal Supervision Monitoring and Evaluation) exploite une palette de technologies numériques pour améliorer davantage les processus de suivi-évaluation des projets, fait savoir un communiqué de la BAD. À l'aide d'appareils mobiles (smartphones), d'images aériennes ou satellitaires, la solution informatique RASME permet de collecter des données précises et fiables en temps réel pour suivre l'avancement des projets dans des formats numériques.

L'organisation internationale Women In Tech s'implante au Maroc

Women in Tech Global, organisation internationale œuvrant pour la réduction des disparités entre hommes et femmes dans le domaine technologique, a annoncé l'ouverture de son chapitre au Maroc. L'organisation opère dans 61 pays à travers le monde. Sa mission se concentre sur 4 piliers fondamentaux : L'éducation, l'entrepreneuriat/business, l'inclusion numérique et l'advocacy (plaidoyer). A travers Women in Tech Maroc, l'organisation ambitionne de devenir le principal réseau de femmes dans les STEM et la Tech au Maroc, accessible à toutes les femmes actives dans le domaine, avec une ouverture aux membres de la diaspora, ainsi qu'aux hommes qui s'allient à la cause. L'antenne marocaine aspire à devenir une destination de référence pour le recrutement de talents féminins dans le secteur technologique, et prévoit de déployer des programmes visant à encourager et soutenir l'entrepreneuriat féminin au Maroc. Ranya Alaoui (photo) a été désignée par l'organisation internationale directrice pays de l'antenne au Maroc. L'équipe dirigeante inclut également des leaders de la tech marocaine, parmi elles : Sophia Alj, co-fondatrice de Chari, Aida Kandil, CEO de MyTindy, ou encore Zineb Alaoui Mdaghri.



Agence de Développement du Digital-ADD

L'Agence de Développement du Digital-ADD au Maroc et la Banque Européenne pour la Reconstruction et le Développement (EBRD) organisent un webinar d'information autour de l'initiative d'évaluation de la maturité digitale des entreprises marocaines. Pour en savoir plus sur les conditions de participation, veuillez consulter le lien suivant : https://lnkd.in/e8S6f_si. La date limite de soumission des dossiers est fixée au 31 juillet 2024.



PREMIER MAGAZINE
DE L'HOMME MAROCAIN
DEPUIS 2002

Likez,
Commentez,
Partagez !



vh.ma



[VH Magazine](https://www.facebook.com/VHMagazine)



[@VH_Magazine](https://twitter.com/VH_Magazine)



[VH TV Officiel](https://www.youtube.com/VHTVOfficiel)



[vh.magazine](https://www.instagram.com/vh.magazine)

Dacia Jogger **L'usine Renault de Tanger lance la production**

L'usine de Renault Group Tanger vient de dévoiler les premiers véhicules Dacia Jogger fabriqués sur ses chaînes de production. Un break surélevé de 5 à 7 places destiné aux marchés européens, mais aussi commercialisé au Maroc, avec une capacité installée allant jusqu'à 120 000 véhicules par an pour ce modèle. PAR D.J.



Renault Group poursuit sa feuille de route s'agissant de ses projets industriels au Maroc. Dernier en date à venir étoffer les chaînes de production de l'usine de Melloussa, le Dacia Jogger qui permettra à la firme au losange de répondre aux besoins de ses différents marchés d'exportation avec cet engin. Outre ses motorisations thermiques, l'offre Jogger inclut une déclinaison hybride, ce qui en fait le 1er véhicule doté de cette technologie fabriqué dans une plateforme industrielle automobile au Maroc. Un événement

qui a vu, entre autres, la présence de Ryad Mezzour, ministre de l'Industrie et du Commerce, celle de Denis Le Vot, DG de Dacia, de Mohamed Bachiri, DG de Renault Group Maroc, voire de très nombreuses personnalités publiques et du staff de Dacia Maroc.

Toujours est-il que l'industrialisation d'un tel engin à l'usine de Tanger s'est accompagnée de l'installation d'une trentaine de robots dans les départements tôlerie et montage, ainsi que la mise en place d'un process propre à l'intégration de la technologie

hybride. Par ailleurs, plus de 2 500 collaborateurs ont été formés pour le démarrage industriel du Jogger dont 700 spécifiquement à l'habilitation électrique.

De quoi permettre aussi à la plate-

→ TARIFS DE LANCEMENT DACIA JOGGER

Version	5 places	7 places
Essential 1,5 Blue dCi BVM5 102ch	190 900 DH	190 900 DH
Expression 1,5 Blue dCi BVM5 102ch	205 900 DH	212 900 DH
Extreme 1,5 Blue dCi BVM5 102ch	216 900 DH	223 900 DH

forme industrielle de Melloussa de poursuivre sa transformation industrielle. Comme l'a précisé Thierry Charvet, «l'usine de Tanger est pleinement engagée dans la transformation de notre système industriel. Elle s'appuie notamment sur le metaverse industriel pour accroître son agilité et sa flexibilité, mais aussi sa compétitivité et la qualité des véhicules qui y sont assemblés».

Et le Directeur Industrie & Qualité de Renault Group de poursuivre: «l'usine Renault Group de Tanger poursuit sa transformation pour intégrer de nouvelles technologies dont l'intelligence artificielle pour le pilotage de la consommation d'énergie et ainsi soutenir la stratégie de décarbonation des sites industriels de Renault Group à travers le monde».

Toujours est-il qu'à travers l'industrialisation de nouveaux modèles dans ses usines, Renault Group Maroc continue de jouer son rôle de locomotive de la filière et soutient par ailleurs le développement en profondeur de l'écosystème industriel automobile au Maroc. Selon Mohamed Bachiri, «l'écosystème Renault Group enregistre un taux d'intégration locale, hors mécanique, de 65,5% et un chiffre d'affaires de sourcing local de 2,06 milliards d'euros, soit une



De g. à dr. : Mohamed Bachiri, DG de Renault Group Maroc, Thierry Charvet, Directeur Industrie & Qualité de Renault Group, Ryad Mezzour, ministre de l'Industrie et du Commerce et Denis Le Vot, DG de Dacia.

LA PETITE PHRASE

“ L'écosystème Renault Group enregistre un taux d'intégration locale, hors mécanique, de 65,5% et un chiffre d'affaires de sourcing local de 2,06 milliards d'euros, soit une augmentation de 11% par rapport à 2022 ».

Mohamed Bachiri, Directeur général de Renault Group Maroc.

augmentation de 11% par rapport à 2022 ».

Et le Directeur général de Renault Group Maroc d'ajouter : «ces nouvelles avancées dépassent les engagements pris avec le Royaume sur la période 2016-2023 qui prévoyaient de passer de 40% à 65% d'intégration locale, hors mécanique, et de 750 millions d'euros à 1,5 milliard d'euros de sourcing de pièces au Maroc sur cette période».

Faut-il souligner que le dispositif industriel de Renault Group Maroc va monter encore en croissance dans les mois à venir avec l'industrialisation du Renault Kardian à la Somaca et de Mobilize Duo à Tanger. De quoi renforcer le rôle du Maroc comme deuxième pays de production pour le Groupe au niveau mondial, comme l'a

martelé M. Bachiri.

Quid concrètement de ce Jogger ? Il mise notamment sur son habitabilité de belle facture, son sens de l'accueil, mais aussi sur sa modularité hors pair. Au Maroc, l'engin sera disponible avec un bloc diesel de 102 chevaux proposé spécifiquement à la clientèle marocaine. L'offre de motorisations sera complétée par une version hybride à la fin de cette année. Trois niveaux de finition Essential, Expression et Extreme et 7 teintes de carrosserie sont d'ores et déjà prévus au programme. Quoi qu'il en soit, le Jogger sera commercialisé dès le 20 septembre dans l'ensemble du réseau Dacia au Maroc. Du reste, les clients qui le souhaitent peuvent précommander leur véhicule sur le site dacia.ma. ■



Ford Ranger Raptor

Un baroudeur hors norme

Un gabarit XXL, un bloc diesel délivrant 213 chevaux, une boîte automatique à 10 rapports... clairement, les caractéristiques de la deuxième génération du Ford Ranger Raptor détonnent sur le papier. Mais à vrai dire, ce n'est rien comparé aux sensations ressenties derrière le volant, aussi bien sur l'asphalte que sur piste, où ce pick-up double cabine, ou plutôt cet authentique baroudeur, excelle vraiment. PAR **D.J.**



Spacieux, polyvalent, puissant, performant... voici très certainement quelques-uns des axes sur lesquels ont planché d'arrachepied le staff d'ingénierie de Ford Performance, la division sportive de la firme à l'ovale bleu, pour concevoir cette nouvelle déclinaison du Raptor. Justement, la commercialisation de l'engin a déjà débuté dans le Royaume. Et

à en croire le staff de l'importateur local de la marque, à savoir Scama (Groupe Auto-Hall), de nombreux clients s'en sont déjà portés acquéreurs. Répondant à l'invitation de Ford Afrique du Nord et Afrique Subsaharienne et de Scama, dans le cadre des essais-presses de ce nouveau véhicule, nous en avons profité pour nous faire une idée précise de ses capacités. Il faut dire que le

programme concocté à l'attention des journalistes et autres blogueurs s'est révélé très copieux : un départ du siège de Scama à Casablanca, puis direction Essaouira via l'autoroute et la route nationale 1 à notre point de destination ; soit un trajet d'environ 400 km, agrémenté de paysages pittoresques et d'un long littoral côtier bordé par l'Atlantique. Ajoutez-y de

très nombreuses escapades sur les pistes et les dunes de la région que nous avons arpentées durant nos deux jours d'essais.

«Clairement, Ford Performance s'est engagé à développer un pick-up d'exception. Le Ranger Raptor se distingue notamment par ses nouvelles fonctionnalités et surtout par sa résistance et sa polyvalence d'utilisation», nous a précisé lors d'un échange Achraf Boustani, Directeur général de Ford Afrique du Nord et Afrique Subsaharienne.

Et Abdelouahab Ennaciri, Directeur général de Scama de renchérir : «cette gamme du Ranger, la plus complète jamais offerte au Maroc, propose des technologies de pointe et des capacités éprouvées». Des propos qui, bien sûr, ont attisé notre curiosité à découvrir plus en détail ce Raptor.

Esthétiquement, il hérite d'un design pour le moins très américain avec une calandre estampillée Ford en très gros caractères et des signatures lumineuses à LED aussi bien à l'avant qu'à l'arrière. En tout



cas, il sait se faire remarquer. Côté gabarit, l'engin voit les choses en grand : 5,36 m de long, 2,03 de large et 1,93 m de haut, sans compter un volume de chargement d'environ 1 233 litres grâce à une benne qui peut être recouverte d'un store cache-bagages électrique. De quoi y engouffrer aisément une pléthore de valises en tout genre.

Faut-il souligner que les clients peuvent choisir parmi six teintes de carrosseries, dont une couleur orange ou grise du plus bel effet. Cerise sur le gâteau, Ford propose des autocollants Raptor qui ajoutent une touche plutôt sportive à l'ensemble.

Lorsqu'on prend place à bord, on découvre une présentation générale plutôt soignée pour la ●●●





catégorie. L'intérieur est spacieux et confortable pour quatre occupants, avec des sièges en cuir et alcantara. Bon point pour les sièges avant profilés d'inspiration sportive qui assurent un excellent maintien. Par ailleurs, les assemblages sont bien ajustés, tout comme la qualité des matériaux de bonne facture.

Conducteur et passager avant disposent d'un tableau de bord entièrement numérique de 12,4 pouces et d'un écran tactile central de 12 pouces doté du système de connectivité et de divertissement Ford «SYNC 4A» de nouvelle génération qui offre, entre autres, une compatibilité sans fil avec «Apple Carplay» et «Android Auto». Signalons au passage que même l'écran central diffuse en cas de besoin des images captées par la caméra avant durant les phases de conduite ; ce qui est fort utile en hors-piste histoire d'apprécier les difficultés du terrain. À noter la présence d'un système audio Bang & Olufsen de belle facture.

Sous le capot, on retrouve un



tout nouveau 2,0 litres bi-turbo diesel délivrant 213 chevaux et capable d'encaisser un couple de 500 Nm dès 1 750 tr/min. De quoi disposer d'une belle plage de puissance des plus bas régimes dès lors que le pied droit sollicite l'accélérateur. Justement, ce bloc est animé par une boîte

de vitesses automatique à 10 rapports. De quoi permettre au 2,0 litres EcoBlue de fonctionner de manière plus efficace et d'être plus réactif. Et pour cause ; la programmation adaptative des changements de vitesse en temps réel permet à la transmission de s'adapter aux conditions de route

et ainsi de sélectionner le rapport optimal pour les performances, voire consommation. Puisqu'on en parle, sachez tout de même que la consommation de ce pick-up de 2413 kilos à vide, peut grimper rapidement pour peu que l'on ait le pied lourd sur l'accélérateur, notamment lors des longs trajets. Comptez, à vitesse constante sur l'autoroute (120 km/h) et en privilégiant le mode deux roues motrices, une moyenne d'environ 10 l/100 km.

Justement à son volant, on se rend bien compte que le Ford Ranger Raptor peut abattre allègrement du kilomètre sur le bitume tout en préservant le confort des occupants. Et cela s'explique : en fait, les suspensions de l'américain «Fox» font merveille. Techniquement, elles s'ajustent en temps réel, favorisant un contrôle optimal de la carrosserie sur route, tout en absorbant efficacement les irrégularités de la chaussée. Et cela se vérifie aussi sur des revêtements beaucoup plus accidentés où ces mêmes suspensions garan-

Très à l'aise sur l'asphalte et très fun à conduire hors des sentiers battus, le nouveau Ford Ranger Raptor peut aller partout.

tissent un très bon contrôle du pick-up.

Si le Raptor est à son aise sur l'asphalte, il l'est encore plus hors des sentiers battus. À vrai dire, c'est là que le plaisir de conduite et la maniabilité de l'engin se confirment : chemins de terre, routes caillouteuses, pistes sablonneuses, dunes de sable en tout genre... rien n'a semblé l'arrêter durant notre périple «souiri». Grâce à sa garde au sol très élevée (27,2 cm) et à une belle brochette de modes de transmission (4x2, 4x4, 4H, 4L...), l'engin s'adapte à toutes les conditions d'adhérence. Et au pire des cas, pour peu que le conducteur s'ensable, les crochets de remorquage doubles à l'avant et à l'arrière permettront de se tirer d'affaire.

L'autre point fort du Ranger Raptor, c'est son fameux «Terrain Management System». Ce dernier permet d'optimiser à loisir l'accélérateur, les points de changement de vitesse et la réponse de la direction en fonction de l'environnement. Il suffit de choisir via une molette sur la console centrale parmi 7 modes diffé-

rents (normal, glissant, sport, boue, sable, chemin rocaillieux et Baja) pour tirer toute la quintessence de ce pick-up, peu importe le terrain.

Ajoutez-y quelques assistants à la conduite, dont le «Trail Control», un système estampillé Ford qui fonctionne de la même manière qu'un régulateur de vitesse ; en clair, l'utilisateur peut sélectionner une vitesse pouvant aller jusqu'à 32 km/h et le véhicule gère lui-même l'accélération et le freinage afin de maintenir la vitesse sélectionnée pendant que le conducteur se concentre exclusivement sur sa conduite en terrain difficile. Pas mal !

Très à l'aise sur l'asphalte et très fun à conduire hors des sentiers battus, le nouveau Ford Ranger Raptor peut aller partout. Pouvant compter sur sa motorisation, ses suspensions et sa dotation pléthorique en équipements de confort et de sécurité, il séduira celles et ceux en quête d'aventures et de découvertes au Maroc. Comptez 720 000 DH, un prix promotionnel, pour repartir à son volant. ■



Comicom **Commercialisation amorcée pour le Mahindra XUV300**

Importateur de la marque Mahindra au Maroc, Comicom a annoncé depuis peu le lancement du XUV300. Un SUV compact, animé par un bloc essence de 110 chevaux et bien loti en matière d'équipements de confort et de sécurité, qui mise aussi sur sa grille tarifaire plutôt attractive pour séduire la clientèle. **PAR D.J.**

Si l'on en croit Mohamed El Kassimi, «ce lancement représente le début d'un nouveau chapitre pour Mahindra au Maroc, marqué par l'innovation et le renouveau de la marque. Nous sommes impatients de poursuivre ce voyage, en proposant des SUV performants et suréquipés répondant aux besoins uniques de nos clients». Et le Chef du département marketing et commercial Mahindra chez Comicom d'ajouter : «le XUV300 est une preuve de cet engagement envers notre clientèle, et nous sommes ravis de participer à cette étape significative».

Esthétiquement, ce SUV hérite d'un design bien dans l'air du temps. Petit détail, il étrenne le nouveau logo de Mahindra, au look plus élégant et contemporain selon la marque. Il va



sans dire que l'accueil à bord est de bonne facture et que les éléments de confort ne manquent vraiment pas. On recense, entre autres, un écran tactile de 17,78 cm, un système Keyless (ouverture sans clé), une caméra de recul avec indicateur de passage des roues, des radars de stationnement avant, des commandes au volant avec Bluetooth, un régulateur de vitesse, une sellerie en cuir, un toit ouvrant... De quoi garantir

un bon niveau de confort et de commodité pour les occupants.

Sous le capot, on retrouve un 1,2 litre essence de 110 chevaux animé par une boîte de vitesses manuelle à 6 rapports. Un attelage mécanique qui permet à cet engin d'offrir, selon la marque, une conduite confortable. Les équipements de sécurité active et passive sont de la partie, à savoir six airbags, l'ABS et l'EBD, l'ESP... Rappelons, que le XUV300 a décroché 5 étoiles aux crash-tests du Global NCAP's, assorti d'une note de sécurité enfant de 4 étoiles. Toujours est-il que le XUV300 est disponible en cinq couleurs, à savoir «Red Rage», «Aqua Marine», «White Everest», «Black Napoli» et «Grey Galaxy». ■

Versions de la gamme / Prix TTC *

W6	177 000 DH
W8	189 000 DH
W10	207 000 DH
(*) Prix de lancement	



OMODA et JAECOO

Dernière ligne droite pour le lancement des marques au Maroc

Les préparatifs relatifs aux lancements d'OMODA et de JAECOO dans le Royaume vont bon train. L'importateur des deux marques automobiles chinoises, à savoir CFAO Mobility au Maroc, entend les commercialiser en septembre prochain. **PAR D.J.**

Après avoir annoncé le 20 mars dernier la signature d'un partenariat de distribution avec le géant automobile chinois Chery International, propriétaire d'OMODA et de JAECOO, CFAO Mobility au Maroc est en train d'apporter la touche finale s'agissant des travaux d'aménagement de son nouveau showroom dédié à ses deux nouvelles marques, et situé sur la Corniche à Casablanca. Le premier modèle à ouvrir le bal de la commercialisation sera le JAECOO 7, un SUV premium disponible en deux et en quatre roues motrices et animé par un 1,6 litre essence délivrant 194 chevaux. Faut-il souligner que l'engin se dote d'une coque en

acier à haute résistance et hérite de 10 airbags.

Aussi, les versions hybrides Plug-in et 100% électriques seront, quant à elles, prévues au programme. Parallèlement, l'OMODA 5 est, lui aussi, attendu dans le Royaume. Toujours est-il que JAECOO, outre le Maroc, est en train de tisser sa toile à l'international. La marque vient fraîchement d'effectuer une apparition remarquée dans le cadre du prestigieux et iconique festival de la vitesse de



Goodwood en Angleterre qui se déroule actuellement du 11 au 14 juillet, avec ce même JAECOO 7. Ce dernier a fait le show aux côtés des modèles de sa marque sœur, à savoir OMODA, sur un stand dédié à cet effet. ■

Nomination Thibault Paland prend les rênes de Renault Commerce Maroc

A compter du 1er septembre 2024, Thibault Paland rejoint Renault Group en tant que Directeur Général de Renault Commerce Maroc (RCM) et Directeur des marques Dacia et Alpine au Maroc. Il sera rattaché hiérarchiquement à Xavier Martinet, Directeur marketing, ventes et opérations de la marque Dacia. M. Paland succèdera à Fabrice Crevola, nommé Directeur Qualité Renault Group au sein de la Direction Réseau et Clients de la marque Dacia. Né en 1972, le nouveau patron de RCM est diplômé de l'École Supérieure de Gestion et Finances. En 1997, il débute sa carrière dans le groupe par des postes sur le terrain au sein des équipes de DIAC. De 2001 à 2008, il occupe différentes fonctions chez Renault Parc Entreprises en France (R.P.E), où il acquiert une riche expérience dans le domaine



des ventes aux entreprises. Il est notamment Directeur grands comptes Renault et Directeur commercial Overlease de juin 2006 à octobre 2008. De 2008 à 2013, il rejoint DIAC où il prend successivement la Direction régionale du Réseau Est et de Paris-Ile de France. Il est nommé en 2013 Directeur général délégué Diac Location chez R.P.E où il pilote l'activité flotte et leasing du groupe, poste qu'il occupera pendant 3 ans. Il devient ensuite Directeur général de RCI Benelux, filiale de RCI Bank and Services pour les Pays-Bas, la Belgique et le Luxembourg. Depuis juin 2018, il occupe la fonction de Directeur général de DIAC, devenue Mobilize Financial Services France en septembre 2022. A noter, que Thibault Paland est entré au Comité exécutif du groupe Mobilize Financial Services en décembre 2022.



Des « vérités »



En cet été submergé d'événements, on aura entendu de tout et vu le contraire de tout. Au gré des résultats des matchs de l'Euro de football ou de la Copa América on évoquait soit la rigueur de la préparation européenne, soit le savoir-faire Sud-Américain (Brésil... Argentine etc ...)

Et comme le monde est devenu un village, relayé par les satellites de beIN Sport, que l'IPTV met à la portée de tous, les discussions de café sont devenues des réunions d'experts qualifiés où on vous certifiera que Didier Deschamps est un parfait

Lamine Yamal, fils d'un émigré clandestin réussit à éliminer quasiment à lui tout seul, la France et qui va conduire l'Espagne au sacre suprême.

imbécile et que le Brésil ne connaît rien au football. Et puis arrive cet éclair de génie, le génie, le vrai, celui qui ne doit rien à personne. Ce génie qui est un don de Dieu et qu'aucun centre de formation ne peut vous apprendre. Et c'est ainsi que Lamine Yamal, fils d'un émigré clandestin réussit à éliminer quasiment à lui tout seul, la France et qui va conduire l'Espagne au sacre suprême.

So-foot, revue essentielle

du sport mondial l'a mis en couverture de son numéro du mois de Juillet en titrant : « le football de demain arrive ».

→ **L'arrivée triomphale de M'Bappé**

Oui bien sûr, on est à l'époque du foot spectacle, de ce foot business où tout se vend et s'achète même le néant, ce qui est un comble. Mais même le néant une fois bien enveloppé par des influenceurs patentés et vous voilà emballé. Ainsi,

de l'arrivée de M'Bappé au Santiago Bernabéu où le Réal de Madrid a étalé tout son savoir-faire pour accueillir son prodige. Sous le regard ému de sa mère, M'Bappé a fait le show.

→ Show réussi.

M'Bappé a entre-autres déclaré à des espagnols conquis qu'il a réalisé son rêve d'enfance, celui de jouer pour le Réal de Madrid. Espérons que ce rêve résistera à l'usage.

→ J.O de Paris

Argentine-Maroc, c'est ce mercredi. Pour l'équipe nationale olympique du Maroc de football, on sait que les J.O

vont commencer très fort, dès cette semaine. Avec un Maroc-Argentine très attendu, même sans Messi blessé sérieusement à la Copa América.

→ Plouf : la Maire a plongé

Mercredi, la Maire de Paris Anne Hidalgo a plongé dans la Seine réalisant ainsi la promesse faite qu'on pouvait se baigner dans les eaux de la Seine. Promesse faite déjà à l'époque du regretté Jacques Chirac, qui avait mis tout en œuvre pour que les eaux de la Seine soient dépolluées. Après lui, François Mitterrand n'a



Anne Hidalgo se baigne dans la Seine à quelques jours des Jeux de Paris 2024.

pas voulu en entendre parler déclarant même à ses conseillers qui le pressaient de réaliser ce vœu : «*A quoi cela servirait-il, car même si je disais que je marcherai sur les eaux de la Seine il y en a qui diront Mitterrand ne sait même pas nager*». ■



Kylian M'bappé, nouvel attaquant du Réal de Madrid, a été présenté, mardi 16 juillet 2024 à 85.000 supporters du club au stade Santiago-Bernabeu de Madrid en Espagne.

Festival International des Musiques Andalouses

Retrouvailles andalouses à Rabat

Organisé par l'Association Ribat Al Fath pour le développement durable, le Festival International des Musiques Andalouses a enchanté le parc Hassan II de Rabat les 4,5 et 6 juillet 2024. Trois nuits magiques, féériques, mémorables ! PAR MOHAMED AMESKANE



Communion d'un public fan avec les artistes.

Mountazah Hassan II, un jardin sublime à deux pas de la muraille Almohades et du site du Chellah. Avec sa verdure, ses allées, ses bancs design, ses terrains de jeu, ses toilettes propres, ses fontaines... et son joli théâtre romain, c'est le décor adéquat où se sont retrouvés artistes et fans dans une fiesta ouverte et populaire ressuscitant les nostalgies andalouses. L'une des images imaginaires d'Al Andalus n'est-elle pas justement celle du Firdaws perdu ? Un jardin fleuri où le silence n'est perturbé que par le chatolement des étoffes des belles, le chant des oiseaux et le ruissellement des eaux. Jardin ombragé des philosophes, des sages et des libertins. L'Andalousie de la prose du collier de la colombe d'Ibn Hazm, de la poésie d'Ibn Zaydoun, de la magie des palimpsestes d'Ibn Rochd, Ibn Maimoun et Ibn Arabi,

les notes de Zyriab...

La musique ou la langue universelle

Point d'orgue de la 21ème édition de «Khamis Al Andaloussiates», le Festival International des Musiques Andalouses a invité des groupes musicaux d'Espagne et du Portugal, ainsi que les orchestres marocains de Rabat, Salé et d'Oujda. Belle manière de célébrer un patrimoine commun et mettre en valeur les valeurs que partagent les trois pays imprégnés par l'héritage andalou, à savoir la coexistence et la symbiose entre les trois religions du livre. Un modèle, unique dans l'histoire de l'humanité, à ressusciter et à offrir à un monde qui a l'air de perdre ses repères. L'occasion idéale n'est-elle pas celle de l'organisation du mondial 2030 justement par les royaumes du Maroc, d'Espagne et la république du Portugal.

Le bal fut ouvert par la voix ensorceleuse de la soprano Samira Kadiri. Accompagnée de ses musiciens, La diva nous a fait voyager à travers le pourtour méditerranéen interprétant des Andaloussiates et autres chants des siècles de la connivence. Lauréate de l'Institut Supérieur de l'Art Dramatique, au moment où ses collègues choisissent les planches théâtrales, elle fréquente les maîtres de Tétouan et étudie les anciennes techniques des chants arabo-andalous, sépharades en se perfectionnant en Ladino, langue des juifs de l'Andalousie, Las cantigas de l'ancien castillan, sans oublier les morceaux chers aux troubadours. En chercheuse et conférencière, elle ne cesse de chanter et de questionner le riche répertoire musical méditerranéen dont la source reste l'Andalousie mythique, terre de la symbiose des langues, des religions et des trois cultures.

En deuxième partie de cette soirée, le groupe espagnol de Pedro Burezzo nous a offert un moment rare avec des interprétations soufies où les langues et les religions se juxtaposent. La démonstration en fut faite quand sa voix et celle de Samira Kadiri ont fusionné pour le grand plaisir d'un public ébloui.

La deuxième soirée fut ouverte par un concert dédié au Fado, genre qui résume la quintessence de l'âme portugaise. Depuis la Oum Kaltoum du genre, Amalia Rodrigues, des voix sublimes et nostalgiques continuent de célébrer, à travers le monde, ses notes de guitares et ses chants mythiques. Comment oublier cette soirée avec la troupe Ricardo J. martinis, surtout sa cantatrice à l'énergie débordante. Malgré le



Samira Kadiri en fusion avec l'espagnol Pedro Burezzo.



Fatima-Zohra Qortobi et la cantatrice du Fado du groupe Ricardo J.Martinis.

frein de la langue, elle réussit à enrôler le public qui l'accompagna au long de son concert ! En deuxième partie, c'est la troupe gharnatie d'Oujda, dirigée par Ahmed El Fakir, avec la grande voix de Fatima-Zohra Qortobi, qui nous a offert un concert mixant mouachahat, gharnati et autres morceaux judéo-maghrébins. Le public, connaissant par cœur les morceaux marocains et orientaux, accompagna la cantatrice au long de la soirée. A un moment, Fatima-Zohra Qortobi nous annonçait une surprise qui n'était pas au programme, l'interprétation d'El Guelsa di Fass par le chef d'orchestre Ahmed El Fakir qu'elle lui attribua comme sa propre création ! Sa version, qui passe en boucle sur les réseaux sociaux, est un refrain des années du début du siècle dernier ! « mazal ma n'sit l'galsa di fas/lakhlââ ou jariaâ l'kass ou al ain al kahla ijarhou lakbida ya nass/koulchib'lk-

aïda » (je n'ai pas encore oublié la fête de Fès/l'amour, le verre et les yeux noirs blessent les cœurs messieurs/le tout avec douceur). Interprétée par Nessim Anakab, Reinette l'Oranaise, Lili Lâbassi, Muijo Atia, Blond-Blond, Botbol, Maurice Medioni... Al galsa di fas reste l'un des refrains les plus emblématiques du répertoire judéo-maghrébin.

Une clôture en apothéose

Le dernier grand concert du festival a réuni les troupes espagnole, portugaise, un ensemble de voix masculines et féminines (Abdallah al Makhtoubi, Fatima-Zohra Qortobi, Narima Bekkioui, Chaimaa Roudaf) ainsi qu'une pléiade de troupes ayant animé « khamis al andaloussiates » au long d'une vingtaine d'années: l'orchestre de Rabat Salé de musique al Ala, jawk chabab al andalus, jawk Hatim

Loukili, jawk Afrah Assamaa, jawk al andaloussi, jawk tarab gharnati. Les Abdelkrim Guedira, Moulay Hicham Belghiti, Soufiane Guedira, Abdelkrim Mansouri étaient de la fête. Et quelle fête! Son ouverture avec le fado, les morceaux mystiques qui se suivent, les chants solos, l'interprétation de Pedro Burezzo de Chams al achi... Bref, une soirée magique dont les chants et les notes resteront gravés dans nos oreilles ! Une démonstration de plus que personne ne peut nier aujourd'hui que l'Autre fait partie de nous. Qu'une partie d'Espagne et du Portugal vibre dans le cœur des Marocains et que l'héritage arabo-andalou est un affluent de l'histoire et des cultures espagnole et portugaise. Tout au long de notre histoire commune, nous avons connu des périodes de conflits mais aussi de pages lumineuses. Ce sont ces dernières qui restent à réécrire. ■

En prélude au Festival

L'Association Ribat Al Fath pour le développement durable a organisé le 27 juin 2024 une journée d'étude sous la thématique «L'affluent andalou dans l'identité culturelle marocaine.» Des universitaires, chercheurs et autres spécialistes de l'histoire et des cultures arabo-andalouses sont intervenus passant en revue la symbiose et les fusions qui se sont produites au fil de l'histoire au Maroc, mettant l'accent sur le patrimoine commun arabe et andalou qui se manifeste dans l'architecture, la cuisine, l'habillement et l'art, formant

ainsi une identité culturelle dont les facettes demeurent évidentes dans divers aspects de la vie. Parmi les invités, le Professeur Eric Calderwood l'auteur de «Colonial al-Andalus. Spain and the Making of Modern Moroccan Culture» (2018). Traduit en arabe par les Professeurs Abdelabar Monadi Idrissi et Mohamed El Mediouni et publié par Al amrkaz attafi al arabi en 2023, «Al andalus fi allikaa al istiamari al ispani-maghribi chamboule nos idées sur le sujet et présente une vision novatrice et actualisée du sujet.



Cinéma

Le comte de monte-cristo

Victime d'un complot, le jeune Edmond Dantès est arrêté le jour de son mariage pour un crime qu'il n'a pas commis. Après quatorze ans de détention au château d'If, il parvient à s'évader. Devenu immensément riche, il revient sous l'identité du comte de

Monte-Cristo pour se venger des trois hommes qui l'ont trahi.

Réalisation : Alexandre de La Patellière, Matthieu Delaporte
Acteurs : Pierre Niney, Anaïs Demoustier, Laurent Lafitte, Oscar Lesage, Patrick Mille

A voir au Megarama de Casablanca

Musique 22^{ème} édition festival L'Boulevard

Organisée par l'association EAC-L'BOULVART, la 22^{ème} édition du festival de musique «L'Boulevard» qui se déroulera à Casablanca sera dédiée à la culture urbaine. Aussi, les festivités incluront des concerts exclusifs, un marché associatif et créatif et des activités variées.

Faut-il ajouter que la compétition musicale «Tremplin L'Boulevard» permettra aux artistes et formations du Maroc de se distinguer. Concrètement, cette compétition couvre trois catégories : rap/hip-hop, rock/métal et fusion/autres musiques actuelles. Les candidats sélectionnés auront l'opportunité de se produire sur la scène de L'Boulevard, avec à la clé une formation technique et artistique de six jours pour les six groupes gagnants.

Du jeudi 12 au dimanche 15 septembre 2024 au stade du R.U.C

Et aussi...

Festival Maroc Telecom lance la 20^{ème} édition de son «Festival des Plages»

Le «Festival des Plages» de Maroc Telecom célèbre sa 20^{ème} édition, à compter du 13 juillet 2024, dans six villes balnéaires du Royaume, promettant, comme à l'accoutumée, une expérience festive et des soirées mémorables. Depuis plus de deux décennies, cet événement estival emblématique a su s'imposer comme un rendez-vous incontournable des étés marocains, réunissant, chaque année, des millions de spectateurs de tous horizons autour de la musique et de la culture. Le «Festival des Plages» de Maroc Telecom met en avant la richesse du répertoire musical marocain et accueille plus de 200 artistes de renommée nationale et internationale et pas moins de 100 concerts. Cette année, les festivités auront lieu du 13 juillet au 21 août 2024, dans les villes de M'diq, Tanger, El Hoceima, Martil, Saïdia et Nador. Le festival,

totallement gratuit, offre une expérience musicale exceptionnelle avec des concerts couvrant des genres divers et variés (Hip Hop, Rap, Fusion, Chanson Marocaine Chaabi et Contemporaine, musique Sharqui, Raï et Reggada). Des infrastructures modernes ont été mises en place, avec des scènes aux normes internationales, dotées de moyens humains, techniques et logistiques, garantissant des performances artistiques de haute qualité accessibles à tous. Un événement culturel et social incontournable.

Les soirées s'annoncent d'ores et déjà inoubliables, animées par des artistes de renom (Balqees, Stati, Aminux, Douzi, Ikram Abdia, Najat Atabou, Saida Charaf, Said Senhaji, L'Artiste, Muslim, Mehdi Mozzayine, Statia, Dizzy Dross, Mehdi Fadili, Tagne, Rym, Mocci, Said Mosker, Karima Gouit, Mouss Mahir, etc.).

A compter du 13 juillet 2024



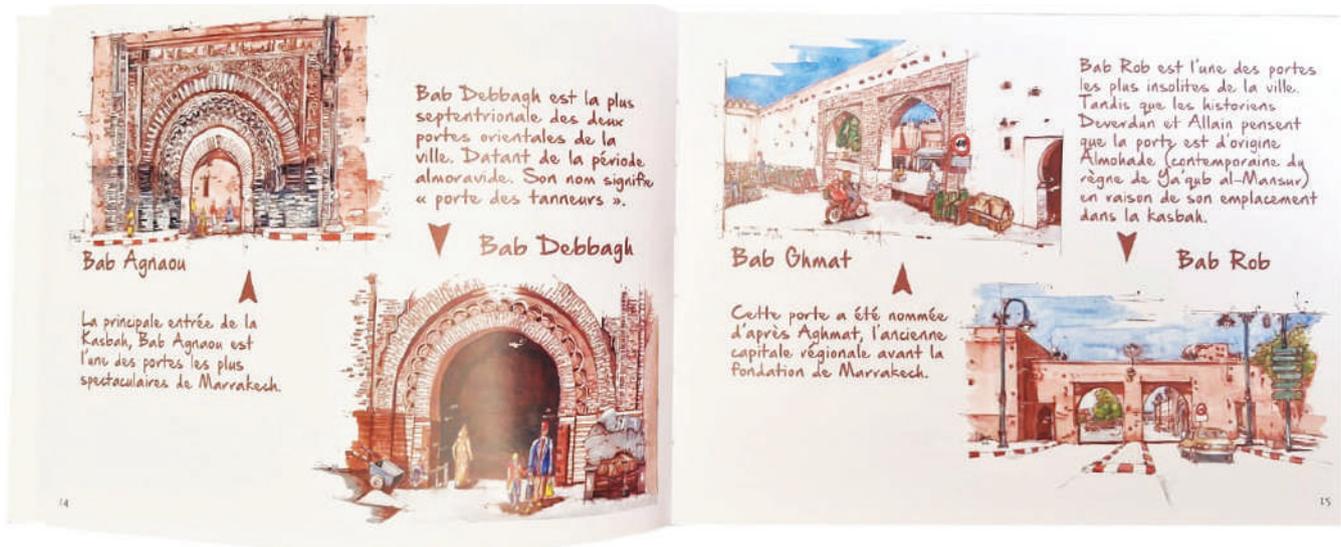
FESTIVAL

5^{ème} édition du MOGA Festival

Le MOGA Festival fait son retour pour une 5^{ème} édition sur sa terre natale, devant se dérouler sur cinq jours, partagés entre le centre-ville, qui accueillera les activités et concerts du festival OFF (les 2 et 3 octobre), et le Sofitel Essaouira Mogador Golf & Spa, habituel lieu de rendez-vous de la Tribe pour le IN (du 4 au 6 octobre). Les festivaliers peuvent espérer un programme éclectique alliant musique,

bien-être, art et conférences. Plusieurs artistes effectueront le déplacement, dont DJ Tennis, Carlita, Seth Troxler, Pachanga Boys, Apollonia, Fumiya Tanaka, Stavroz (live), dOP, Shkoon, Hunee et bien d'autres. Parmi les artistes invités, 30 % sont marocains, représentant le meilleur de la scène électronique du Royaume.

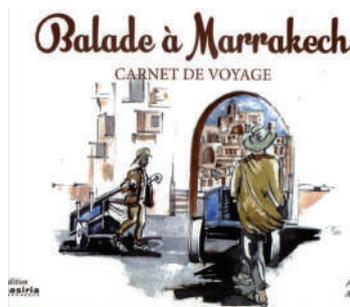
Du mercredi 2 au dimanche 6 octobre 2024 à Essaouira



Balade à Marrakech **Carnet de voyage**

Découvrez Marrakech comme jamais auparavant avec «Balade à Marrakech, Carnet de voyage», magnifiquement illustré par Abdelaziz Abbassi. Chaque trait de sa plume et de ses pinceaux révèle son amour profond pour la ville Ocre, capturant l'essence de ses ruelles animées et de ses majestueux bâtiments avec une précision et une affection qui transcendent le simple regard.

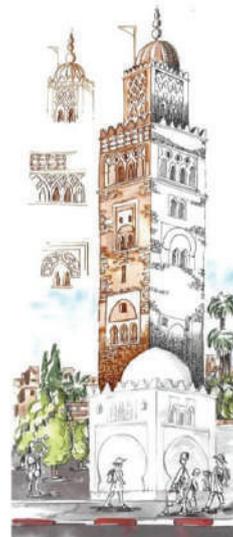
Abdelaziz Abbassi ne se contente pas de dessiner; il raconte des histoires, immortalisant les scooters zigzaguant et les carrossa traditionnels avec une verve et un humour qui sautent aux yeux. Avec lui, nous partons dans une exploration intime et généreuse de Marrakech, découvrant des détails que seul un cœur passionné pourrait percevoir, des scènes du quotidien aux splendeurs architecturales.



Ce carnet de quelque 70 pages est une invitation à voir et à ressentir Marrakech dans toute sa diversité et ses couleurs vibrantes, depuis son histoire riche, en passant par ses paysages variés et ses bijoux historiques. Les curieux seront ravis de comprendre les méthodes de construction traditionnelles, de noter les dates clés et les sites emblématiques, sans oublier les suggestions de loisirs et les excursions aux

alentours comme l'Oukaimeden, la vallée de l'Ourika, ou encore le sommet du Toubkal.

Un grand bravo à André Bos des éditions Ourika pour avoir donné vie à ce bijou de publication qui enchante et instruit à chaque page. Une œuvre d'art à part entière, incontournable pour tout amoureux de Marrakech et de ses trésors cachés, à mettre entre toutes les mains, même avant de savoir lire! ■



La Koutoubia

Symbole de la ville de Marrakech construite au XII^e siècle vers 1141 par le Calife Abd al-Moumin ibn Ali al-Koumi. Elle fascine par son architecture élégante du haut de ses 77 mètres ! Si vous vous perdez, levez la tête et cherchez la mosquée. C'est un excellent point de repère qui vous aidera à retrouver votre chemin... vers la médina.

Elections législatives : la gauche emporte une bataille

Quelles leçons tirer de cette bataille où la gauche, tout en emportant une bataille, ne met pas fin au danger d'une extrême droite toujours à l'affût ? Quels impacts sur les relations de l'Hexagone avec le reste du monde ? PAR M. AMINE



Les élections législatives en France ont surtout été l'expression d'une tendance lourde, mais dynamique et assez complexe. Elles portent en elles-mêmes l'espoir d'un autre devenir et donc de la possibilité de vaincre le fatalisme. Le taux de participation a pu atteindre

Le leader de La France insoumise Jean-Luc Mélenchon

66,63%, avec 28 870 328 votants, le plus haut niveau atteint depuis 1997. Néanmoins, le taux d'abstention (33,37%) demeure non négligeable et aucun parti ou bloc d'alliances n'a obtenu la majorité absolue (289 sièges). Avec 178 sièges, l'Union de la gauche ou Nouveau Front

Populaire (NFP) vient en tête, suivi de « Ensemble », ex-majorité présidentielle, avec 150 sièges. A eux-seuls, ces deux blocs détiennent 328 sièges, soit un nombre supérieur à la majorité absolue (289 sièges) ou 56,84% du total des sièges. Cela semble être le 1er scénario possible d'alliance,

bien qu'assez complexe, difficile et risqué, compte tenu des exigences du NFP, en particulier de l'une de ses principales composantes qu'est La France Insoumise (LFI). Compte tenu aussi du lourd passif de l'ex-majorité macronienne. Le bloc Rassemblement National (RN) et ses alliés est arrivé en 3ème position, avec 24,78% des sièges, tout en marquant une nette avancée par rapport aux élections législatives antérieures. Cela veut dire que ce parti d'extrême droite ne cesse pas de se renforcer et demeure à l'affût. D'ailleurs, la Présidente de ce parti, Marine Le Pen, a déclaré se maintenir dans l'opposition. C'est un choix stratégique pour exploiter les éventuels échecs du nouveau gouvernement qui sera installé et mieux se préparer à l'horizon 2027. En effet, entre temps, les actions menées par les coalitions au pouvoir, et surtout les réalisations ou non des promesses du camp adverse au RN, vont favoriser ou défavoriser la progression de l'extrême droite qui, en fait, elle-même ne propose guère un véritable programme de « redressement national », mais profite plutôt de l'accumulation des échecs des acteurs politiques au pouvoir, et de la colère croissante de la majorité de la population et de sa « dépolitisation », en particulier la population rurale insuffisamment organisée et encadrée, et celle des petites et moyennes agglomérations urbaines ayant subi les conséquences de la délocalisation et de la désindustrialisation, au cours des dernières années. C'est dire donc que la France actuelle est appelée à connaître plus d'instabilité,



mais aussi plus de changements possibles, porteurs d'espoir, pour couper l'herbe à une extrême droite raciste dont le programme se nourrit principalement des frustrations, de la colère, de la haine de l'autre et d'une volonté de repli sur soi. Ainsi, la vraie bataille commence, celle pour

plus équitables et plus respectueuses des équilibres et des souverainetés. Parmi les questions prioritaires où la France est certainement appelée à s'engager, figurent la lutte contre le réchauffement climatique et bien sûr la paix, partout dans le monde, aussi bien en Ukraine qu'au Proche

Avec 178 sièges, l'Union de la gauche ou Nouveau Front Populaire (NFP) vient en tête, suivi de « Ensemble », ex-majorité présidentielle, avec 150 sièges. A eux-seuls, ces deux blocs détiennent 328 sièges, soit un nombre supérieur à la majorité absolue (289 sièges) ou 56,84% du total des sièges. Cela semble être le 1er scénario possible d'alliance.

le renforcement de la démocratie et la restauration de la confiance des citoyens dans leurs institutions aux niveaux local et national, sans oublier la dimension internationale qui demeure fondamentale et qui nécessite des ruptures incontournables afin que l'Hexagone puisse se réconcilier avec son passé, instaurer et développer des relations bilatérales et multilatérales

Orient, en Palestine, où un peuple subit un processus génocidaire mené par l'extrême droite sioniste, en fait un processus destructeur des valeurs universelles accumulées par l'humanité et qui ont réussi à rapprocher et à unir la quasi-totalité des Etats et des peuples de notre planète, sur laquelle pèsent aujourd'hui de grandes menaces. ■

L'étoile du Maroc brillera toujours plus fort pour moi

Xavier Reille, ancien responsable de la Société Financière Internationale (IFI) pour le Maghreb, quitte ses fonctions après six années passées dans la capitale marocaine. Il revient sur son parcours et son expérience dans le Royaume.



PAR **XAVIER REILLE**, ancien responsable de la Société Financière Internationale (IFI) pour le Maghreb

Il n'est jamais aisé de dresser un bilan au moment de quitter un poste, une équipe et des relations très riches nouées pendant six années d'une intensité rare, tant sur le plan professionnel que personnel.

Je garde, en effet, en mémoire de multiples moments forts au Maroc, tels que la visite du Pape François, accueilli à Rabat par Sa Majesté le Roi Mohammed VI en avril 2019 qui m'a marqué, car elle illustre bien la richesse et l'ouverture spirituelle du Royaume. Je me souviens également de la crise sanitaire du COVID-19 qui a été une rude épreuve et je suis reconnaissant d'avoir bénéficié des mesures sanitaires et du programme de vaccination offert aux résidents par le gouvernement marocain. J'ai aussi vibré et participé à la liesse populaire qui a animé tout le pays pour soutenir les Lions de l'Atlas lors de la Coupe du Monde de football 2022. A la suite du séisme d'Al Haouz, j'ai été impressionné par l'immense élan de solidarité nationale où tous les Marocain.e.s se sont mobilisé.e.s pour venir en aide aux victimes. Enfin, j'ai été fier de voir le Maroc briller avec une organisation impeccable des Assemblées annuelles du Groupe de la Banque mondiale à Marrakech en octobre 2023.

Je suis profondément impressionné par la richesse culturelle du Maroc et la force de son capital humain. Au fil de ces années, j'ai apprécié le sens de l'accueil des Marocain.e.s et le patrimoine culturel que j'ai pu découvrir est incommensurable. Qu'il s'agisse d'histoire, d'architecture, de musique, d'artisanat,

de gastronomie ou de ses paysages, le Maroc possède un immense trésor culturel. J'ai également aimé les festivals de musique comme Mawazine, le festival Gnaoua ou Jazzablanca et les films marocains avec l'actrice Samia Akariou avec laquelle nous avons collaboré sur la question de l'employabilité des femmes. Force est de constater que les industries culturelles et créatives ont un grand avenir au Maroc.

Je suis fier du travail accompli avec les équipes d'IFI et de la montée en puissance du partenariat avec le Royaume du Maroc ces dernières années. Nous nous sommes mobilisé.e.s, en coordination avec nos collègues de la Banque mondiale, pour soutenir les actions du gouvernement et du secteur privé autour de quatre axes majeurs : le soutien aux réformes pour favoriser l'essor du secteur privé, le développement des territoires, l'entrepreneuriat et la transition climatique de l'économie, et enfin, l'appui aux champions marocains en Afrique. Le programme d'IFI s'est considérablement développé au cours des six dernières années. Nous sommes passés de 40 millions d'engagements annuels en moyenne en 2018 à près d'un milliard prévu cette année calendaire. Nous finançons aujourd'hui plus de 27 entreprises marocaines – des grandes entreprises comme OCP ou Crédit du Maroc, ainsi que des PME et start-ups comme Cash Plus – contre seulement sept lors de ma prise de fonction. Et nous faisons désormais beaucoup plus d'investissements en equity au Maroc car nous croyons au potentiel de développement des groupes marocains. Cette année, nous allons conclure quatre prises de participation avec des champions marocains pour appuyer leur développement au Maroc et en Afrique.

Notre équipe au Maroc a également bien grandi, avec plus de 50 employé.e.s permanent.e.s contre 21, il y a six ans. Je les remercie du fond du cœur pour leur engagement et leur professionnalisme. Nos équipes ont su innover avec nos partenaires marocains pour délivrer des programmes innovants, comme le premier prêt commercial sans garantie souveraine à une collectivité territoriale marocaine en faveur de

la région de Casablanca-Settat en 2020

Je suis aussi fier de notre partenariat stratégique avec le groupe OCP pour soutenir son programme de décarbonation et le lancement d'une plateforme conjointe pour l'agriculture durable en Afrique. Notre partenariat avec le ministère des Finances et la Banque Centrale sur l'inclusion financière et la finance verte est aussi exemplaire.

J'ai toutefois quelques regrets. J'aurais aimé que nos programmes sur l'employabilité des femmes aient eu plus d'impact. Nous avons un partenariat fort avec la CGEM dans ce domaine, mais malgré l'intérêt de nombreux chefs d'entreprises à s'impliquer davantage, nous n'avons pas réussi à redynamiser l'emploi féminin. C'est un secteur où nous allons redoubler d'efforts avec le gouvernement du Maroc et la CGEM en partenariat avec la Banque Mondiale. Le Maroc ne pourra se développer sans une meilleure participation des talents féminins et des jeunes à l'économie, et le secteur privé a un rôle majeur à jouer dans ce sens.

Je souhaite le meilleur à mon successeur David Tinel qui continuera à faire grandir la relation entre le Maroc et IFI et réaliser des projets plus grands encore.

Je suis convaincu que les cinq prochaines années seront déterminantes pour le Maroc. Avec les réformes dans les secteurs de l'énergie en cours, le pays peut passer du statut d'importateur de 85% de son énergie consommée à celui de producteur et exportateur d'énergie verte. Grâce à cette énergie verte compétitive, le Royaume peut trouver un nouveau chemin de croissance durable en devenant le grand centre d'affaires industriel et de services décarboné et compétitif, connectant l'Europe, l'Afrique et les États-Unis, avec à la clé de nombreuses créations d'emplois et de nouvelles opportunités pour les jeunes.

C'est avec une attention particulière que je continuerai à suivre l'actualité et la dynamique de développement du Maroc avec qui je garde un attachement profond. Comme Saint Exupéry l'a si bien écrit dans le Petit Prince : «*Toutes les étoiles ne brillent pas de la même façon*». Et l'étoile du Maroc brillera toujours plus fort pour moi.



L'ESSENTIEL DE
L'INFORMATION
DÉMÊLÉ PAR
NOS EXPERTS



PROFITEZ DE **Challenge**

À LA MAISON OU AU BUREAU POUR TOUTES CES RAISONS !



- 1 VOUS LE RECEVREZ AVANT TOUT LE MONDE !
- 2 VOUS BÉNÉFICIEREZ D'UN TARIF PRIVILÉGIÉ !
- 3 VOUS NE RATEREZ AUCUN ARTICLE SI VOUS N'AVEZ PU ALLER AU KIOSQUE OU SI UN NUMÉRO EST ÉPUISÉ !



BULLETIN D'ABONNEMENT

48 NUMÉROS - 1 AN
INCLUANT NUMÉROS SPÉCIAUX
+ HORS-SÉRIES

VOUS ÊTES UN PARTICULIER

Nom : _____

Prénom : _____

Adresse : _____

E-mail : _____

Mobile : _____

Date d'exécution du présent : _____

En cas de
changement
d'adresse
merci de nous
en informer

~~960 DH~~ **690 DH***

Je joins le règlement à l'ordre de
LES ÉDITIONS DE LA GAZETTE par :

Chèque
Virement

Bank Of Africa - Centre d'affaires - Av. des FAR, Casablanca
N° COMPTE : 011.780.0000.33.210.00.60320.35

Merci de me faire parvenir la facture
avec la mention "acquittée".

Paiement en espèces

Si vous résidez à l'étranger, merci
de nous consulter pour les tarifs hors Maroc.



VOUS ÊTES UNE ENTREPRISE

Société : _____

Adresse : _____

Service récepteur : _____

Nom-prénom du récepteur : _____

E-mail : _____

Mobile : _____

Date d'exécution du présent : _____

Indiquer ici
le nombre
d'exemplaires

» Vous pouvez nous retourner le formulaire par voie postale en le découpant ou en nous envoyant par mail toutes les informations prévues selon que vous êtes particulier ou entreprise.

Formulaire à retourner à Yassine DINIA - Service Diffusion et abonnements
LES ÉDITIONS DE LA GAZETTE
58 avenue des FAR - Tour des Habous - 14^{ème} étage - Casablanca - Maroc
Et pour tout contact :
y.dinia@newpublicity.ma - 0522 54 81 97

MERCI DE BIEN VOULOIR RENSEIGNER CE FORMULAIRE EN LETTRES CAPITALES

* Tarif d'abonnement annuel d'un seul exemplaire

magazine

MAROC INÉDIT

UNE IMMERSION INOUBLIABLE DANS
DEUX JOYAUX MAROCAINS

RABAT & DAKHLA



vh.ma



VH Magazine



VH TV Officiel



vh.magazine



RENCONTRES & EXPÉRIENCES ÉTONNANTES :

- Rabat : Explorez les sites les plus impressionnants de la capitale.
- Salé : Découvrez les recoins les plus secrets de cette ville fascinante.
- Dakhla : Laissez-vous émerveiller par ses splendeurs naturelles.

**NE MANQUEZ PAS DE LIRE PROCHAINEMENT
VOTRE NUMERO COLLECTOR !**

طنجة

الدار البيضاء

هاد العطلة
أفانتشوف كولشي

لجميع رحلات البراق
ابتداءً
من
89
DH

اكتشفوا قائمة المدن المتاحة بالقطار، و خيارات القطار/الحافلة أو القطار على الموقع oncf-voyages.ma